



L'ÂGE INDUSTRIEL EN FRANCHE-COMTÉ

Une publication des services éducatifs d'Archives de l'académie de Besançon et de différents services départementaux et municipaux d'archives de Franche-Comté

Ont contribué à cet ouvrage

Les Archives départementales du Doubs, du Jura, de la Haute-Saône et du Territoire de Belfort

Les Archives municipales de Belfort, Besançon, Dole, Montbéliard, Pontarlier et Saint-Claude

Coordination de l'ouvrage

Archives départementales de la Haute-Saône

Catherine Chapuis,
Responsable de la médiation et des recherches

Didier Roux,
Professeur d'histoire-géographie missionné pour le service éducatif

sous la direction de Romain Joulia,

Conservateur du patrimoine

Directeur des Archives départementales de la Haute-Saône

Conception graphique

Service communication du Département de la Haute-Saône



Préface

Depuis tout juste 70 ans, les services d'archives français ont noué de fructueuses relations avec l'Éducation nationale en permettant la mise en place de services éducatifs au sein même des institutions patrimoniales.

Si l'accueil des classes dans ces établissements singuliers reste la formule privilégiée pour en découvrir les richesses, la mise à disposition de ressources pédagogiques figure aussi au menu de l'offre des services éducatifs d'archives.

Depuis 2010, les archivistes francs-comtois se sont donc associés aux enseignants missionnés par le rectorat de Besançon pour approfondir cette collaboration singulière et profitable aux deux parties.

Avec ce septième numéro, la vivacité de cette initiative locale est à nouveau démontrée et offre au lecteur une publication de qualité aux formes et contenus renouvelés sur un thème fédérateur.

Le mérite en revient aux archivistes engagés dans l'aventure au côté des enseignants-relais des services d'archives de l'académie.

Qu'ils soient chaleureusement remerciés pour leur investissement au service de l'histoire à partir de sources originales qu'ils ont su sélectionner et mettre en valeur tout en veillant à la nécessaire articulation avec les programmes en vigueur.

Ce volume souligne, s'il en était besoin, combien le recours aux sources d'archives éclaire et facilite l'apprentissage de la matière historique pour les plus jeunes.

Il ne reste qu'à souhaiter la poursuite de cette collaboration désormais « historique » grâce à des efforts et talents conjugués.

Bonne lecture!

Françoise CLAUS IA-IPR Histoire et Géographie Déléguée académique à l'action culturelle Académie de Besançon Romain JOULIA Conservateur du patrimoine Directeur des Archives départementales de la Haute-Saône



Introduction

Entre 1820 et 1830, la Franche-Comté connaît une proto-industrialisation assez tardive fondée essentiellement sur la force hydraulique et sur une main-d'œuvre rurale abondante et qualifiée. Les raisons du développement industriel de la Franche Comté dans la seconde moitié du XIX^e siècle sont multiples : la présence de nombreux gisements métalliques exploités depuis le Moyen-Âge, d'importantes ressources forestières et la présence de nombreux cours d'eau. Aux alentours de 1800, la Franche-Comté se place déjà au premier rang des régions françaises pour sa production métallurgique stimulée par les guerres de la Révolution et de l'Empire. Pourtant, dès la seconde moitié du XIX^e siècle, la métallurgie lourde est déjà en déclin. Elle tente pourtant de résister à la concurrence avec la création en 1854 de la Société des Hautsfourneaux, fonderies et forges de Franche-Comté qui regroupe alors les usines du Doubs, du Jura et de la Haute-Saône. A la fin du XIX^e siècle, le gisement de Ronchamp est activement exploité mais la houille qui remplace le bois comme indispensable combustible va elle aussi rapidement s'épuiser.

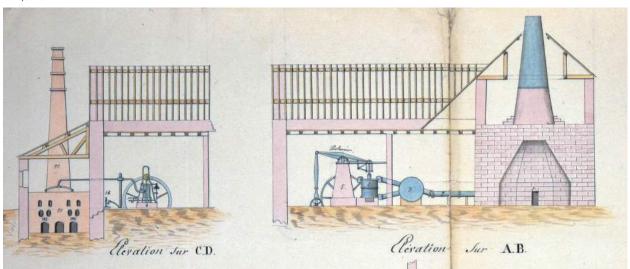
L'extraordinaire impulsion économique initiée sous le Second Empire va se manifester dans tous les secteurs de l'économie comtoise. Outre la métallurgie, d'autres secteurs traditionnels en Franche-Comté comme l'horlogerie ou la lunetterie dans le Jura sont en pleine expansion. La région restée jusque-là un peu en marge de la révolution industrielle subit des transformations radicales. A partir des années 1850, les trois départements comtois connaissent une forte évolution démographique passant de 795 956 habitants en 1801 à 954 447 en 1851. L'exode rural se fait alors sentir d'abord vers les agglomérations de la province mais de plus en plus aussi en dehors de la région. Les villes comtoises souvent peu importantes ne sont pas en mesure de fournir du travail à tous les habitants et la Haute-Saône, département le plus peuplé mais aussi le plus pauvre de la province, est le plus touché par cette dépopulation.

Cette industrialisation même timide provoque d'importantes mutations dans la société comtoise encore fortement marquée par l'Ancien Régime. L'artisan est encore le plus souvent un paysan qui trouve dans une activité industrielle ponctuelle et à domicile un apport de salaire non négligeable. Ce sont des commerçants qui distribuent la matière première et qui viennent ensuite collecter la production. Cependant, la misère ouvrière est bien présente en Franche-Comté. Le syndicalisme, même s'il apparaît comme marginal par rapport à d'autres régions françaises, se développe et ceci malgré le paternalisme très marqué des grands industriels comtois comme Peugeot ou Japy dans le pays de Montbéliard qui veillent sans partage au bien-être de leurs ouvriers de diverses manières. Les grèves se déclenchent à plusieurs reprises comme en 1899 dans l'industrie mécanique du pays de Montbéliard ou encore à Besançon entre 1902 et 1908 où 1 200 ouvriers des soieries des Près de Vaux conduisent une grève pendant 62 jours. En réalité, la dispersion des entreprises sur le territoire, l'absence de grandes agglomérations et l'action sociale active des grands patrons expliquent en partie la faiblesse des mouvements revendicatifs ouvriers en Franche-Comté.

Ce dossier très riche est le fruit de la collaboration entre les services d'archives départementales du Doubs, du Jura, de la Haute-Saône et du Territoire de Belfort auxquels se sont associés les services d'archives municipales de Belfort, Besançon, Dole, Montbéliard, Pontarlier et Saint-Claude. Cette collaboration fructueuse nous a conduits à présenter ce regard local sur les considérables transformations économiques et sociales liées à l'industralisation en Franche-Comté. Loin d'être exhaustif, ce travail offre une sélection de documents significatifs de la période regroupés dans sept grands thèmes susceptibles de guider les enseignants dans la recherche de documents pour la construction de leurs séquences depuis les transformations de la production jusqu'aux limites. En plus de nos numéros précédents, des sujets d'étude introductifs pour chaque thème ont été réalisés par les enseignants-relais des services d'archives afin d'offrir quelques pistes pédagogiques pour aborder le thème de l'Âge industriel au collège et au lycée. Il est aussi possible pour les enseignants de cycle 3 d'adapter ces ressources avec des élèves plus jeunes. La richesse et la précision des sources présentées permettent des cheminements variés. Nous souhaitons ainsi que les élèves guidés par leurs professeurs y trouvent la matière de travaux riches et passionnants et abordent ainsi l'histoire autrement.

Didier ROUX
Professeur d'histoire-géographie
missionné pour le service éducatif
aux Archives départementales de la Haute-Saône





Sommaire

Prétace	5
Introduction	6
Chapitre 1- Une nouvelle organisation de la production	12
Sujet d'étude n°1	13
1.1 La révolution du machinisme	16
 Installation d'une machine à vapeur à Gouhenans, 1859 Atelier des grandes dynamos de la SACM, 1911 	16 17
1.2 De l'atelier à l'usine	18
 Usine électrifiée au village de Cinquétral, vers 1910 (cliché J. E. Mandrillon) Parc aux fontes des Établissements Millot de Gray, vers 1910 Intérieur de l'usine Peugeot-Sochaux (forge), 1930 École d'apprentissage Alsthom à Belfort, 1946 	18 19 20 21
1.3 Une révolution scientifique et technique	22
 Produits industriels du Doubs à l'Exposition universelle de Paris, 1867 Intérieur de la distillerie Pernod de Pontarlier, 1910 Châssis de voiture Zedel, 1910 Publicité pour une cuisinière Baudin, 1933 	22 23 24 25
Chapitre 2 - Des paysages métamorphosés	26
Sujet d'étude n°2.1	27
2.1 Une urbanisation galopante	30
 11. Plan de Dole dit Berger-Budin, 1874 12. Plan de Belfort, 1889 13. Plan d'urbanisme de Belfort : le quartier neuf, 1900 Sujet d'étude n°2.2 	30 31 32 35
2.2 La naissance d'un bâti industriel	38
 14. Usine de tréfilerie à Lods sur la Loue, 1852 15. Les usines Roux à Montbéliard, seconde moitié du XIX^e siècle 16. Gravure de l'usine de Seveux, fin du XIX^e siècle 17. Usine Édouard Pernod de Pontarlier, vers 1900-1915 18. Implantation des usines alsaciennes à Belfort, 1913 19. Plan du site de l'usine des Prés à Beaucourt, société Japy, 1919 20. Les aciéries de Champagnole, années 1920 21. Bonneterie Achtnich de Belfort, vers 1930 22. Plan de la cité ouvrière de l'usine Solvay de Tavaux, 1946 23. Usine Graf de Dole, 1947 24. Photographie promotionnelle du hall de montage des locomotives Alsthom à Belfort, 1953 	38 39 40 41 42 43 44 45 46 47
2.3 L'exploitation des ressources naturelles et ses limites	50
 25. Création de hauts-fourneaux à Rans, 1854 26. Coupe de la concession de Ronchamp, 1859 27. Contamination des eaux du Doubs par des usines, 1900 28. Usine électrique du Refrain, 1906 	50 51 52 53

Chapitre 3 - Les grandes dynasties industrielles	54
Sujet d'étude n°3	55
3.1 Un rôle économique et politique prépondérant	58
29. Construction d'une maison pour le maître de forges à Baignes, début XIX ^e siècle 30. Rapport du sous-préfet sur la réussite d'un pharmacien de Saint-Claude, 1864 31. Affiche électorale, 1869 32. Buste d'Émile Peugeot à Valentigney, 1904	58 59 60 61
3.2 Des affaires en famille	62
 33. Contrat de mariage entre Juvénal Viellard et Laure Migeon, reçu par Maître Charles Keller, notaire à Belfort, 20 décembre 1835 34. Portrait de Jules Japy (1846-1917) 35. Conseil d'administration de la société LIP, 1930 36. Photographie de la salle du conseil d'administration Japy, à Beaucourt, 1949 	62 63 64 65
Chapitre 4 - La naissance du prolétariat	66
Sujet d'étude n°4.1	67
4.1 Le travail des femmes et des enfants	70
37. Accident du travail d'un enfant à la tuilerie de Passavant, 1873 38. Horaires hebdomadaires de travail d'enfants, filles mineures et femmes à Besançon, 1898 39. Procès-verbal concernant le travail des enfants dans une imprimerie de Belfort, 1899 40. Conférence pour des ouvrières à Pontarlier, 1919 Sujet d'étude n°4.2	70 72 73 74 77
4.2 L'évolution des conditions de travail	80
 41. École municipale d'horlogerie à Morteau, 1836 42. Salaires par types d'ouvriers et d'industrie à Dole, 1877 43. Assurance des accidents du travail, 1898 44. Première loi sur les retraites, 1910 45. Aide médicale de l'entreprise Zedel de Pontarlier, 1911 	80 81 82 83 84
4.3 Le rôle des acteurs du monde du travail	86
 46. Entente entre les maîtres de forges de Fraisans et du Creusot, 1870 47. Propositions d'emploi de la mairie de Besançon pour lutter contre le chômage, 1884 48. Secrétariat ouvrier de Belfort, 1898 49. Aide aux grèves des typographes de Besançon, 1905 50. Affiche pour les élections au Conseil supérieur du Travail, 1909 51. La Fraternelle de Saint-Claude, 1913 52. Demande d'intervention dans un conflit social à Clerval, 1919 53. Livret de la Société de secours mutuels Alsace-Lorraine des ouvriers de toutes les professions 	86 87 88 90 91 92 93
de Belfort, 1922 54. Demande de subvention pour l'agrandissement des iardins ouvriers de Belfort. 1938	94 95
24. Demande de subvention dout i adiandissement des iatums ouvriers de Belloft, 1938	95



Chapitre 5 - Les transports et les échanges	96
Sujet d'étude n°5	97
5.1 La révolution du chemin de fer	100
 55. Présentation d'une locomotive Decauville, XIX^e siècle 56. Création d'une ligne de chemin de fer entre Ougney et Rans, 1854 57. Lettre du préfet de la Haute-Saône Hippolyte Dieu, 1852 58. Appel du comité de Saint-Claude en faveur du chemin de fer, 1852 59. Chemin de fer industriel de Belfort à Rouffach, 1861-1865 60. Accident de train en Haute-Saône, 1895 61. Gare de Salins, vers 1900 62. Premier passage du tramway à Vesoul, 1910 	100 101 102 103 104 105 106
5.2 La diversification des modes de transport	108
 63. Projet d'aménagement du port de Bourogne, 1832 64. Statistiques du roulage à Belfort, 1845 65. Taxation des industriels bisontins pour l'entretien des chemins, 1892 66. Desserte des usines de Besançon, 1950 5.3 Les télécommunications 	108 109 110 111 112
67. Équipement du téléphone à Besançon, 1888	112
68. Tarifs du radio-télégraphe avec les colonies françaises, 1923	113
Chapitre 6 - Les mutations des campagnes	114
Sujet d'étude n°6	115
6.1 L'exode rural	118
69. Affiche électorale, 1877 70. Diplôme des comices agricoles de Vesoul, 1880	118 119
6.2 Le recours à la main-d'œuvre étrangère	120
 71. Installation de l'usine suisse des Tricotages Mécaniques, 1891 72. État nominatif des ouvriers d'une fabrique d'horlogerie, [1892] 73. Décompte des étrangers de Pontarlier par nationalité, 1898 74. Article du <i>Jura socialiste</i> sur la main-d'œuvre immigrée, 1914 75. Recensement des ouvriers polonais dans le Territoire de Belfort, 1909 76. Parcours d'un Italien demandant à la nationalité française, 1928 	120 121 122 123 124 125
Chapitre 7 - La croissance et ses limites	128
Sujet d'étude n°7.1	129
Sujet d'étude n°7.2	133
7.1 Un moteur économique fragile	136
 77. Brevet de pendule, 1830 78. Bilan de situation des forges d'Audincourt, 1871 79. Propositions pour développer l'industrie horlogère, [1891-1892] 80. Tonneliers à Dole, 1916 81. Discours du sénateur Louis Viellard lors de l'inauguration de la Chambre de Commerce de Belfort, 21 juin 1931 	136 137 138 139

7.2 Le chômage : un phénomène nouveau qui s'installe	142
82. Appel du maire de Saint-Claude au sujet des manifestations ouvrières, 26 novembre 1831	142
83. Demande d'aide des chômeurs de Vieux-Charmont, 1862	143
84. L'exode sur Paris, 1899	144
85. Chantiers nationaux de lutte contre le chômage, 1941	145
7.3 Le choc de la crise de 1929	146
86. Une de <i>L'Œuvre sociale</i> sur la crise, 1931	146
87. Les effets de la « Grande dépression » dans le pays de Montbéliard, 1931	147
88. Appel de l'Union commerciale et industrielle de Saint-Claude au sujet des grèves et du chôr	mage, 1932 148
89. Requête de l'Union départementale des Syndicats ouvriers, 1937	149

<u>Sigles</u>

AD 25 : Archives départementales du Doubs

AD 39: Archives départementales du Jura

AD 70 : Archives départementales de la Haute-Saône

AD 90 : Archives départementales du Territoire de Belfort

AM : Archives municipales suivi du nom de la commune concernée

Les références qui figurent avec les sigles des dépôts d'archives correspondent aux cotes des documents originaux conservés dans ces institutions.





sujet d'étude n°1

Problématique

Quels changements dans l'organisation de la production apparaissent avec le développement de l'industrialisation?

Contexte

Pour obtenir des améliorations significatives de la productivité, de nouveaux principes s'affirment dans l'organisation de la production. Si la division du travail était déjà mise en œuvre dans certains ateliers dès le XVIII^e siècle, elle est poussée à l'extrême dans les années 1880 par un ingénieur américain, F. W. Taylor, dont les méthodes commencent à se diffuser dans les ateliers européens à la fin du XIX^e siècle. Le travail est divisé entre les différents acteurs, rationalisé, optimisé, les postes de travail eux-mêmes sont réaménagés. Sa principale application dans l'industrie est la création de chaînes de montage où des ouvriers peu qualifiés interviennent dans des tâches très spécifiques et répétitives.

Documents

Document 1 : Article du journal *La Frontière* sur le taylorisme, 22 mars 1914

AD 90, 4 J 3 A

Beaucourt. — A propos du système Taylor On nous écrit :

Monsieur le Rédacteur,

On nous écrit:

Monsieur le Rédacteur,

J'ai lu avec intérêt, dans la Frontière de diman che dernier, la lettre que vous a adressée M. De hourgogne, à propos d'une prétendue conférence sur le système Taylor que j'aurais faite à la section beaucourtoise de la Ligue des Droits de l'Homme.

Sans vouloir, (en ce moment du moins), enta mer une controverse avec votre correspondan occasionnel, je tiens à rectifier certaines allégations de M. Debourgogne, mai renseigné, m'accusant d'avoir deformé par des développements tendancieux le but de la méthode Taylor.

Saisi par la section d'Audincourt de la L. D. H. C. qui demandait à la section de Beaucourt de sy associer, d'un vecu demandant au Comité Central de la Ligue, la mise à l'étude, avec l'impariablé et l'esprit de justice qui sont la régle et l'honneur de notre aesociation, de cette question qui « ainsi que le fait remarquer lui même mon nonorable critique » a jeté l'alarme dans le personnel des ateliers, l'ai été amené à faire un exposé succinstitusysième Taylor.

Pour faire cet exposé, je me suis inspiré, non d'un article du Maln, comme il veut le croire (article que d'ailleurs jignore), mais de deux articles. Pun signé de M. A. Le Chatelier, professeur au Collège de France; l'autre de M. Marc de Mons, parus dans la revue : Le Succès et préconisant cette méthode (!).

Puisque M. Debourgogne a jugé à propos de porter cette question devant les lecteurs de La Frantière, je me permets de vous demander l'hospitalité pour quelques extraits de l'article de Marc de Mons.

Auparavant je ferai rémarquer que l'expression « machine humaine ex est de Medica de l'article de Marc de Mons.

e Mons. Auparavant je ferai rémarquer que l'express machine humaine « est de Frédéric W. Ta

Auparavant je ferai rémarquer que l'expression machine humaine » est de Frédéric W. Taylor

Auparavant je ferai rémarquer que l'expression a machine humaine « est de Frédéric W. Taylor lui-mème.

— a Les ingénieurs se sont attachés à réaliser des perfectionnements et des simplifications à dans la machine-outil; mais peu d'industriels, à de commerçants ont songé, avant M. F. W. Taylor, à appliquer des principes sembiables à la machine humaine », et à transformer, d'une facton methodique, les pertes de temps préjudiciables à tous; la maiadresse, la flànerie ou le manque d'initiative, en vue d'obtenir des résultats meilleurs.

« C'est une véritable technique du travail qui doit venir à bout de ce problème. M. Taylor affirme que l'ouvrier et surtout le manœuvre ne saurait avoir, dans une exploitation hien organisée « la responsabilité de faire son travail comme il l'entend et sans qu'il ait, en général, de de conseil à recevoir de la direction », mais qu'en contraire « il a besoin de la coopération d'un homme plus habitué que lui à découvrir les lois à les développer, et chargé de lui apprendre à travailler conformément à ces lois.

Voyons maintenant qu'elle est la façon la plus
 simple de mettre en pratique la méthode Taylor
 et formulons-en les règles principales seion
 l'avis et les recherches de son inventeur :



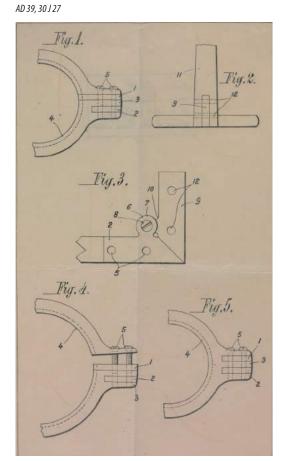
sujet d'étude

Document 2 : Carte postale d'un atelier de terminage de montres bracelets LIP, vers 1910

AM Besançon, CP-B-P19-0088



Document 3 : Brevet d'invention pour l'amélioration de montures de lunettes, 1925



Que ce soit pour une petite innovation technique ou une invention révolutionnaire, le dépôt auprès de l'État, des brevets d'invention dont l'origine remonte à 1791, attribue aux dépositaires un titre de propriété industrielle qui les protège juridiquement de la concurrence durant plusieurs années. Il s'agit d'enregistrer à l'aide de plans, de descriptions ou de formules, un nouveau produit ou un nouveau procédé industriel permettant d'améliorer la productivité et la rentabilité de l'entreprise. Souvent le fruit du travail d'artisans astucieux ou de petits entrepreneurs géniaux, ces brevets sont à l'origine et l'enjeu majeur de toutes les aventures industrielles.

Questions

- 1/ (Document 1) Quelle est l'origine de cette nouvelle organisation du travail ? Qui cherche à la mettre en place en Franche-comté ? Pour quelles raisons ?
- 2/ (Document 1) Qui semble y être opposé? Pour quelles raisons?
- 3/ (Document 2) Décrivez cet atelier. Quels indices permettent de supposer qu'il tend à mettre en œuvre les principes du taylorisme ?
- 4/ (Document 3) Quel rôle peut jouer l'innovation dans cette nouvelle organisation du travail?

Expression écrite

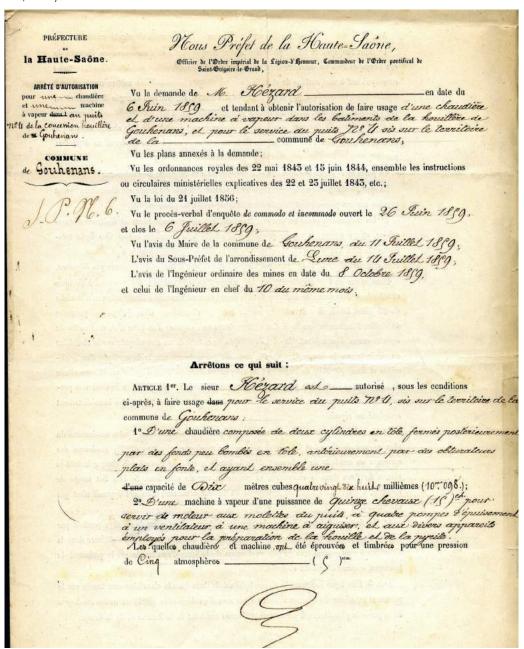
Dans un court paragraphe, vous expliquerez en quoi consiste la nouvelle organisation du travail qui se met en place dans les ateliers avec le développement de l'industrialisation et vous en présenterez quelques aspects positifs et négatifs.

Chapitre 1 // Une nouvelle organisation de la production 1.1 La révolution du machinisme

Installation d'une machine à vapeur à Gouhenans, 1859

La saline de Gouhenans est mise en service en 1831. En 1843, la société Parmentier, Grillet et Compagnie obtient la concession d'une mine de sel gemme sur les communes de Gouhenans, Athesans, Villafans et Longevelle. Elle poursuit l'exploitation de la houille et entreprend la fabrication de produits chimiques. En 1857, l'autorisation est donnée par le préfet à M. Hézard, directeur des salines, houillères et fabrique de produits chimiques de Gouhenans d'établir une machine à vapeur d'une puissance de six chevaux pour servir de moteur aux deux pompes d'eau salée. En 1864, la saline fournit 102 000 quintaux de sel et en 1875, les usines emploient 242 hommes, 5 femmes et 30 enfants. L'exploitation houillère cesse définitivement en 1916 et la saline ferme ses portes juste après la Seconde Guerre mondiale.

AD 70, 271 E-dépôt 40



Atelier des grandes dynamos de la SACM, 1911

Cette photographie est extraite des albums réalisés par Ernest Mesière à la demande de la direction de la SACM (Société alsacienne de Constructions Mécaniques), implantée à Belfort depuis 1879, spécialisée dans la production de machines textiles, de locomotives et de matériel électrique. Les ouvriers élaborent des pièces à l'aide de machines-outils pour l'assemblage des dynamos ; celles-ci sont conçues pour un usage industriel ainsi que pour le fonctionnement des centrales électriques.

La SACM applique la parcellisation des tâches entre opérateurs, rejoignant les travaux théoriques de F. W. Taylor développés dans le cadre de l'organisation scientifique du travail.

AD 90, D 2206



Atelier des Grandes Dynamos - Tournage et visserie

Chapitre 1 // Une nouvelle organisation de la production 1.2 De l'atelier à l'usine

Usine électrifiée au village de Cinquétral, vers 1910 (cliché J. E. Mandrillon)

L'usine de Cinquétral, dite « La Fabrique », a été construite en 1896 pour regrouper des artisans et ouvriers pratiquant l'activité traditionnelle du village : la tournerie de tuyaux de pipes en corne pour les industriels pipiers de Saint-Claude. Fonctionnant d'abord avec une machine à vapeur, elle est alimentée à partir de 1909 en électricité d'origine hydraulique par la société des Forces motrices de la Bienne et peut dès lors accueillir également des diamantaires.

L'électrification précoce du département du Jura a permis de maintenir en milieu rural un régime de pluriactivité agriculture et industrie auquel les habitants de la montagne étaient très attachés.

AM Saint-Claude, 10 Fi 237



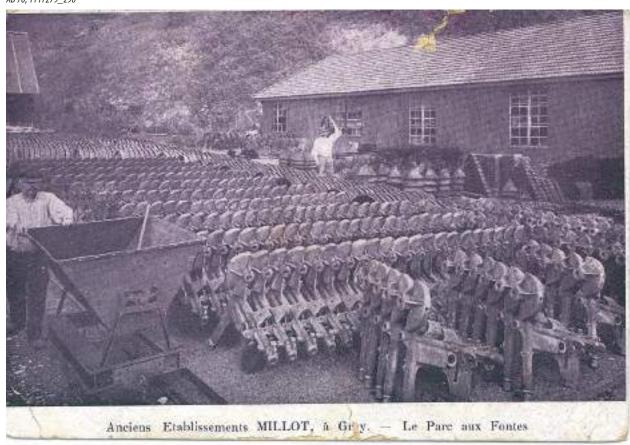
Parc aux fontes des Établissements Millot de Gray, vers 1910

La « fonderie de seconde fusion mue par machine à vapeur » est établie dès 1843. En 1856, Charles Millot établit à Gray une usine de matériel agricole approvisionnée en châssis de fonte par la fonderie d'Arc-lès-Gray. En 1893, la fonderie emploie alors 30 hommes et 3 enfants. Elle devient l'usine Millot frères à la fin du XIX^e siècle.

À cette époque, l'entreprise se lance avec succès dans la production de moteurs à essence. Au début du XX^e siècle, elle se hisse au 4^e rang français pour la mécanique après Peugeot, Japy et Donge. Une voiture automobile est même réalisée à cette époque et commercialisée sous le label Millot.

Très vite, l'activité diminue sur le site d'Arc-lès-Gray trop exigu, au profit de l'usine de Gray qui sera dotée d'un nouvel atelier de fonderie en 1926. Après la Seconde Guerre mondiale, l'usine s'oriente vers la mécanique générale, la fonderie et la tôlerie. En 1981, le dernier cubilot s'arrête.

AD 70, 11 Fi 279_296



Intérieur de l'usine Peugeot-Sochaux (forge), 1930

En 1912, la nouvelle usine des Automobiles et Cycles Peugeot, située dans la plaine entre Montbéliard et Sochaux, est inaugurée. A la fin des années 1920, le site est déjà restructuré pour prendre en compte une nouvelle organisation de la production, d'autant que tout le secteur automobile est regroupé sur ce site.

En 1930, la photographie de la forge de l'usine, bâtie en 1916-1917, révèle le gigantisme des ateliers pour assurer une production croissante de véhicules. Les ouvriers sont placés devant leur poste de travail où ils effectuent une tâche répétitive, consacrant ainsi les modèles économiques développés par Taylor et Ford.

AM Montbéliard, 1 Fi 661/2



École d'apprentissage Alsthom à Belfort, 1946

Au début du XX^e siècle, les ouvriers employés à Belfort par la SACM sont majoritairement d'origine rurale, peu qualifiés. Cette situation est problématique pour l'entreprise dont la production ne cesse de s'accroître, tant en quantité qu'en technicité. En 1923, elle fonde sur son site une école d'apprentissage où près de 150 jeunes gens sont formés pendant 4 années dans des ateliers spécialisés (ajustage, tournage, fraisage, électricité, etc.). La main-d'œuvre ainsi formée est parfaitement rompue aux méthodes de production et à la culture de l'entreprise.

En 1947, l'école s'installe dans les anciennes usines Kœchlin sur près de 4 500 m². Elle ferme ses portes en 1961 lors de l'ouverture du lycée technique d'État de Belfort.





Chapitre 1 // Une nouvelle organisation de la production 1.3 Une révolution scientifique et technique

Produits industriels du Doubs à l'Exposition universelle de Paris, 1867

Jusqu'aux années 1880, la métallurgie est le secteur industriel le plus représenté dans le pays de Montbéliard où se concentrent les trois-quarts des sites de production régionaux. Les principaux haut-fourneaux, installés à Audincourt et Pont-de-Roide, produisent de la gueuse de fonte. Ils sont la propriété de la Société des Forges d'Audincourt qui, au milieu du XIX^e siècle, compte quelques 1 500 salariés sur ses différents sites. Si initialement, la matière première est essentiellement d'origine locale ou régionale, son épuisement à partir de 1850 et le procédé de la transformation au bois, plus onéreux que celui à la coke, contribuent au déclin de l'activité dès les années 1860. Pour y remédier, la société diversifie ses approvisionnements mais surtout sa production, qu'elle décrit à l'occasion de l'Exposition universelle de 1867. En effet, sur le modèle du reste de la sidérurgie franc-comtoise, elle délaisse la métallurgie lourde et se spécialise dans des travaux de forgeage (laminage, tréfilage, emboutissage...) et de produits finis ou d'équipements industriels (chaudronnerie, cuisines roulantes, conditionnement d'air...) à forte valeur ajoutée qui sont au fondement des réussites futures de Peugeot ou d'Alsthom.

AD 25, M 2389

	Objets divers envoyés à l'Exposition Universel	le
	de 1867.	
Nombre.	DÉTAIL.	POIDS K**
	MINES.	
	d'Audincourt. Argile à Mine (dit Grabon), rouge, pauvre, rendant au-lavage en mine claire	
	1/10° à 1/12° en volume, c'est-à-dire que 10 à 12 mètres cubes de	Maria Carlo
	cette argile produiraient 1 mètre cube de mine lavée	
	id. à Mine (Grabon) jaune, rendant au lavage 1/7° à 1/8°	
	id. id. rouge, id. 1/3"	
	Filon blanc, rendant 1/2 ou 50 p. 0/0 au lavage	
	id. rouge id	
	id. id. à gros grains, id	
	Mine lavée et tamisée, à gros grains, rendant 45 0/0 en fer, pesant k" 2000	
	le mètre cube	
	id. lavée et tamisée à grains fins, même poids et rendement que la précédente	
	de Suisse. (Val-de-Belémant). Mine lavée de Seprais, rendant 42 p. 0/0 en fer, pesant 2000 kº le mètre cube	
	de la Hº-Saône /Chapelle-St-Quillain-prés-Gy).	
	Mine lavée de La Chapelle, rendant 36 0/0 cn fer, pesant 1650 k" le mètre cube	
	de Chamesol (Doubs).	
	Mine en roche de Chamesol, rendant 20 0/0 en fer, pesant 4500 le mètre cube	
	Conglomerat de grains , bloc de Mine pesant 200 kilog	
	FONTES BRUTES ET MOULÉES.	
	Fonte bruie.	
2	Cassures de fonte noire	64
1	id. blanche	28
	Toman Control of the	2
1	Fonte trempée en cylindres. Cylindre dur tourné de 4,700 millimètres de table et 583 millimètres de diamètre	3885
1	id. 1,000 id. 500 id.	1962
1	id. avec cannelures	376
1	id. 0"450 millimètres de table et 490 millimètres de diam.	68
	Fonte trempée en croisements.	
1	Croisement Ouest 5º 30'	602
1	id. Orléans 3º 8' · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	536
4	id. Suisse 8"	310

Intérieur de la distillerie Pernod de Pontarlier, 1910

L'industrie de l'absinthe est l'activité principale qui emploie le plus d'ouvriers à Pontarlier au début du XX^e siècle. C'est une filière complète qui comprend la culture de la plante, la distillation et la commercialisation. Près de 400 salariés travaillent dans les distilleries. Indirectement, cette activité emploie également des ouvriers pour la fabrication de caisses de transport, de tonneaux et de bonbonnes. Ce produit est exporté en Europe, en Afrique, en Asie, en Amérique et jusqu'en Océanie.

Sa production passe de 450 litres en 1855 à 10 millions de litres en 1911 à la veille de son interdiction de fabrication qui stoppe cette production en 1915.





Châssis de voiture Zedel, 1910

Proche de la frontière, bénéficiant d'un réseau ferré adapté, Pontarlier accueille les industriels suisses qui contournent ainsi les lois protectionnistes adoptées en 1892 et bénéficient d'une ouverture sur le marché français.

L'usine Zedel, installée en Suisse depuis 1896, s'implante en 1905 à Pontarlier pour continuer de développer sa fabrication de moteurs automobiles. Rapidement, Zedel construit de véritables modèles automobiles. L'excellente finition et la robustesse de ces modèles lui assurent une renommée internationale. L'usine possède ainsi sa propre école d'apprentissage.

En 1924, elle prend le nom de Donnet-Zedel et compte alors plus de 900 salariés. Mais l'année suivante, la production est déplacée à Nanterre, dans une nouvelle usine mieux adaptée et le site de Pontarlier est fermé en 1929.



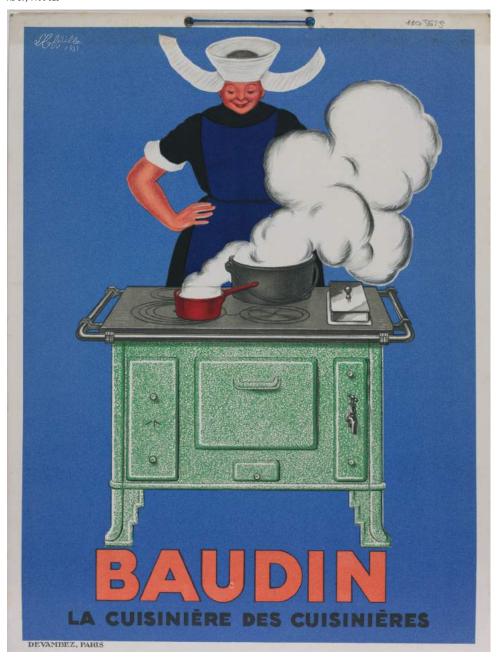


Publicité pour une cuisinière Baudin, 1933

Les premières réclames, à partir des années 1830, accompagnent le développement de la presse qu'elles financent en partie, et reflètent l'augmentation de la production et l'élargissement des marchés grâce au chemin de fer, aux grands magasins et aux catalogues de vente par correspondance. Elles permettent de faire connaître du grand public de nouveaux produits, des marques ou des entreprises. Au milieu du XIX^e siècle, ces réclames trouvent de nouveaux supports plus artistiques et attirants comme les affiches.

Les forges de Baudin qui produisent des objets en fonte de la vie courante, des poêles et des fourneaux n'échappent pas à cette nouvelle tendance, publiant des catalogues vantant les différents modèles de leur production adaptés à tous les besoins et à tous les budgets.

AD 39, 110 J 625







sujet d'étude n°2.1

Problématique

En quoi les effets de l'industrialisation s'observent-ils aussi dans l'espace quotidien des sociétés ? L'exemple du nord de la Franche-Comté.

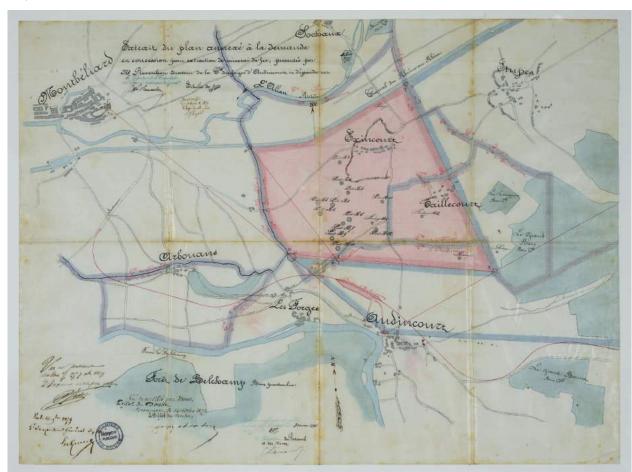
Contexte

L'essor industriel n'a pas seulement eu pour effet de modifier l'appareil productif des sociétés mais aussi de transformer le cadre de vie de ces dernières. L'exploitation des ressources utiles à l'industrie (matières premières, énergies), la multiplication des échanges commerciaux sur des infrastructures nouvelles (routes, canaux, voies ferroviaires), la concentration des populations sur les nouveaux lieux du travail (le plus souvent urbains) et l'accès à de nouveaux éléments de confort contribuent en quelques décennies à totalement bouleverser les paysages et le quotidien des personnes.

Documents

Document 1 : Plan d'une partie du pays de Montbéliard autour des Forges d'Audincourt, 1879

AD 25, 7 S 22





sujet d'étude

Document 2 : Proposition d'électrification de l'éclairage public à Montbéliard, 1911

AD25, Sp 82

PONTS ET CHAUSSÉ	es A Montbéliard , le 2 Juin 191 1
DÉPARTEMENT	Rue , Nº
du Doubs .	
SERVICE du Contrôle d distributions électrique ARRONDISSEMENT de Montbéliard	d'énergie
	RAPPORT DE L'INGÉNIEUR
M. Vagneux .	
M. Mouret	A la date du 2 Juin 1911 , nous recevons la
	lettre jointe émanant de la Société des Forces Motrices du
N* d'ordre du registre.	Refrain tendant à ce que l' Administration accorde à la dite
The state of	Société l'autorisation d'installer dans les rues de la Ville
Ville de	de Montbéliard , des conducteurs d'énergie électrique de lère
Montbéliard .	catégorie (alternatif 120 V) pour l'illumination de cette
Demande d'au-	Ville lors des fe tes des 4 et 5 courant .
torisation le la Société	Les Conducteurs seront isolés . La Société des Forc
du Refrain	motrices du Refrain étant autorisée par permission de voirie
In (Ann.	à établir des canalisations d'énergie électrique dans les
CHAUESTES *	rues ou chemins de la Ville de Montbéliard , l'autorité com-
9740	pétente pour autoriser l'exécution des lignes provisoires
3	susvisées, qui ne figuraient pas au projet d'exécution ap-
The state of the s	prouvé et y lancer le courant est M. 1' Ingénieur en Chef du
60d. Nº 42 bis.	Contrôle .
#1006,N	Nous avons l'honneur de proposer qu'il veuille bien
du 22 m	eu égard à l'urgence de la demande jointe, accorder cette d
-Inite.	ble autorisation à la Société pétitionnaire .
hap, No 82. — Janto, du 22 mai 1906, Mod.	L'Ingénieur Ordinaire,
3	rice de fren vanton en possible en present par

Document 3 : Vue aérienne des cités ouvrières belfortaines, vers 1960

AM Belfort, 4 Fi 864



Questions

1/ (Document 1) Citez les diverses infrastructures de transport et les activités industrielles visibles sur le plan. Quelles relations peut-il exister entre les unes et les autres ?

2/ (Document 2) Quelle nouveauté survient à Montbéliard en 1911 ? En quoi cela peut-il changer le quotidien des habitants de cette ville ?

3/ (Document 3) Quel est, selon vous, le lien entre le lotissement de maisons du premier plan et les grands bâtiments placés à l'arrière ?

4/En vous appuyant sur des documents de votre manuel ou sur vos connaissances, dites si cette modification des paysages liée à l'industrialisation est propre à la Franche-Comté ou bien s'il s'agit d'un phénomène plus général ?

Expression écrite

Rédigez un court paragraphe expliquant en quoi les paysages et la vie quotidienne de la population ont été transformés par l'industrialisation des économies.

Chapitre 2 // Des paysages métamorphosés

2.1 Une urbanisation galopante

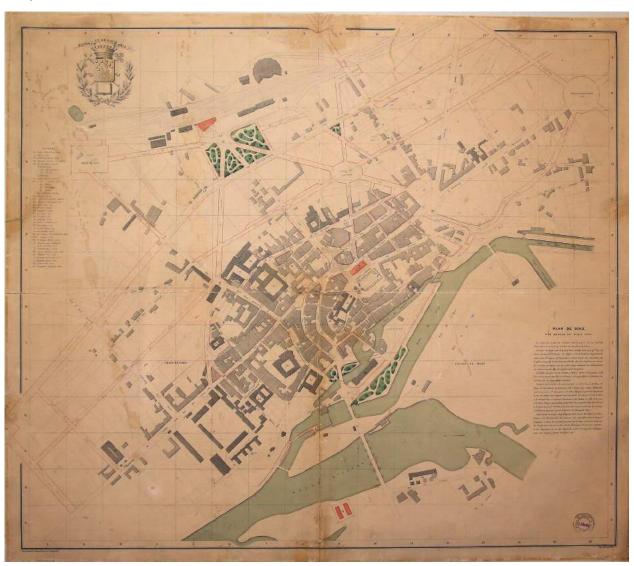
Plan de Dole dit Berger-Budin, 1874

La ville de Dole ancrée sur son centre ancien s'ouvre peu à peu sous la pression démographique et le développement industriel depuis le milieu du XIX^e siècle. Le chemin de fer force la cité à chercher de nouveaux horizons et des quartiers industriels se dessinent.

En 1874, les architectes Berger et Budin proposent un projet se voulant être un outil pour le développement de la ville, un document utile à tous les habitants et aux administrations.

Inspiré des aménagements et de la pensée du baron Haussmann, ce projet urbain ne verra jamais le jour. Les édiles municipaux sont réticents à ces changements qui allaient modifier en profondeur le paysage. Toutefois, certaines réalisations vont voir le jour quelques années plus tard.

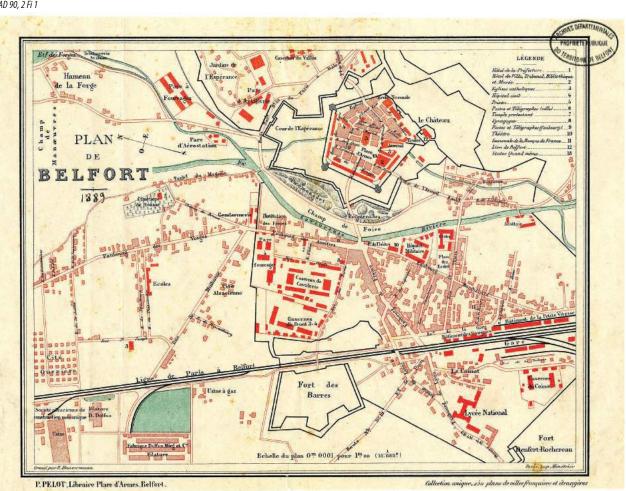
AM Dole, 31 Fi 15



Plan de Belfort, 1889

Deux « villes » se côtoient en 1889 : l'une se caractérise par son statut de ville de garnison, délimitée à l'est par le mur des Faubourgs. Elle prend de l'ampleur avec l'ajout de nouvelles casernes, Bougenel et Béchaud. La seconde, à caractère « industriel », naît à proximité des usines alsaciennes (SACM - Société alsacienne de Constructions mécaniques - et DMC -Dollfus-Mieg et Compagnie-). L'immigration de travailleurs alsaciens vers le Territoire de Belfort nécessite l'implantation des premières cités ouvrières dans ce qui va devenir le faubourg des Vosges; celles-ci sont facilement identifiables par leur plan en damier (46 maisons à logements multiples). C'est également dans ce contexte qu'est construit le Lycée national, dont la première rentrée s'effectue le 4 novembre 1873.

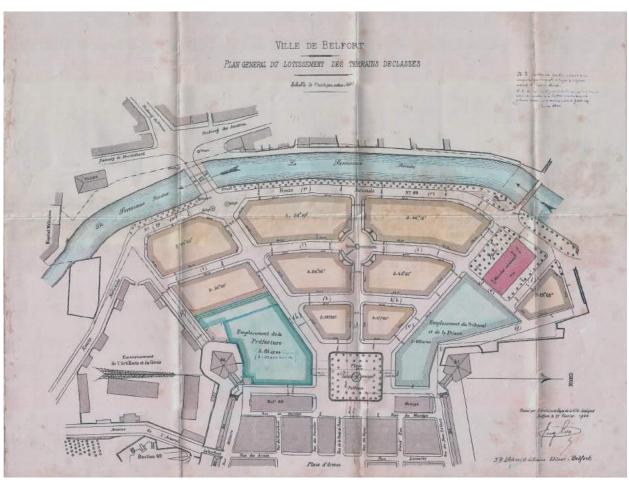
AD 90, 2 Fi 1

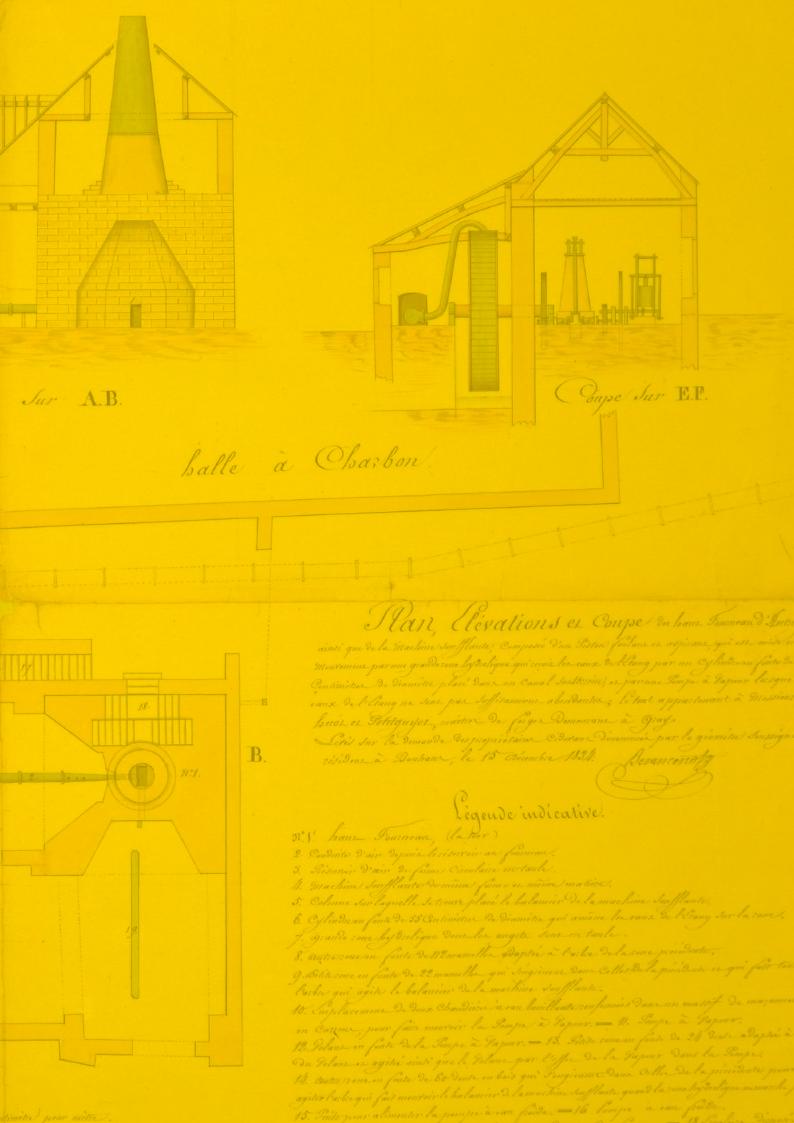


Plan d'urbanisme de Belfort : le quartier neuf, 1900

Après le siège de 1870 et l'explosion démographique qui en découle, Belfort étouffe dans son carcan de murailles. En 1897, la municipalité acquiert des terrains militaires et obtient l'autorisation de déraser les fortifications. Pour la première fois, elle met en place un plan de développement urbain : le quartier neuf est un éventail, aux immeubles élégants, dont le cahier des charges très strict supporte la comparaison avec les immeubles haussmanniens de Paris. Le quartier accueille des établissements prestigieux : le Grand hôtel du Tonneau d'or (1907), de grands magasins (Galeries Modernes, Au Bon Marché), un café glacier. La place de la République devient le cœur administratif de Belfort et de sa région avec la construction de la préfecture et du palais de justice en 1903.

AM Belfort, 1 N 20





sujet d'étude n°2.2

Problématique

En quoi l'industrialisation va-t-elle profondément bouleverser les paysages comtois?

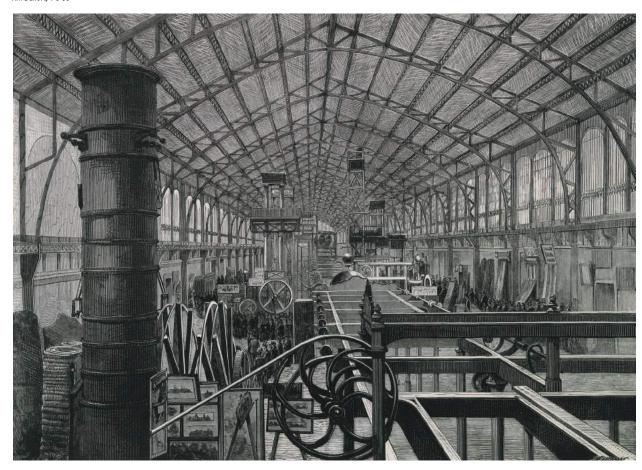
Contexte

Les nombreuses friches industrielles encore présentes sur l'ensemble du territoire comtois témoignent de la forte industrialisation de la Franche-Comté au XIX^e siècle. Le bâti industriel comtois montre à la fois une activité riche et variée depuis les mines de houille autour de Ronchamp jusqu'à la fabrication de pièces d'horlogerie au sud. Ce patrimoine longtemps délaissé est aujourd'hui progressivement réhabilité et mis en valeur en tant que richesse culturelle et architecturale.

Documents

Document 1 : La « cathédrale DMC », gravure, 1927

AM Belfort, 1066



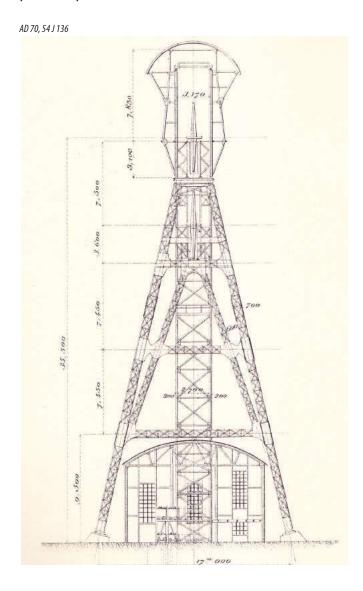
sujet d'étude

Document 2 : Carte postale représentant les soieries Chardonnet des Près-de-Vaux,1904-1907

AM Besançon, CP-B-P4-0354



Document 3 : Plan du premier puits de 1 000 m creusé en France à Ronchamp, 1908



Questions

- 1/ (Documents 1 et 3) Quels sont les matériaux utilisés pour l'édification de ces structures ? En quoi constituent-ils une révolution dans les techniques de construction ?
- 2/ (Document 2) Relevez les éléments caractéristiques du bâti industriel du XIX^e siècle.
- 3/ (Documents 1, 2 et 3) Quels sont les buts recherchés dans la construction de ces bâtiments?
- 4/ En vous appuyant sur des documents de votre manuel ou sur vos connaissances, relevez d'autres exemples de la modification des paysages liés à l'industrialisation à l'échelle de la France ? Sont-ils de même nature ? Justifiez votre réponse.

Expression écrite

Rédigez un court paragraphe qui montre en quoi la révolution industrielle a transformé les paysages comtois au XIX^e siècle.

Chapitre 2 // Des paysages métamorphosés

2.2 La naissance d'un bâti industriel

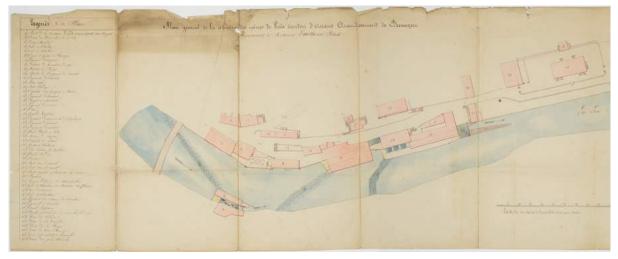
Usine de tréfilerie à Lods sur la Loue, 1852

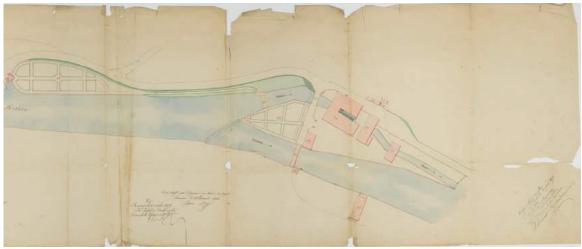
En 1852, Jules Vautherin, ingénieur centralien et héritier d'une usine de tréfilerie à Lods, dans la haute vallée de la Loue, demande à la préfecture l'autorisation d'exhausser l'un des barrages qui alimente son usine en énergie. C'est à cette occasion qu'est réalisé le plan de l'ensemble industriel qui borde la rivière. L'implantation est ancienne, puisque l'emplacement d'un martinet est attesté dès le milieu du XVII^e siècle, mais l'activité prend son essor dans le dernier tiers du XVIII^e siècle lorsque Noël Fleur y implante une forge. Dès lors, la production de fil de fer, de clous et d'épingles ne cesse de croître et l'usine de s'agrandir.

Comme on le voit sur le plan, cinq cents mètres en aval du premier site, un second est aménagé au début du XIX^e siècle et la demeure des propriétaires, le « château des forges », est construite entre les deux.

Au milieu du siècle, l'usine, avec une autre construite en aval à Vuillafans, fabrique plus de 750 tonnes de fil de fer, dont 250 t sont converties en clous et en aiguilles. Elle emploie près de 500 ouvriers dont beaucoup vivent sur place. La mécanisation précoce et le choix de la valeur ajoutée (fabrication de 36 grosseurs différentes de fil) fondent le succès de cette entreprise jusqu'au lendemain de la Première Guerre mondiale.

AD 25, 428 S 4





Les usines Roux à Montbéliard, seconde moitié du XIXe siècle

En 1834, Albert Roux installe une usine d'horlogerie à Montbéliard au lieu-dit « la Prairie ». Plus de 300 ouvriers y travaillent en 1859, et l'entreprise connaît un certain succès jusque dans les années 1920.

Bâtie sur le canal pour faire fonctionner une roue hydraulique, l'usine est agrandie au fil des années et la demeure patronale est construite vers 1853. Le plan et la restitution de l'usine témoignent l'organisation de la production, avec un logement pour les ouvriers à proximité des ateliers et la résidence du chef d'entreprise sur l'autre rive du canal. Le logement patronal et ouvrier est donc intégré au bâti industriel.

AM Montbéliard, Images du patrimoine - Plan général des usines , 1858

Character usonal n°3 de Montabland à Ganca - Character |

Character usonal n°3 de Montabland à Ganca - Character |

Character usonal n°3 de Montabland à Ganca - Character |

Character usonal n°3 de Montabland à Ganca - Character |

Character usonal n°3 de Montabland à Ganca - Character |

Character usonal n°3 de Montabland à Ganca - Character |

Character usonal n°3 de Montabland à Ganca - Character |

Character usonal n°3 de Montabland à Ganca - Character |

Character usonal n°3 de Montabland à Ganca - Character |

Character usonal n°3 de Montabland à Ganca - Character |

Character usonal n°3 de Montabland à Ganca - Character |

Character usonal n°3 de Montabland à Ganca - Character |

Character usonal n°3 de Montabland à Ganca - Character |

Character usonal n°3 de Montabland à Ganca - Character |

Character usonal n°3 de Montabland à Ganca - Character |

Character usonal n°3 de Montabland à Ganca - Character |

Character usonal n°3 de Montabland à Ganca - Character |

Character usonal n°3 de Montabland à Ganca - Character |

Character usonal n°3 de Montabland à Ganca - Character |

Character usonal n°3 de Montabland à Ganca - Character |

Character usonal n°3 de Montabland à Ganca - Character |

Character usonal n°3 de Montabland à Ganca - Character |

Character usonal n°3 de Montabland à Ganca - Character |

Character usonal n°3 de Montabland à Ganca - Character |

Character usonal n°3 de Montabland à Ganca - Character |

Character usonal n°3 de Montabland à Ganca - Character |

Character usonal n°3 de Montabland à Ganca - Character |

Character usonal n°3 de Montabland à Ganca - Character |

Character usonal n°3 de Montabland à Ganca - Character |

Character usonal n°3 de Montabland à Ganca - Character |

Character usonal n°3 de Montabland à Ganca - Character |

Character usonal n°3 de Montabland à Ganca - Character |

Character usonal n°3 de Montabland à Ganca - Character |

Character usonal n°3 de Montabland à Ganca - Character |

Cha

AM Montbéliard, Images du patrimoine - Restitution des usines, vers 1890

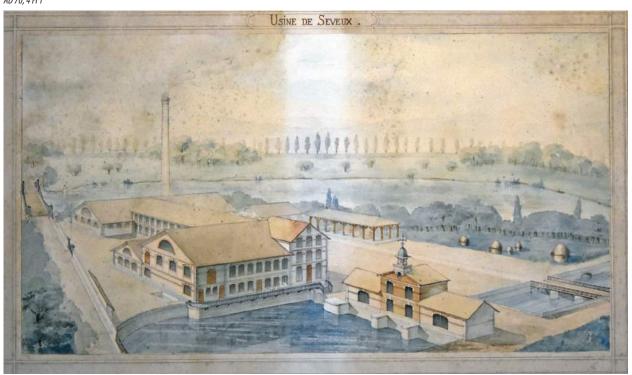


Gravure de l'usine de Seveux, fin du XIX^e siècle

Une fabrique de pâte à papier est établie dès 1877 sur le site de l'ancien haut-fourneau exploité de manière industrielle depuis la fin du XVII^e siècle. Cette gravure de l'usine de Seveux réalisée à la fin du XIX^e siècle montre l'importance du site et ses différents agrandissements réalisés entre 1890 et 1892 avec ses bâtiments de production, ses hangars et les logements ouvriers.

Vers 1900, la production quotidienne de pâte à papier avoisine les 15 t. Elle culmine avec 300 à 400 t en 1918. L'usine ferme définitivement ses portes en 1931.





Usine Édouard Pernod de Pontarlier, vers 1900-1915

Le développement industriel de Pontarlier, sous l'impulsion d'entrepreneurs suisses, entraîne la construction d'usines modifiant le paysage urbain de façon particulière. À l'inverse des usines classiques de briques rouges, les distillateurs et industriels suisses privilégient la construction de bâtiments en pierre de taille présentant de larges ouvertures. Les façades des usines Schrader, Nestlé et de l'ex-distillerie Junod en gardent encore le souvenir.

La distillerie Pernod fils est citée en exemple après sa reconstruction en 1901 pour le bien-être et le respect du personnel. Les ateliers sont vastes, aérés, chauffés en hiver et disposent de vestiaires spacieux.

AM Pontarlier, 4 Fi 15



Implantation des usines alsaciennes à Belfort, 1913

Après 1870, l'arrivée de grandes firmes alsaciennes modifie profondément la physionomie de l'industrie belfortaine jusque-là caractérisée par de petits établissements implantés au cœur du tissu urbain. Cette carte postale datée de 1913 situe, de gauche à droite, les Établissements Kœchlin (tissage), la Société alsacienne de Constructions Mécaniques (future Alsthom) et la filature Dollfus-Mieg et Compagnie.

La standardisation et la spécialisation du bâti industriel est bien visible : le regroupement des ateliers par types dans un plan élaboré montre combien les processus de production ont été réfléchis de manière à rationnaliser l'ensemble de la fabrication, maîtriser les coûts et augmenter la productivité des usines.

AM Belfort, 4 Fi 542



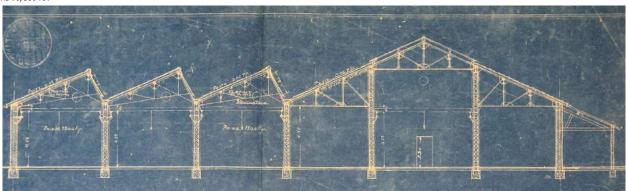
Plan du sité de l'usine des Prés à Beaucourt, société Japy, 1919

Les plans, reproduits avec la technique de diazographie, sont dessinés en 1919 par le cabinet d'architectes Walter et Thierry de Montbéliard. Il s'agit d'un nouveau site de production, implanté au cœur de la cité, qui verra le jour en 1921.

Il est construit selon le modèle anglais du Shed, qui marque les paysages industriels par son architecture spécifique. Succession d'ateliers en rez-de-chaussée, surmontés d'une toiture en dents de scie, il permet d'amener la lumière au cœur des usines ; il est ici accolé à une halle, de volume plus conséquent, permettant le montage du gros matériel électrique.

Cette technique de construction, avantageuse en termes de coût, répond également à une logique de gain de temps et de flexibilité dans l'assemblage des différents éléments.



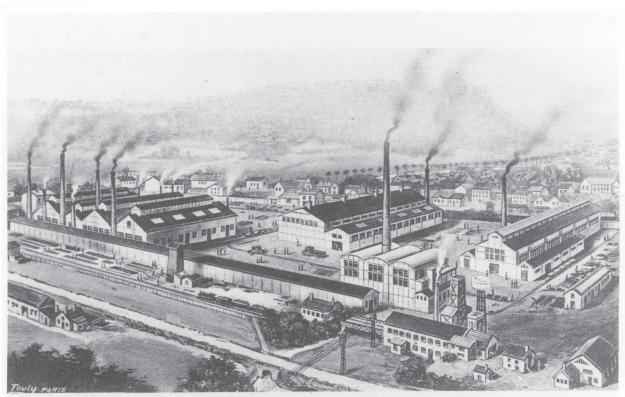


Les aciéries de Champagnole, années 1920

En 1912, une première aciérie qui fabrique des aciers spéciaux voit le jour à Champagnole. En 1916, elle devient la Société anonyme des Aciéries de Champagnole et connaît un développement rapide stimulé par la guerre en produisant des aciers rapides en barres. Elle se dote de fours électriques à arc et d'un marteau-pilon et travaille avec les forges de Syam qui sont chargées du laminage.

Elle compte plus de 200 ouvriers en 1923. Dans les années 1930, elle construit une cité ouvrière à proximité pour loger ses ouvriers et maintient son activité jusqu'à aujourd'hui.

AD 39, 31 Fi 567



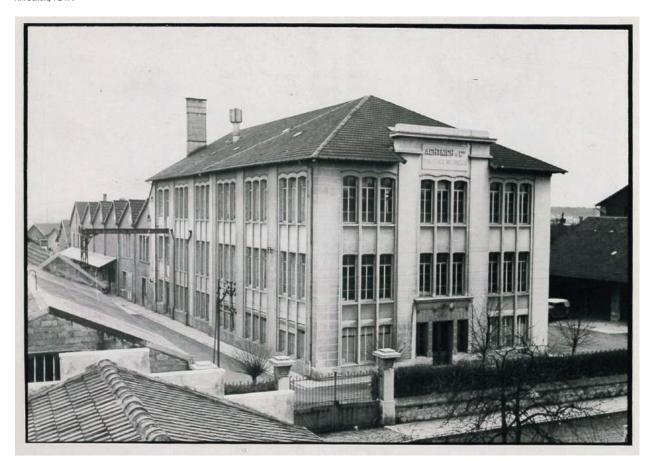
Vue Générale des Aciéries de Champagnole (Jura)

Bonneterie Achtnich de Belfort, vers 1930

En 1910, les Tricotages Mécaniques Achtnich et Cie sont fondés à Belfort par un industriel suisse. On y fabrique du linge de corps en laine, coton et soie. Jusqu'à sa fermeture en 1994, le site ne cessera de connaître les modifications nécessaires aux choix industriels, aux nouvelles méthodes de fabrication et aux quantités produites.

Un bâtiment sur trois niveaux est édifié entre 1921 et 1923. Un nouvel atelier de fabrication est construit entre 1945 et 1949 dans le prolongement du précédent. En 1958-1959, un nouveau bâtiment est érigé, perpendiculairement au premier. Cet édifice est composé de parpaings de béton et de béton armé, matériaux indispensables à la solidité de l'usine qui accueille de lourdes machines de production.

AM Belfort, 1 Z 179

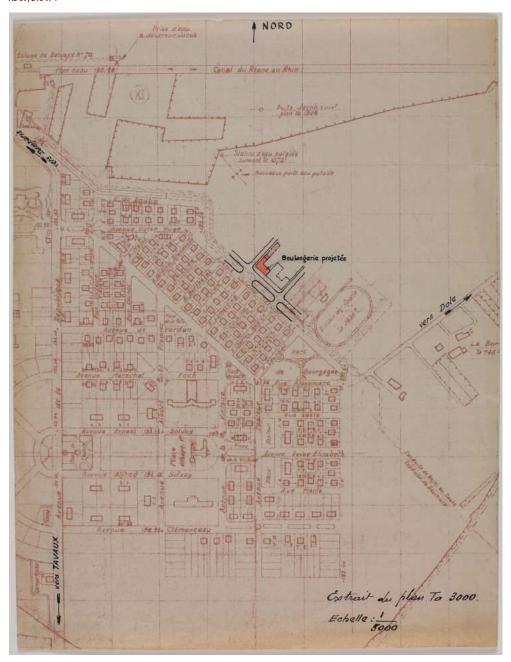


Plan de la cité ouvrière de l'usine Solvay de Tavaux, 1946

Compte tenu des risques liés à l'activité de l'entreprise Solvay qui produit notamment du chlore, l'usine chimique de Tavaux, le site industriel le plus important du Jura, est implantée en 1930 à l'écart des villages existants.

À proximité, l'entreprise construit pour ses salariés une véritable ville sur plus d'une cinquantaine d'hectares, où la hiérarchie de l'entreprise est reproduite. Ingénieurs, contremaîtres, ouvriers et employés disposent de maisons individuelles ou jumelées avec jardin, ou de logements dans des immeubles d'habitation selon leur statut, et bénéficient de tout ce qui est nécessaire : une école, des commerces, des installations sportives et même un centre de soins et une église. L'œuvre sociale de l'entreprise crée un entre-soi confortable et envié du voisinage.

AD 39, 213 W 1



Usine Graf de Dole, 1947

En 1917, les trois frères Graf, d'origine suisse, créent une fabrique de fromage de gruyère fondu à Dole. Ce produit innovant, de fabrication économique et d'usage pratique, se conserve très bien et répond aux goûts nouveaux et aux habitudes des consommateurs du XX^e siècle. Le succès arrive vite et l'usine située à proximité du centre-ville s'agrandit.

Cette représentation imaginaire de l'usine de Dole illustre ce développement.

L'association avec l'entreprise Bel en 1960 permet aux établissements Graf de dépasser largement le cadre régional.

AM Dole, 9 Z 23/14



Photographie promotionnelle du hall de montage des locomotives Alsthom à Belfort, 1953

Depuis 1881, la SACM (devenue Alsthom) fabrique des locomotives à Belfort. Au lendemain de la Libération, l'usine reprend sa production et agrandit le site. Construit en rez-de-chaussée, le hall de montage des locomotives, constitué d'un volume unique et monumental, est pourvu d'une ossature et d'une charpente métalliques.

Il est destiné à la fabrication des locomotives électriques (BB 8100 puis CC 7100) ; en 1955, Alsthom remporte un grand succès avec le record du monde de vitesse sur rail réalisé par la locomotive CC 7107 (331 km/h).



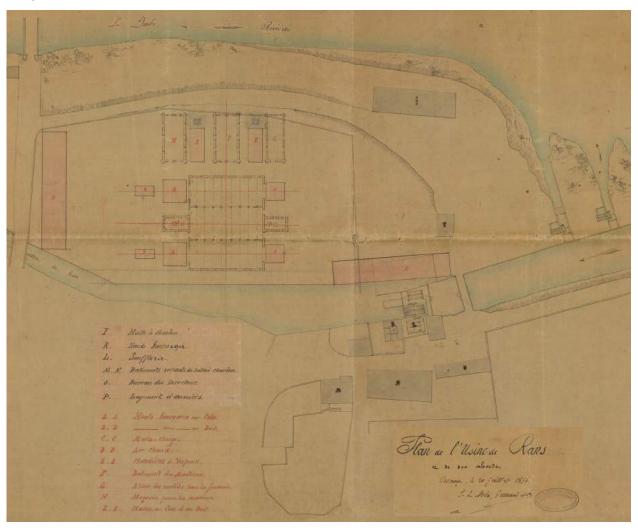
Chapitre 2 // Des paysages métamorphosés

2.3 L'exploitation des ressources naturelles et ses limites

Création de hauts-fourneaux à Rans, 1854

En 1854, la Société des Forges de Fraisans décide de moderniser les forges de Rans, implantées depuis 1705 sur les rives du Doubs. Elles transforment le minerai de fer des mines d'Ougney situées à une dizaine de kilomètres, dans des hauts-fourneaux alimentés au charbon de bois provenant de la forêt de Chaux toute proche. Ces forges ne sont plus assez rentables face à la concurrence anglaise qui produit le fer avec du coke. Quatre nouveaux hauts-fourneaux alimentés au coke sont construits, dont deux de plus grande capacité. Une machine à vapeur actionne leur soufflerie, remplaçant la prise d'eau sur le Doubs soumise aux aléas climatiques. La rivière devient la principale voie d'acheminement des matières premières et des productions de l'usine. La création d'une voie ferrée entre Ougney et Rans, pour remplacer efficacement les charrettes dans le transport du minerai, complète cette transformation.

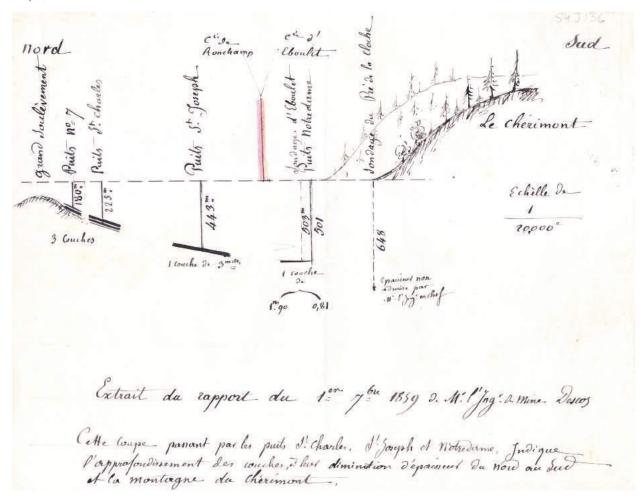
AD 39, Sp 3415



Coupe de la concession de Ronchamp, 1859

Cette coupe à travers les concessions de la compagnie de Ronchamp-Champagney et de la compagnie concurrente d'Éboulet est extraite du rapport de l'ingénieur des mines Descos daté du 1^{er} septembre 1859. On remarque les noms des différents puits ainsi que les différents niveaux d'approfondissement des couches. Le puits Saint-Joseph, qui est l'un des plus productifs du bassin houiller durant la seconde moitié du XIX^e siècle, est le théâtre d'un terrible coup de grisou le 10 août 1859 qui va provoquer la mort de 29 mineurs.

AD70, 54 J 136



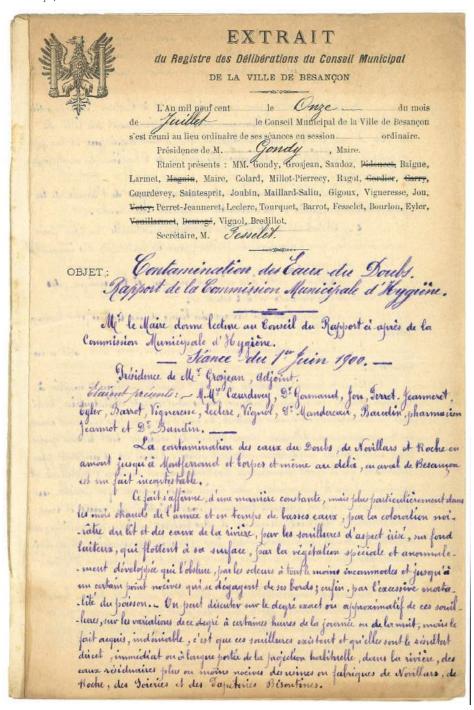


Contamination des eaux du Doubs par des usines, 1900

A Besançon et aux environs, certaines usines importantes polluent le Doubs. Les eaux utilisées pour leurs activités sont directement rejetées dans la rivière et provoquent sa contamination.

Ce document, daté de 1900, nomme les coupables : la papeterie de Novillars, la distillerie de Roche-lez-Beaupré, la papeterie et les soieries Chardonnet de Besançon (quartier des Prés-de-Vaux). Leur localisation, en amont de la ville, empêche toute utilisation du Doubs comme source d'eau potable. La pollution de la rivière, connue de tous, est visible à l'œil nu : couleur noirâtre, fond laiteux, végétation dense, odeurs nauséabondes et mortalité excessive des poissons.

AM Besançon, 4 D 4



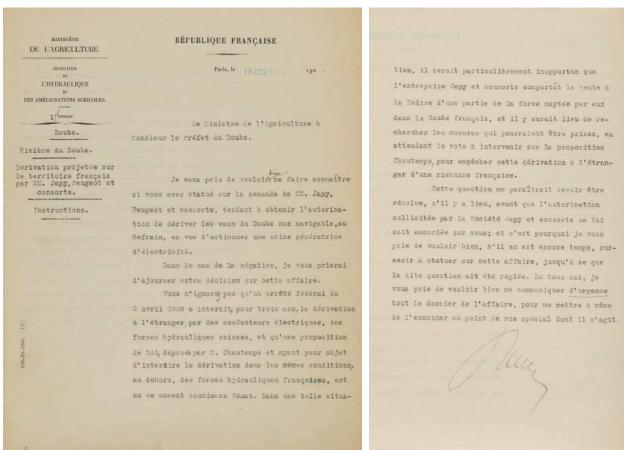
Usine électrique du Refrain, 1906

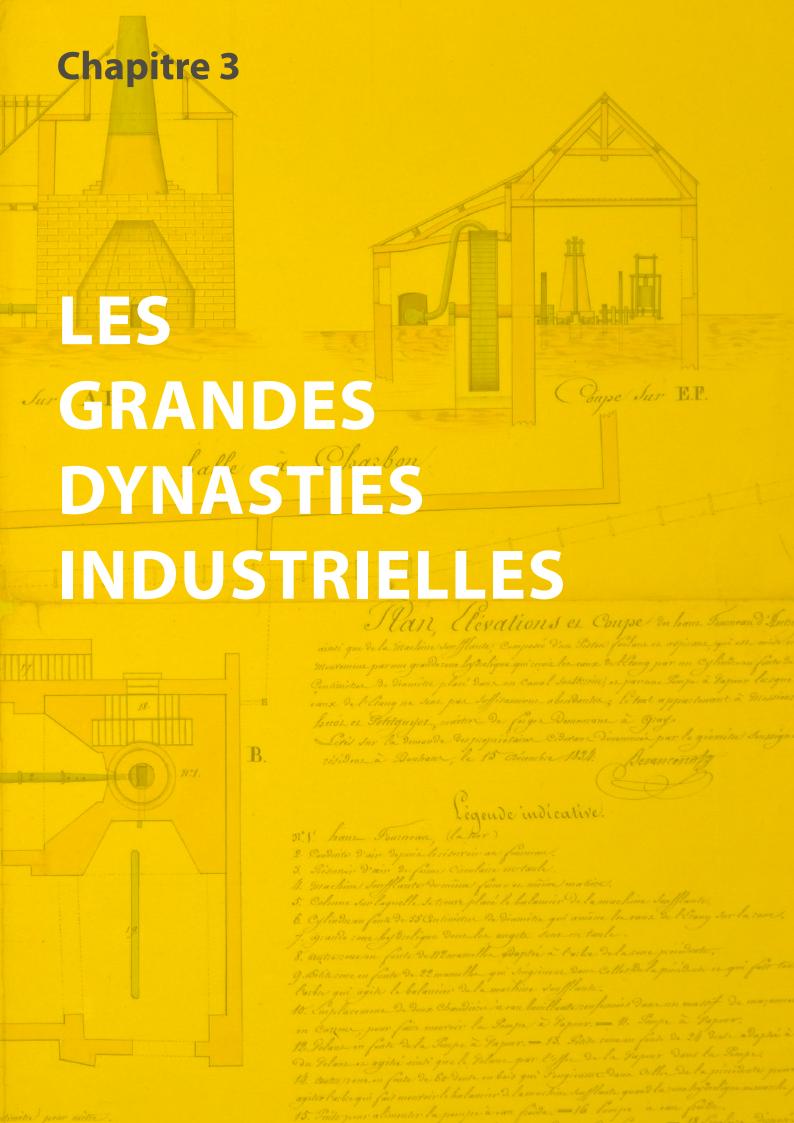
En 1906, l'électricité est déjà un bien stratégique dont les États souhaitaient jalousement conserver le bénéfice. Ce sont pourtant des industriels cherchant à pourvoir leurs usines d'une source d'énergie nouvelle qui sont à l'initiative des premières centrales hydroélectriques.

Celle située à l'entrée de gorges accidentées du Doubs, au Refrain, sur le territoire de Charquemont, est inaugurée en septembre 1909, trois ans après la fondation d'une société dont les membres du conseil d'administration sont des entrepreneurs suisses et doubistes comme Japy ou Peugeot. Son bâtiment principal, qui illustre par son architecture palatine le culte du progrès, abrite trois groupes turbo-alternateurs placés à la sortie d'une conduite forcée de 115 m de long et qui atteint la centrale au terme d'une chute de 62 m.

La diffusion de l'électricité par voie aérienne vers quatre sous-stations du pays de Montbéliard, contribue au développement des entreprises de mécanique de ce territoire dans le premier tiers du XX^e siècle.

AD 25, 401 S 1





sujet d'étude n°3

Le comte de Chardonnet, un exemple d'entrepreneur industriel en Franche-Comté

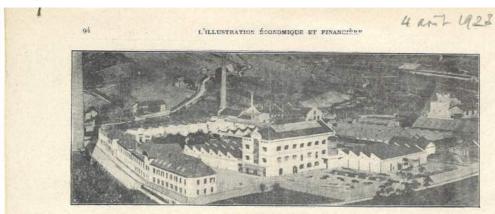
Problématique

En quoi le comte de Chardonnet illustre-t-il la figure de l'entrepreneur industriel?

Documents

Document 1 : Brève histoire de l'invention de la soie artificielle et photographie de l'usine des Prés-de-Vaux à Besançon, article paru dans Le Doubs industriel, 4 août 1923

AM Besançon, 15 Z 1



VUE GÉNÉRALE DE L'USINE

Société de la Soie artificielle de Besancon

La Soie artificielle - Industrie d'origine française

Un des titres de gloire, et non des moindres, de la ville de Besançon, est d'avoir donné le jour à l'industrie de la soie artificielle, d'un essor aujourd hui prodigieux. Ce titre, elle le doît à son illustre fils, le comte Hilaire de Chardonnet, né à Besançon le 1º mai 1839.

Il y a maintenant près de deux siècles que l'idée à été émise de produire par un moyen chimique un filament pouvant remplacer celui du ver à soie; le problème était cependant d'une difficulté inculé. Le fil de soie grège n'a pour diamètre qu'un centième de millimètre carviron, pour le rompre, il faut une force de près de 50 kilos par millimètre carvie, après tissage il donne des étoffes d'une souplesse et d'une élégance admirées depuis des milliers d'années — il est établi que 3000 ans avant l'ère chrétienne, les Chinois filaient le cocon du bombyx mori.

Songer à fabriquer par voie de synthèse une matière de sécrétion animale, c'est-à-dire non pas une substance unique, mais un mélange complexe de corps dont la nature chimique est encore incertaine, eût été trop ambitieux; l'état açtuel de la science ne permet, encore pas de supposer que ce résultat puisse être jamais oblenu. Réaumur, dans son « Mémoire pour servir à l'histoire des insectes », indique en 1734 comment il entrevoit la solution:

« Une autre vuiè que la nature semble nous donner ici, « dil-il, c'est que la soye avec nos gommes et nos « résines ou avec leurs préparations? Cette idée, qui « pourroit d'abord paroître chimérique, ne semblera pas « telle lorsqu'on viendra à l'approfondir. »

Bien des années devaient s'écouler avant qu'un industriel ossit entreprendre la réalisalion de cette conception. En 1855, Audemars de Lausanne prend un brevet pour la fabrication d'un produit qu'il appelle « Soie artificielle ». Il fait une pâte de jeunes pousses de mûrier transformées en collodion et d'une solution de caoutchoue, en extrait un fil visqueux avec une pointe d'acier et ce fil, desséché dans l'air, il l'enroule sur une bobine. Une méthode était pesée mais, quant à l'application,

breux sujets, le célèbre travail de Pasteur sur le ver à soie fixe son attention. Il analyse la formation de la soie au cours de la sécrétion du bombyx, le phénomène de coagulation, l'influence de la forme du filament dans le jeu de lumière qui donne le chatoiement et enfin, la reproduction synthétique de la séricine étant pour le moment hors du moyen de l'homme, il étudie par des méthodes scientifiques rigoureuses les matières pouvant la remplacer et s'arrête à la celluiose, encore aujour-d'hui seule matière première de cette industrie.

Ces premières recherches du comte de Chardonnet demandèrent plusieurs années. Elles commencent en 1878 et le 12 mai 1886 il dépose à l'Académie des Sciences un pli cacheté contenant l'essence de son invention. Un collodion, additionné d'un chlorure métallique et chassé à travers un orifica d'i 1/10 de millimètre dans de l'eau légèrement acidulée, donne un filament qui se solidifie progressivement dans cette eau puis dans l'air. Ces filaments continus, groupés en mombre proportionné à la grosseur du fil à obtenir, donnent un textile transparent, souple, de toucher et d'aspect soyeux, leur résistance à la rupture atteint jusqu'à 30 kilos par millimètre carré, celle d'un fil d'acier, celle également des soies de Canton et du Japon.

Le comte de Chardonnet construit alors un petit atelier de fabrication de cette nouvelle soie et à l'Exposition universelle de 1889, dans la Galerie des Machines, présente des étoffes, notamment des ornements d'église tisses avec son produit; sous les yeux du public sa petite machine de laboratoire fonctionne jusqu'à la clôture de l'Exposition.

avec son produit; sous les yeux du puone sa pensmachine de laboratoire fonctionne jusqu'à la clôture de l'Exposition.

Le Jury dégerne un Grand Prix au Comie de Chardonnet qui, ghōse prodigieuse, n'avait en aucun collaborateur. Pafs, dans un banquet de la Société d'Emulation du Doubs, le maire de Besançon, au nom de la municipalité, invite le comte de Chardonnet à réserver à sa ville natale l'industrie qui allait se créer. De son côté, M. Weihel, slascien ayant opté pour la France en 1871, venaît d'étabir avec succès la fabrique de cellulose de Novilars et la papeterie de Besançon; il joint ses sollicitations à celles des édiles, offrant de s'entremettre pour le côté financier de l'entreprise. Ces propositions sont acceptées.

Les compatriotes de l'inventeur répondent à son appel; à Besançon mème, on trouve immédiatement beaucoup plus que les trois millions demandés. En 1890, sous la présidence du marquis Terrier de Loray, conseiller général, se fonde la Société anonyme pour la fabrication de la Soie de Chardonnet.

L'usine commençait à poine à se mettre en marche lorsque l'administrateur délégué, M. Weibel, mourul subitement. Il est remplacé par M. Trincano, homme d'une



sujet d'étude

Document 2 : Couverture d'une biographie du comte de Chardonnet, sans date

AM Besançon, 15 Z 1

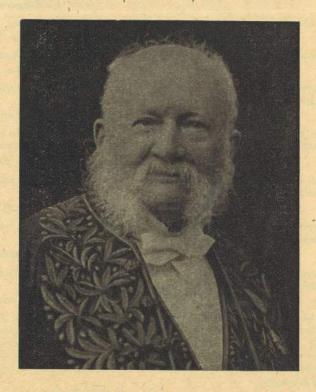
PRIX MONTYON, de l'Académie Française

AUGUSTE DEMOMENT

UN GRAND INVENTEUR

LE COMTE DE CHARDONNET

(1839-1924)



Ancien élève de Polytechnique, membre de l'Académie des Sciences, Chardonnet est l'auteur de travaux scientifiques variés (rayons ultraviolets, poudres sans fumée, photographie, radio...); il a pris une cinquantaine de brevets d'inventions et perfectionnements relatifs à l'aviation, la marine, l'automobile. Sa principale invention reste la soie artificielle (rayonne) dont il fonda des usines en France, Suisse, Belgique, Italie, Hongrie, Angleterre. Sa

Document 3 : Monument élevé en hommage au comte de Chardonnet à Besançon

Hilaire de Chardonnet fut à la fois un ingénieur et un industriel. Né à Besancon en 1839, il intègre l'École polytechnique dont il sort inaénieur des Ponts-et-Chaussées. Monarchiste légitimiste, il refuse alors prêter serment Napoléon III et renonce ainsi à son rêve de devenir officier d'artillerie. Après avoir fréquenté la cour du prince de Chambord en Autriche et participé à l'insurrection pour rétablir Don Carlos sur le trône d'Espagne, il abandonne



ses engagements politiques pour se consacrer à la science à partir de 1883. Touche-à-tout de génie, à la fois chimiste et physicien, il ne cesse les expériences. Intéressé par le téléphone, la photographie ou les moteurs d'avion, il dépose 48 brevets d'invention. Celle de la viscose ou soie artificielle, par filature des liquides à partir de cellulose, permit, en 1885, d'apporter une réponse à la maladie du ver à soie qui menaçait l'industrie lyonnaise. La fondation en 1890 de la Société de la Soie Chardonnet, dont l'usine fut implantée deux ans plus tard aux Prés-de-Vaux, près de Besançon, constitua sa première exploitation industrielle. Rapidement écarté de l'entreprise, mais copié partout dans le monde dans l'entre-deux-guerres, il meurt ruiné en 1924. L'usine de Besançon compte alors 750 ouvriers et, rachetée en 1951 par Rhodiacéta, restera le premier employeur de la ville jusqu'à sa fermeture en 1981. Le monument en l'honneur de Chardonnet, élevé en 1936 à l'initiative des sociétés savantes locales à l'entrée du pont de la République, érige « l'homme illustre » en exemple et constitue un reflet du culte alors rendu à la science et au progrès industriel.

Questions

- 1/D'après les documents, pour quelle raison principale le comte de Chardonnet est-il connu?
- 2/ En quoi son invention répondait-elle à un besoin économique ?
- 3/ Comment s'est traduite l'application industrielle de son invention à Besançon?
- 4/En vous appuyant sur des documents de votre manuel ou sur vos connaissances, citez d'autres exemples de réussites industrielles à travers la France liées à des inventeurs.

Expression écrite

Rédigez un court paragraphe pour expliquer, à partir de l'exemple de Chardonnet, le rôle des entrepreneurs dans le processus d'industrialisation.

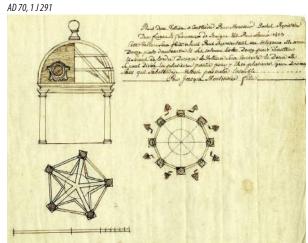
Chapitre 3 // Les grandes dynasties industrielles

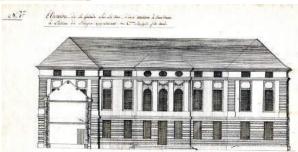
3.1 Un rôle économique et politique prépondérant

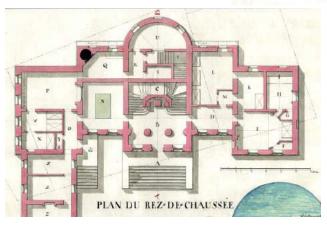
Construction d'une maison pour le maître de forges à Baignes, début XIX^e siècle

Ce plan de l'élégante et imposante maison du maître de forges de Baignes, le sieur Rochet, affirme la position sociale du maître des lieux avec en particulier la présence d'un pigeonnier, autrefois privilège seigneurial. La demeure se situe dans un cadre verdoyant, à l'écart du centre de production et témoigne de l'enrichissement considérable d'une véritable élite avec des fortunes fabuleuses qui se constituent autour de l'activité métallurgique.

Le site des forges de Baignes témoigne de la prospère activité métallurgique du département de la Haute-Saône au XIX^e siècle qui combine trois atouts majeurs : le fer, l'eau et le bois. Inspiré des salines royales d'Arc-et-Senans, le site témoigne d'une profonde recherche architecturale et esthétique qui rompt avec les sites industriels traditionnels.







Rapport du sous-préfet sur la réussite d'un pharmacien de Saint-Claude, 1864

Ce pharmacien de Saint-Claude est un exemple typique du « self-made-man » qui doit sa réussite personnelle à ses qualités intellectuelles, à son esprit d'innovation et d'entreprise ou à son sens des affaires. Fier de son succès, il essaie de transmettre ces valeurs à ses héritiers qu'il envoie dans les meilleures écoles avant de les intégrer à différents postes au sein de l'entreprise familiale pour les préparer à la succession. Si les compétences, loin d'être héréditaires, sont réunies, on peut voir émerger ainsi de véritables dynasties industrielles qui assurent parfois la prospérité de villes entières.

AD 39, 1 J 827

Fabrication del'ambre, du corail, yet - l'est là une industrie wowelle qui l'est vice à l'Claude depuis peu de temps of qui jouis d'a I've curaine proposite. Elle ne pareir avier de rivale qu'on angletire. L'est de la qu'en est venne l'ide , & l'application faite en France a fourni assure - t-ow , Dea resultata him superium à ceux qu'est-parvenu à obtenir l'industriel anglair. . Fini, un pharmaien de 1- Claude, M' Regar, qui pane pour avoir des connaissances chimiques fort exendent, I'est min en devoir de chercher par quela proceder il parviordrair à obtenir des imitations de corail semblabler à celler que fournissais l'a fugleterre. On sais que la base est l'albatre. Le difficile, c'est la coloration de la contine dans des conditiona tellar que la mame soit partout homogene, à l'inscrieur comme à l'extricur; c'est, on un mot, I briever à ce que tout : la couleur, la Queete, la persanteur Soient en rapport-penfair avec le corail vrai. M'-Megad y set parvere, &, comme je lai dis plan haut, den produite patient pour superiour à coup de son rival. Ser essais out été étentain à l'ambre, qu'il fabrique dans des conditions analogues. Ser premiur operation ne remontrat quine qu'à 3 on 4 anner; eller out été tellement heavener que, il y a 8 ou 10 mis à prine, Mr. Regal a vondu four found de pharmacia pour le livrer exclusivement à les fabrications I ambre of de wrail, quient pris essez de developpement pour occuper des à-présent-une guerantaine d'ouvriers. Laur le principe, les placement de fairaiente presque exclusivement pour l'exportation (l'a un corregioname à Paris of un on Afrique). Mais des commander qui ne ruraquent-par Vinyortance lui our ete recomment faites, turtour en fany corail, par der Commercante de la Capitale. D'après certains reunignement que j'ai remillée , cette industre procure de thei-beny beneficen à lon auteur. Lout insigne qu'elle est destince à progresser. M. Regar we I'm time par la. Il poursuit les rechercher of veut itradre der application. Je crois lavoir que dejà il a reugh à obtonir de fort beller initation d'écume de mer pour la fabrication der pieper. Ha fait der Main pour produire aun l'imitation du jais, le point où il en est déjà arrivé permet De respectives anun Soute dur la remite. Il y compte, of comp qui commissent son savoir & Sa perseverance y competent austi



Affiche électorale, 1869

Cette affiche électorale rappelle la fréquente implication des maîtres de forges dans la vie politique à l'échelon local ou national.

La famille Jobez de Syam a occupé les mairies de Syam et Morez et des sièges de conseiller général ou de député parmi les rangs républicains. Leur élection ou celle d'hommes qu'ils soutiennent leur permet de peser sur les décisions qui sont prises en matière de politique économique et sociale comme le développement des voies ferrées ou la législation du travail, et de faire appel à la force publique lors des conflits sociaux.



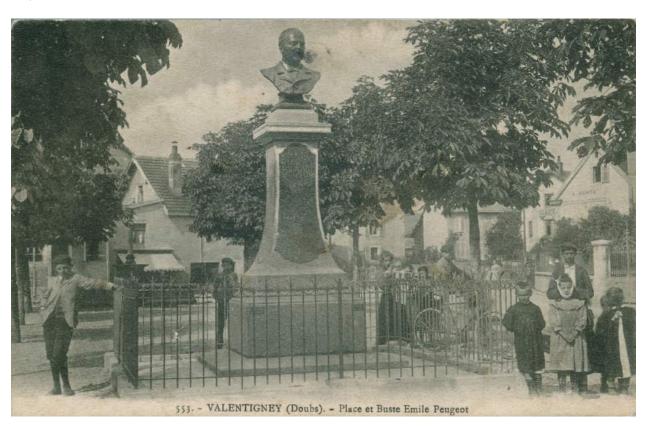
Buste d'Émile Peugeot à Valentigney, 1904

Le buste en bronze d'Émile Peugeot (1815-1874) a été inauguré sur une place éponyme de Valentigney en août 1904. Sculpté par Georges Iselin, il fut commandé par un collectif d'habitants reconnaissants envers ce membre d'une grande dynastie d'entrepreneurs. Débutée dans la meunerie, l'activité industrielle des Peugeot s'oriente au début du XIX^e siècle vers la métallurgie, avec l'implantation d'une fabrique d'objets en acier laminé à Hérimoncourt.

Conjuguant innovation (par exemple, un brevet de laminage à froid des aciers en 1819) et diversification selon la mode et les besoins, ils fabriquent tour à tour de l'outillage, des articles de serrurerie, de quincaillerie, des pièces d'horlogerie ou des baleines de corset pour les femmes. La société « Peugeot Frères », fondée par Émile et son frère Jules en 1851, compte alors des usines à Hérimoncourt, Valentigney et Beaulieu. Elle se dote à cette époque d'un emblème, le lion, pour se distinguer de la concurrence.

C'est la génération suivante, et notamment Armand, le fils d'Émile, qui orientera l'entreprise vers la fabrication de vélocipèdes en 1880 d'abord, puis vers l'automobile à partir de 1896 et réalisera la transition vers la grande industrie. Pétris de culture protestante, les Peugeot administrent leur entreprise avec paternalisme et une réelle fibre sociale. Leurs salariés doivent notamment à Émile Peugeot diverses sociétés de secours, un système d'assurances sociales et de retraites ouvrières et, à Valentigney, un hôpital où les ouvriers et leurs familles étaient soignés gratuitement.

AD 25, 6 Fi 25580/9





Chapitre 3 // Les grandes dynasties industrielles

3.2 Des affaires en famille

Contrat de mariage entre Juvénal Viellard et Laure Migeon, reçu par Maître Charles Keller, notaire à Belfort, 20 décembre 1835

En 1807, l'association de Jean-Baptiste Dominé et Jean-Baptiste Migeon autour des forges de Grandvillars, Méziré et Morvillars, donne naissance à une société de construction mécanique. Ce mariage avec Laure Migeon permet à Juvénal Viellard de faire son entrée dans la société, l'enrichissant ainsi d'un nouveau capital (à hauteur probable de 100 000 francs).

Se constitue ainsi une véritable dynastie industrielle qui va dominer également la vie

publique à tous ses échelons. Société en commandite, les membres de la famille sont actionnaires et ne peuvent céder leurs actions qu'à l'intérieur de cette dernière afin de la protéger. Cet exemple illustre le système capitaliste naissant.

Mariage

Moritage

Monitare Supertenunt Introduct States Institute a la spidence of

Monitare

Monitare

Monitare

Monitare rates d'unimont a Belost fils major de flus

Me gille & of francise duminant a Belost fils major of flus

Me gille & of francise duminant a Belost fils major of majore

Me gille & of francise duminant main of forger file majore

Me gille & of francise dulard sufference of the majore

Me who the francise dular of pilon don file majore

France Domine; mo det gelle principal of the majore

me Domine; mo det gelle positioner of interviews unline

port of much a consideration of orters as a delle

and france dela fontitute of dot one forger

and forger

Monitares, commune de Mezire, auton de Delle

Anordifiquent de Deltost

Vergule in me du mariage unt un projete et

Nout le fele ration, aura lim incepamment out parces

premute arrett les fonditions enviele de leur future union

toume d'unit:

Wille 14.

Transcription

[...] « Article 2.

Le futur époux déclare se marier avec tous ses biens.

Ils consistent en:

- **1°.** Un mobilier garnissant son appartement, voiture et autres effets évalués d'un commun accord entre les parties à la somme de six mille francs.
- **2°.** Différents immeubles en nature de forêts, prairies et maison situés sur les Territoires de Belfort, Andelnans, Challonvillars, Frahier, L'Isle-sur le Doubs, Blussan, Sourans, Chevremont, Bessoncourt et Offemont.
- Sur lesquels immeubles le futur époux déclare recevoir néanmoins une somme de quatre vingt mille francs.
- **3°.** Enfin un quart dans la concession de péage de deux ponts à Besançon résultant d'une ordonnance royale du vingt-cinq mai mil huit cent trente cinq et sur la construction desquels ponts le futur époux déclare n'avoir fait encore aucun débours. [...]

Portrait de Jules Japy (1846-1917)

La famille Japy est l'une des représentantes de ces grandes dynasties industrielles que le nord de la Franche-Comté a connues. Initiée par Frédéric Japy, propriétaire en 1777 d'un atelier d'horlogerie qu'il transforme en fabrique avec des machines-outils inventées par ses soins, cette dynastie de « grands patrons » compte de nombreuses ramifications.

Jules Japy, né et mort à Beaucourt où il est manufacturier, est le fils de l'ingénieur Adolphe Japy, marié avec Pauline Sahler, issue d'une grande famille d'industriels montbéliardais. L'endogamie au sein de ce groupe d'industriels protestants est forte : Jules Japy épouse sa cousine Jenny Japy en 1869. Il est photographié ici en 1905.

AM Montbéliard, 1 Fi 2369



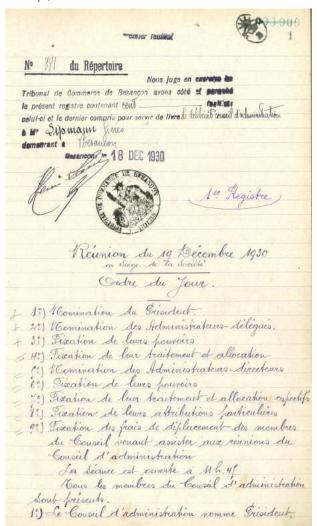


Conseil d'administration de la société LIP, 1930

Les établissements d'horlogerie LIP sont créés à Besançon par Emmanuel Lipman en 1867.

Lors du conseil d'administration du 18 décembre 1930, la nouvelle équipe dirigeante de cette entreprise qui emploie 350 personnes à Besançon est désignée: le petit-fils du fondateur Ernest Lipman est nommé président et son frère Camille administrateur délégué. Fred Lip(man), fils d'Ernest, intègre l'entreprise familiale à ce moment, avec la fonction d'administrateur-directeur. Il prend la direction de l'établissement en 1945. Sous son impulsion, LIP va devenir la plus grande entreprise horlogère française dès la fin des années 1950.

AM Besançon, 5 Z 1



Mousium Conest Lifemann, qui a été disigné à 29 Le Conseil nomme aux fourhous d'Administrateurs. déligues de la Société: Mousium Cenert Symann, demourant à Garis, 81 Boulerard Saint Michel et mousiur Camille Simann, demewant a Bevargon, of Nine V seawregard. 39) H transmet a chaque Administration telique, les pouroirs nécessaires four l'administration de Aouses les affaires de la Société, Sans déroger à l'article se et notamment four : toucher les sommes dues à la Société et payer celles qu'elle doit, utiliser tout décourert en banque ou ouverture de viedito, Souseive, endower, accepter of acquitter tous effets de commercie, et vier les mandais et les chèques sur les banquiers, débiseurs et dépositaires. Contesais, four soute operation organism la Sciité four une somme égale ou supérioure à 500.000°, la signature de deux Administrations délégués dera nécessaire. HE) Les appointements des Administrateurs déliques sont fixes à 100.000 frances par an , payables par dougiemes échies d'inspection. Le Causeil alloue, en outre, a chacun des Administrateurs d'éléques, une somme forfaithiu par dauximes échus, comme frais d'automobiles, pour le souvre de la Société ou comme indemnité de résidence. Ces décisions sont adoptées à l'unanimité

Photographie de la salle du conseil d'administration Japy, à Beaucourt, 1949

Fondée par Frédéric Japy au cours de la seconde moitié du XVIII^e siècle, l'entreprise est une société familiale. Les trois fils qui lui succèdent vont constituer la société Japy frères.

Les clichés des hommes de la famille qui ont dirigé la société ornent la salle du conseil d'administration ; ils sont le reflet de l'âge d'or de cette dynastie industrielle, à la fois galerie de portraits et arbre généalogique.

Après avoir fait fortune dans l'horlogerie, des conflits d'intérêt conduisent la famille à perdre une partie de son capital ; elle doit se diversifier pour s'adapter au contexte économique, mais son déclin est d'ores et déjà amorcé.

AD 90, 9 J 1 P 3





sujet d'étude n°4.1

Problématique

Quelles sont les conditions de travail des enfants pendant l'âge industriel?

Contexte

Au XIX^e siècle, et depuis longtemps, le travail des enfants est habituel, non seulement car ils apportent à leur famille un complément salarial non négligeable, mais aussi car ils représentent une main-d'œuvre bon marché.

Cette situation tend à évoluer au cours de l'âge industriel, mais cela prend du temps et reste fragile jusqu'en 1959 (scolarisation obligatoire jusqu'à 16 ans).

Documents

Document 1 : État statistique par l'inspection du travail concernant la région de Montbéliard vers 1880

AD25, M 2477

Nooms des	Mature de l'industrie	Hom du chef de l'établissement	Monnbre des enfants au dessous de 16 ans.	Moonbre des filles mineuros de 16 à 21 ans	Rombre Phenres de Fravail parjour
Audinourt	Forge et Folorie	Compagnie du forgis Ludrinouser e t de puntancis. Sirectus : Honoré Revervien	17	,	10-h
Audineourte	Filmeur et bir: sade de cobon	Leon Sahler	10%	19	124
		Afrika Jafni Juna A Era Guannann		28	116
		Honri Geellier et Ei <u>e</u>		1	12 5
		Japa Juns et		22	11/2
		Pompagnie des googne audineourl et dépendances			124
Colombier ford	Filature etc Amarje	heigintar sotts. etc Vie	41	So	12 4
Courcelles les Amibiliard	Flature che Sissage	Sahler Ruder Courant et Vie	80	32	12

sujet d'étude

Document 2: Travail des enfants dans le canton de Vauvillers, 1856

AD 70, 10 M 10

communes où	Oloskure)	Au.	Nonviere	Hombre d'infanto
etabliofements.	etablio femente.	M.M. Saliel	emys Poujee.	emsologes.
Farigner, comme de Danifina Soul de Cois	llaine	Palatieux.	60	2
Seland, communication browning			26	2
Gentenoy be ville	fåbrigue de cuille et jarabetti infabri	Collans	208	- 16

AD 39, M 3239

Document 3 : Rapport d'inspection sur le travail des enfants au préfet de l'arrondissement de Poligny, 1882

À partir de 1841, date de la première loi limitant le travail des enfants à 8 ans, l'État exerce un contrôle sur les industries employant cette main-d'œuvre bon marché avec le souci de voir ces enfants accéder à un minimum d'instruction. Des maîtres de forges vont jusqu'à créer des écoles dans les usines pour concilier ces deux objectifs. Plusieurs lois se succèdent, toujours plus contraignantes, mais les progrès sont lents en raison de la connivence entre les employeurs et les parents et la complaisance d'instituteurs prompts à donner les certificats d'instruction. Aussi les lois Ferry de 1881-1882 sont-elles porteuses de grands espoirs pour améliorer cette situation.

s amiliorations constaties permant la piniore De 1880-81 loi afficher procesut, Jane les grandes usines comme dans les plus petits ateliers; les pations comme les enfants plus instruits sur leurs devoirs et sur leurs le passe qu'ils ne pervent echapper à l'obligation morale d'instruire leurs enfants avant de leur Donner un métier ou de les faire travailles à l'atelier, etc., etc. De progrès ne s'est pou ralente depuis, et jui tra Dans tous les établissements industriels le registre d'ins scription a four et bien tome, et souvent des contifice De vaccine exiges des organts et des jours filles avant De les admettre à l'atolier D'un autre côte, le nombre des junes ouvriers ou apprentés possidant le coetifical Soludos primaires a augmente Sons une notable proportion. Par centre, la plupart des enfants munis Du contificat d'instruction Délivre en verte des circulaires ministerelles du 29 Mai 1875, et co farier Cet était de choses ne souvait ducer longtemps, e la loi du ex Mars esse qui rord l'instruction de 6 à 13 ans, augmentera necessairement le niveau En attendant, il est à desirer que les instituteurs et les institutions que mes mission de Délivere alifical le refusant impiter ablemant à tout enfant gibe se possible pour, au moins, les modieres incumorees dans la circuloux ministoire Il n'y a plus, dans l'accondisament, que deux usins or l'on emploie, vans l'une doux, et dans l'autre unerfont De ces trois enfants Deux friquentent l'école au moins deux heures par jour, et l'autre a le certificie

Document 4: Atelier des usines Peugeot à Audincourt, 1915

AM Montbéliard, 1 Fi 4545



Questions

1/ (Documents 1 et 2) Relevez combien d'enfants de moins de 16 ans travaillent dans l'usine de filature de Léon Sahler à Audincourt. Combien d'heures de travail effectuent-ils chaque jour ? Relevez également combien d'enfants travaillent à l'usine Millerot de Fontenoy-la-Ville. Que peut-on en conclure sur le travail des enfants dans l'industrie et les commerces ?

2/ (Document 3) D'après ce document, quels progrès sont effectués en ce qui concerne les conditions de travail des enfants ? Relevez ce qui est rendu obligatoire par la loi du 28 mars 1882.

3/ (Document 4) Que fabriquent les usines Peugeot en 1915 ? Que peut-on dire de la personne présente sur cette photographie ? Pourquoi travaille-t-elle dans cette usine ?

4/ En vous appuyant sur des documents de votre manuel ou sur vos connaissances, donnez d'autres exemples qui démontrent que le travail des enfants a participé à l'essor de l'âge industriel.

Expression écrite

Rédigez un court paragraphe expliquant quelles sont les conditions de travail des enfants pendant l'âge industriel, et comment elles évoluent du XIX^e au XX^e siècle.

Chapitre 4 // La naissance du prolétariat

4.1 Le travail des femmes et des enfants

Accident du travail d'un enfant à la tuilerie de Passavant, 1873

Ce rapport de l'ingénieur des Mines daté de 1873 montre à quel point le travail des enfants sur les sites industriels est dangereux mais aussi de plus en plus surveillé et réglementé. En effet, l'ingénieur s'évertue à démontrer la non-responsabilité du patron croquis à l'appui en expliquant que cette machine qui fabrique les tuiles est « un appareil tout à fait inoffensif » et qu'un enfant est largement capable d'y travailler. La seule explication des deux accidents qui ont eu lieu sur cette machine résulte probablement de la « singulière maladresse de la part de l'ouvrier ». La tuilerie Fouillot établie à Passavant en raison de ses richesses minérales a remplacé les forges à partir de 1848. Elle comptait entre 38 et 40 ouvriers. Ce rapport, pourtant très détaillé, n'indique pas les blessures subies par la petite Augustine Fambaron alors âgée de 13 ans !

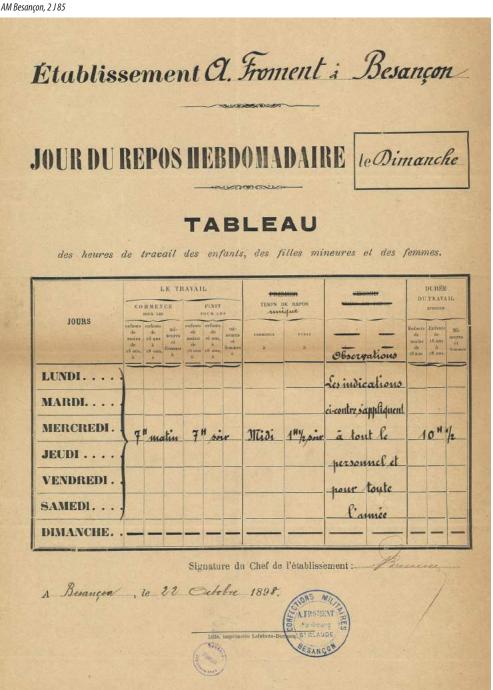
AD 70, 10 M 22

MINISTÈRE	Rapport de l'Ingénieur des Mines.
TRAVAUX PUBLICS	o cappeter to congestion to
	9 //
SERVICE DES MINES	Freser de la Haute Same mon chargeait de punda des, informations sur les causes de l'accident
SOUS-ARRONDISSEMENT MINÉRALOGIQUE	much dis information of my be cause of langue
DE CHAUMONT	Surrence le 29 Mai puredent o la nomme
(HAUTE-MARNE)	Augustine Fambaron, agai de 13 and, ouvriere
, accident	o la huilerie Soulles es la , site à Sassarant.
ala Inilerie De Bassavoni	Aransporte à Cassardnt et nous avous commune
	par reprendu l'interrogatoire des lemonis Dija
	Coral le 12 Juin pariedent, Juis nous avout
	cramine Paphareil is find le croques ci junt
	, it is compose of him tambout horizontal
	perhagonal, B.C. D.F. H, townment and non
	par hour) where que tous les benous nous out
	apure the lovetime normale, sur lequel un
	Towner (Sorison Simon) place in X, Sipone
	que la face C une plaque de terre grasse, Haudis que l'ouvrière (Blot dementin) placei en Y doit
	recevoir sur un cache in boil latuile qui hend as
	tomber de la face t'i et onlever avec la main le
	rogner with bout it to face B.
	Sambour, se mous la piece A, qui monte es
	descend regulierement en 15 secondes pour le double
	mouvement qui vient fresser la flaque de tora glaste
	or expulse les barure met emprinte convenible
	or explute le bavure que l'ouvrier es l'ouvriere sullour chacun de son coté en passans le doigh
	belong on bord , mais sans avoir o l'engager sous
	In frethe lour les engunage is les transmission
	Sout par factioners garantes por to doisous in
	Sout par factement garlentis parter cloisons on floribus es me culus aucun douger.
	longueur er 0,000 D'épaissur : mouillie, elle
	rougueur et 0, oig & epacosur : moultie, etc

four peur environ 4 K/2 er par contifuent une enfant 19.13 and peur très beil la révoir ser le cadre plus la déposer ensuite un la chaine. On ne pourrait done pas reproche aux usiniers d'abuser de la force d'une infant de ces age, même si le porte lui blais babituellement confie D'autre part, le mouvement de levée et descente effectué en 15 tecendes, pour une hauteur de 0,20, est asseg leur pour que en puidse passer et repasser la main a plusioned refride sur la face B Sans unam danger; il sufic de me pas l'y laiser reposer, a qui aneur raison n'oblight à En somme lapparel us tout à fair mosseur les deux accidents du se Octobre 1872 de du 26 Mail 1873 nu peureus s'explique que par une Sniegalière maludules de la part de l'ouvrier : le premie un un pen plus maturel, pune que l'ouvrier qui a pose to player sur la face IC peut the tente de la manitonir in place saus neupelé, et, pensant à autre chote la lavier accompagner la plaque jusqu'à la position B: apendant, a mest pas le temps de Inflerion qui manque pursqu'il a 15 mondes devans lui, mais le second est tout à fair mexplicable es nous n'avons rien pu obtenir de précis ou interrogrant toufair blefie, qui n'avair ancune raison pour place salmain lur la face B. Nour Schomes of avid go it is a par line L'accuse le Siever Toullot in d'imprudence ni de manque de Survellance de fair de l'accident Survenne dans le bravail. Reste Sulement la question de responsabilité civile, que nous n'avons pas à examine-Chaumont, le 5 Juller 1873 Ingerneier des Mine Nº 15 3. - Vw et presente avec notre lettre en date de ce jour Dijon le 9 Juillet 1873 L' Ingenieur en chef, Chausmuaing

Horaires hebdomadaires de travail d'enfants, filles mineures et femmes à Besançon, 1898

L'essor de l'industrialisation a eu pour conséquence l'emploi des enfants dans les usines. Ces derniers sont une main-d'œuvre bon marché et une source de revenus non négligeable pour les familles modestes. Au XIX^e siècle, des lois sont progressivement promulguées pour limiter puis interdire le travail des mineurs, tout en rendant l'école obligatoire. La loi du 2 novembre 1892 fixe à dix heures le temps de travail pour les enfants de moins de dix-huit ans. Mais sa mise en application reste très progressive, comme le montre cette déclaration du temps de travail des Établissements Froment, spécialisés dans la confection de vêtements militaires à Besançon.



Procès-verbal concernant le travail des enfants dans une imprimerie de Belfort, 1899

La loi du 2 novembre 1892 fixe l'âge du travail des enfants à 13 ans révolus ; exception est faite pour les enfants ayant obtenu le certificat d'études primaires qui, dès 12 ans, peuvent travailler. L'amélioration des conditions de travail coïncide avec l'application des lois Ferry sur l'allongement de la scolarité. Contrairement aux manquements constatés dans la mise en œuvre de la loi de 1841 (autorisant le travail à partir de 8 ans), les services de l'inspection semblent bien fonctionner puisque de nombreux procès-verbaux sont dressés à la fin du XIX^e siècle dans le Territoire de Belfort pour infraction à la loi.

AD 90, 10 M 10 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. PROCES-VERBAL. 11: 122 MINISTÈRE DU COMMERCE DE L'INDUSTRIE. DES POSTES L'AN mil huit con quatre vinge dix neuf et le 10 neuf du ET DES TÉLÉGRAPHES. nois d'Octobre Nous (2), L. Gailles , à thois henres du soir TRAVAIL DANS L'INDUSTRIE Inspect (de partemental du travail dans l'industrie du département SERVICE DE L'INSPECTION. du Haur Rhin , dûment commissionné et assermenté nous étant transporté, muni de notre commission, à (3) Belfort, à l'Imprimerie nouvelle, fa de Trance dont 14) le propriétaire gerant est Mi Paul Dreyfus. 5-CIRCONSCRIPTION DEPARTEMENT DAL Ham - Rhin. soumistau régime de la loi du (5) 2 novembre 1892 Dates en toutes lettres, Nom et prénoms.

Nom de la commune.

Nature de l'établisse
et adresses des propri nous avons reconnu ce qui suit: ts.
De la loi du 2 novembre 1892 s s réglements d'administration que rendus pour son exécution es lois des 9 septembre 1848, embre 1874, 12 juin 1893, etc. 55-62-99. [*] Et comme par ce qui précède, il a été contrevenu à l'article (5) 2 de la soi du 2 novembre 1892. nous avons rédigé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit. Belfore mil huis quatre rings dix new L'Inspect Man Départemental Sauce (Adresse.)

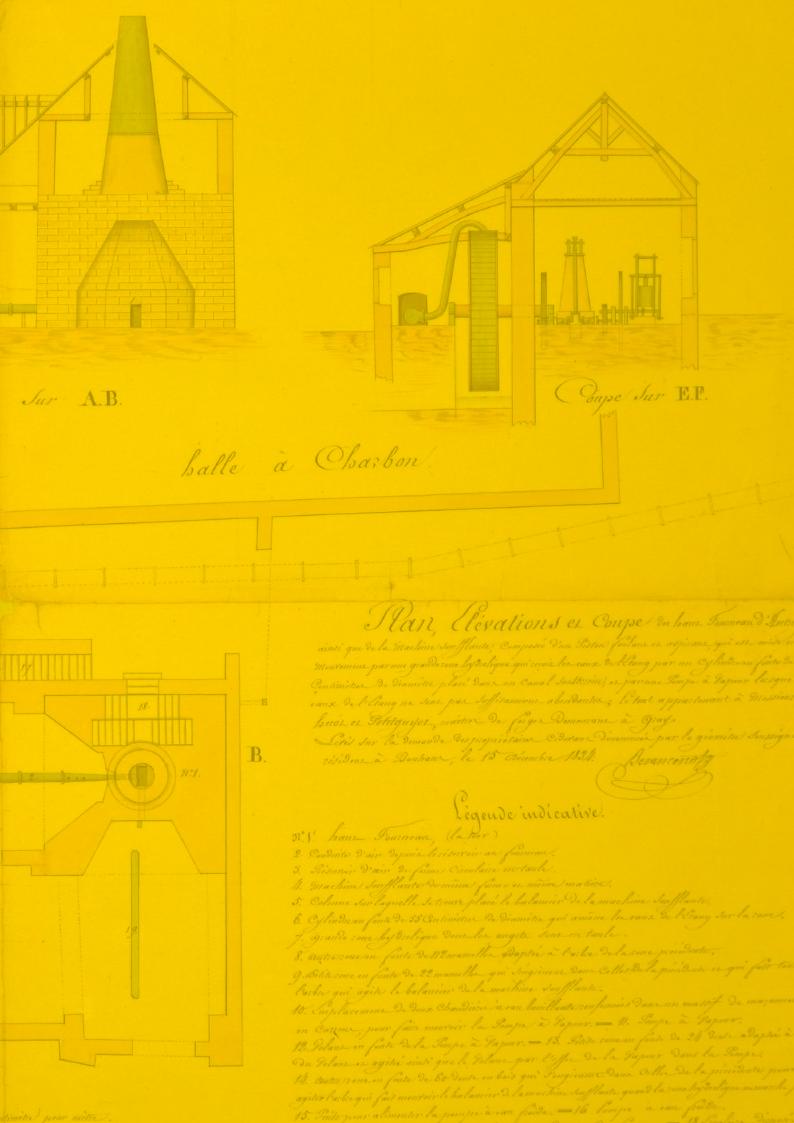
Conférence pour des ouvrières à Pontarlier, 1919

Le travail des femmes est un dilemme entre le besoin de l'économie en emploi féminin et le discours familialiste qui s'appuie sur la femme au foyer. Le travail de la femme n'est pas un choix mais une nécessité. Elle perçoit un salaire très inférieur à celui des hommes et ses droits sont peu défendus par les syndicats.

Cependant, à Pontarlier, dans le milieu de la taille de pierres précieuses, l'emploi féminin est recherché. Les annonces dans la presse locale pour le recrutement de jeunes filles en apprentissage rémunéré sont fréquentes. Elles s'organisent elles-mêmes également pour parfaire leur formation.

AM Pontarlier, 7 F 47

Pontaclier 28 Juin 1919 Montieur le Maire Les surières lapidailes de Pontarlier out l'honneur de rous demander l'autorisation de disposer de la salle des Fêtes le dimanche 29 Juin dis 8 heures du soir pour une conference éducative faite par Madame Chartet professeur agrégée des sciences au lujeie de jeunes filles de Berançon. D'aignez agrier housieur le haire l'expression de mos respectueils Salutations Pour les autrieres lapidaires her germaine chaz Soutailer



sujet d'étude n°4.2

Problématique

Comment les ouvriers luttent-ils pour améliorer leurs conditions de vie et de travail au XIX^e siècle ?

Contexte

Au XIX^e siècle, la misère du monde ouvrier conduit à la montée en puissance des revendications du prolétariat, en particulier sur la durée du temps de travail et la faiblesse des salaires, à l'image du premier mouvement insurrectionnel à Lyon en 1831. À partir de 1850, la situation des ouvriers s'améliore progressivement avec le vote des premières lois sociales. Face à ces transformations de la société, des idéologies nouvelles se développent comme le marxisme et le socialisme. Les ouvriers s'organisent en syndicats (autorisés en 1884) pour mieux se faire entendre et ils utilisent la grève reconnue dès 1864 comme moyen de pression sur le patronat.

Repères : les principales lois sociales en France

1841: interdiction du travail des enfants de moins de 8 ans

1848 : première loi qui limite la durée du temps de travail

1864 : reconnaissance du droit de grève

1884: autorisation des syndicats

1892 : interdiction du travail des enfants de moins de 13 ans. Limitation de la durée de travail hebdomadaire à 10 heures pour les moins de 16 ans et à 11 heures pour les femmes avec interdiction du travail de nuit

1898: obligation pour les patrons d'indemniser les ouvriers victimes d'accidents du travail

1900 : limitation de la journée de travail à 10 heures

1907: obligation du repos hebdomadaire

1910 : création de retraites ouvrières

1919 : instauration de la journée de travail à 8 heures

sujet d'étude

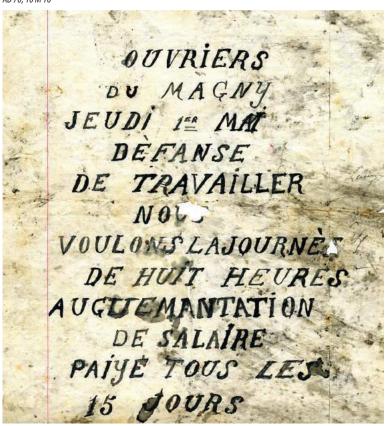
Documents

Document 1: Chanson parue dans Le Jura socialiste, 1910

Ce poème paru le 25 juin 1910 dans le Jura socialiste, l'hebdomadaire de la Fédération socialiste du Jura édité à Saint-Claude, est l'œuvre d'Eugène Chatelain (1829-1902), un ouvrier ciseleur devenu journaliste qui a été de tous les combats ouvriers de 1848 à la Commune. Auteur de plusieurs recueils de poèmes et chansons, il évoque les misères, les luttes et les espoirs de la classe ouvrière. Le Jura socialiste reprend plusieurs de ses textes entre 1896 et 1910, dont celui-ci qui évoque les effets du libre-échange à la suite du traité de commerce conclu en 1860 entre la France et l'Angleterre. Ces textes chantés au moment des fêtes, des manifestations ou des grèves illustrent l'émergence d'une véritable culture ouvrière en rupture avec la société capitaliste, libérale et républicaine.

Document 2 : Affiche atypique pour la défense de la journée de 8 heures et l'augmentation des salaires, 1890

AD 70, 10 M 10



AD 39, 1 Mi 902

Laissez feire, Laissez passer l

De tous les droits que l'homme exerce te plus légisime au total, Cost la tiberté du Comme La liberté du l ap tol. La loi i d'est l'offre et la demande, Scule morale à professer. Poureu qu'en schéte et qu'on usude, Laisses feirs l'Laisses posser?

Bi que rien no rour épounante ; Y gitine t'il quelque poteon, Si le marchord double sa vente, Le sucote lui dorne raison. Que ce sait morphine au moutarde, Truc chimique à maniganeer, C'est d'achtisser que sa reparde, Laines faire! lainte passer!

Les travailleurs aut des colères Dont we amout n'est pas tauché Ji faut bien couper les seissires ! Pour transitier à l'an marché, Par un robais de deux sous l'hauri Bes mi 'Sons vont s'encolver. Es puis, eroyez-nova qu'on en meure? Laisses faire! Laisnes pamer!

Le marché pour l'article en vogue Offre un rapide écontement, Office we replace comments. It demangans
Qui near proble l'égo-gement.
Il faut, soulged est balcardines.
Es fabriquent é tout casers.
L'inonder de ous marchan'ties. Laines faire! Laines passer!

Paur le bien être des femilles Pour le bien tire des permees Doublons les heures du remail. Vanez, enfents, frames et filles, La fabrique est un prâs d'heraul. Képliges mermots et minege. Co presse! Et pour vous prélamer, Foos aures der miss de chômage. Lairers faire ! launes passer !

Qu'an accepare le deurée, Qu'an brile grentere, magazine, Qu'an brile grentere, magazine, Que pour régier les droites d'entrée On se dombarde entre voluées, Qu'its à génir sur les nicrimes Qu'an mai l'eraser, ditrousser. Il Escenneis a pour magiene : Laisser faire : Laistre magr. Eugène Châtelain.

Document 3 : Carte postale d'une grève des papeteries bisontines : soupes communistes, 1904-1907

AM Besançon, CP-B-P46-0111



Questions

- 1/ (Documents 1 et 2) Relevez les revendications des ouvriers dans les deux documents.
- 2/ (Documents 1, 2 et 3) Quels sont les principaux moyens d'actions des ouvriers pour faire entendre leurs revendications ?
- 3/ (Document 3) À quoi remarque-t-on la forte solidarité qui unit le monde ouvrier?
- 4/ (Documents 1 et 3) Quelles sont les nouvelles idéologies qui soutiennent les revendications du prolétariat ?
- 5/ Ces revendications exprimées à l'échelle locale sont-elles identiques à celles du mouvement ouvrier dans le reste de l'Europe ? En vous appuyant sur des documents de votre manuel ou sur vos connaissances, relevez d'autres exemples des aspirations du prolétariat en France et en Europe durant cette période.

Expression écrite

Rédigez un court paragraphe expliquant quelles sont les principales revendications du prolétariat dès la seconde moitié du XIX^e siècle et les moyens d'action du monde ouvrier.

Chapitre 4 // La naissance du prolétariat

4.2 L'évolution des conditions de travail

École municipale d'horlogerie à Morteau, 1836

La tradition horlogère du Doubs date du XVIII^e siècle et s'est caractérisée par une « division départementale du travail » entre le pôle bisontin, où se font principalement l'assemblage et la finition, et le Haut-Doubs où un réseau diffus de petits ateliers se consacre au montage des ébauches. Dans ces montagnes rurales où les longs hivers pénalisent les récoltes et immobilisent les hommes, l'artisanat en sous-traitance fut très tôt un moyen de compléter les revenus des paysans. Ce travail à façon réalisé dans les fermes était toutefois très dépendant des commandes des horlogers suisses et français et sensible à la conjoncture. Ainsi, après une période de forte croissance, la Val de Morteau connait un temps de crise au début du second tiers du XIX^e siècle. Il est alors décidé de lutter contre la paupérisation, le dépeuplement et l'exode vers la Suisse, ses formations et ses emplois d'horloger, en redynamisant l'industrie horlogère. À cet effet, une première école municipale d'horlogerie est fondée en 1836 et forme une cinquantaine d'élèves sur une période de trois ans. Placée sous la surveillance de l'administration des Douanes, opposée au projet par peur d'un risque accru de contrebande, elle est toutefois rapidement fragilisée et ferme ses portes dès 1850.

AD 25, M 2439

	1.0
olbinistère des Francea.	Paris, le 21 Juin 1836 _ 18 Juin 1836 _ 18 Juin 1836 _ 18 Juin 1836 _ 18 Juin
des Furnees	heme le 29. I be of the
	Not the state of t
Secretariat general.	/ Consum le Prifet, vous m'avez fais Chonnar
Division	de me transmitre copie d'un arrêle que vous avez prin le 12 avril
dos Régios et Administrations	dernar, pour autoriser Citablissement de l'école pratique
financières.	d'horlogene de Morteau, auguel jai consonte, some certaines
	conditione par ma decision da 8 mars precident.
Douaner.	L'administration des douvers in a counie dux observations
0 ~ 1	sur los dispositions des articles 2 4 4 de est artete.
Look I horligine a	Darticle 2 suppose que las elevas que aurons fine leur
Mortran - Observations Sur Carrie de M. le	apprentissage dann l'école pourrent travailler dann leur domicil
Prifu du Doubo de	some la seule condition de la surveillance des douanes.
12 avid 1836.	L'administration fait remarquer qu'il est impossible d'admettre
-	qu'il en soit dinoi, attendu que bienter le pays servit couver _
	d'ateliere particuliere que beaucoup plus difficiles à surveiller
	que l'École elle mime, donneraint ouverture à des abus que
	tout lor efforte du verine ne pourrains priveir. de
hie	
ne	fandrait done que cet article indiquat positionment qu'aucun
	ouvier re poura travailler home de l'école same une
	autorisation nouvelle a spiciale.
	Dartick 4 porte simplement: , que leve ! ma Bouttery et
1	, Valangin deviour se conformer à touter les lois exceplements
o .	
At le Prife du digr	di Doubs, a Besancon.

Salaires par types d'ouvriers et d'industrie à Dole, 1877

La condition des ouvriers à la fin du XIX^e siècle progresse lentement. Ce tableau met en exergue quelques industries doloises en distinguant le travail des hommes, des femmes et des enfants. Il permet de visualiser les conditions salariales des ouvriers donnant ainsi une idée de la société à cette période.

Le travail est payé à la journée, ainsi travaillent-ils 26 jours par mois. Les dimanches ne sont pas payés et les femmes sont deux fois moins rémunérées que les hommes. Ce salaire est destiné à fournir le strict nécessaire pour se nourrir, se vêtir, se loger et se chauffer pour se présenter à nouveau devant les portes de l'usine le lendemain.

AM Dole, 7 F 13

Salaire	Des ouvriers d	e la granze	Induttris Model	Hura	Compri	s les Ti	.D. etre 1874	is betracta	ues
(9) invation	Des ouvriers de la grande Induttrie non compris les Industre et Mestallurgique (comis 1877) Julaire journalie, moyen de l'ouvrier non neuvri						Nombre du formires	Observation	
Bes To Instairs	Contre-Survillas maitres Harques	Commes (1)	Mananere Charester	Orenicas Charges is to march	Jermus	garens	filler	% Cravailie	
Towers a Chaux	4:00 31/10	3.50 " 3.60 "	3.00	4			*	6 min paran	
Similes De boil	5.00 x	3,00 .	3,00	4.50	4			the four por men tour langours	
Dopiers Fersts	" " " " " " " " " " " " " " " " " " "	4.00 2.2 3.00 1.0	2.50	4.	1.25	*	*	Cour la fours 26 form par mois	
Tavons	1.00 ·	2. fo " 3. ov 1. f		4.00	1,50	(1)48)		9	
(1) Les ouvriers proprier (2) Les manaciones vints	naut Deli Sont,	3. 50 1.5	of loss, pay	is a la lai	hw On j	vay Con	1	in plus char q	us bouviel mineu.
(3) Les ouvreurs muonines	ns at Chauffeurs Tivers salaires	Charges de la	musific 21	VE TANT	ware war	27101000	sout gon	inaliment payis	au mois



Assurance des accidents du travail, 1898

La loi du 9 avril 1898 a créé un régime spécial d'indemnisation des victimes d'accidents du travail. Auparavant, ces derniers relevaient du Code Civil avec nécessité pour le salarié de prouver la faute de son employeur. L'inégalité économique et culturelle des parties au procès faisait que le salarié abandonnait ses prétentions en cours d'instance, ruiné par les frais de justice et les délais.

Dorénavant, la victime peut demander une réparation, sans avoir à prouver la faute de son employeur. Celui-ci doit donc être assuré, alors auprès d'un assureur privé, afin de remplir son obligation de réparation. En contrepartie de la certitude d'obtenir celle-ci, les salariés durent accepter qu'elle fût forfaitaire, donc partielle.

Cette première loi d'assurance fonde le régime assurantiel en France et elle est pionnière dans la construction de l'État-providence. Elle sera d'ailleurs reprise par une loi de 1946 dans l'organisation de la Sécurité sociale.

AD 25, 24 Fi 175



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CAISSE DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS

ACCIDENTS DU TRAVAIL

(Loi du 9 avril 1898)

AVIS AUX CHEFS D'ENTREPRISE

LA CAISSE NATIONALE D'ASSURANCES EN CAS D'ACCI-DENTS, garantie par l'État, consent aux CHEFS D'ENTREPRISE VISÉS PAR LA LOI DU 9 AVRIL 1898 des contrats d'assurance pour une durée même inférieure à un an. — Des conditions spéciales sont faites AUX EXPLOI-TANTS DE MACHINES A BATTRE actionnées par des moteurs inanimés.

Son tarif de primes, approuvé par décret du Président de la République, est calculé de manière à couvrir exactement les risques et les frais d'administration, la Caisse nationale n'ayant pas à rechercher la réalisation de bénéfices.

L'établissement des polices est GRATUIT. — Il n'y a, en dehors des primes, aucuns frais accessoires à acquitter.

Pour tous renseignements, s'adresser ou écrire SANS AFFRANCHIR à la Direction générale de la Caisse Dépôts et Consignations, rue de Lille, n° 56, à PARIS (VII° arrondissement).

a* 189. [tops.]

IMPRIMERIE NATIONALE. - 1466-143-100

Première loi sur les retraites, 1910

La première loi sur les retraites ouvrières et paysannes est promulguée le 5 avril 1910 à l'initiative de René Viviani, premier ministre du Travail et de la prévoyance sociale. Ce système de retraite est constitué par des versements obligatoires et facultatifs des assurés, mais aussi par des contributions patronales et par une allocation viagère de l'État. Sa mise en œuvre se heurte à des freins importants. Ainsi, dès 1911, en raison des difficultés des très petits salaires à verser une cotisation, le caractère obligatoire de cette loi est annulé. La mairie gère plus de 200 cartes de retraites pour des salariés pontissaliens en 1911.

AM Pontarlier, Q 30

LOI

DES

Retraites Ouvrières et Paysannes

Du 5 Avril 1910

NOTA. — Les articles visant la Mutualité sont inscrits en italiques.

TITRE PREMIER

Constitution des retraites.

ARTICLE PREMIER. — Les salariés des deux sexes de l'industrie, du commerce, des professions libérales et de l'agriculture, les serviteurs à gages, les salariés de l'Etat qui ne sont pas placés sous le régime des pensions civiles ou des pensions militaires, et les salairés des départements et des communes bénéficieront, dans les conditions déterminées par la présente loi, d'une retraite de vieillesse.

ART. 2. — La retraite de vieillesse est constituée par des versements obligatoires et facultatifs des assurés, par des contributions des employeurs et par des allocations viagères de l'Etat.

Les versements obligatoires des salariés, comme les contributions des employeurs, sont établis sur les bases suivantes:



Aide médicale de l'entreprise Zedel de Pontarlier, 1911

Au niveau social à Pontarlier, l'entreprise Zedel fait partie des précurseurs. Dans cet article du *Journal de Pontarlier* on apprend que le directeur, M. Graf, obtient en 1911 que chaque ouvrier marié perçoive une indemnité proportionnelle au nombre d'enfants et que les frais de médecins et de pharmacie soient pris en charge par l'entreprise. Zedel verse également une indemnité mensuelle de cherté de vie à ses ouvriers chaque hiver : un franc par enfant, 5 francs par célibataire, 7 francs pour les hommes mariés. L'entreprise possède son propre terrain de sport et son club sportif où s'entraînent plusieurs équipes de foot, des gymnastes et des athlètes.

AM Pontarlier, 42 PER 43

On nous assure qu'à l'usine Zedel, les préoccupations économiques sont aussi vives et heureuses que les travaux techniques. Devant le renchérissement des vivres, M. Graf a pu obtenir de la société, pour chaque ouvrier marié, une indemnité proportionnelle au nombre des enfants de la famille et les frais de médecin et pharmacien pour tous les ouvriers sont à la charge de l'entreprise.

Souhaitons que l'usine Zedel aille à de nouveaux succès et de nouveaux progrès et continue à mettre bien haut le renom de l'industrie pontissalienne.



Chapitre 4 // La naissance du prolétariat

4.3 Le rôle des acteurs du monde du travail

Entente entre les maîtres de forges de Fraisans et du Creusot, 1870

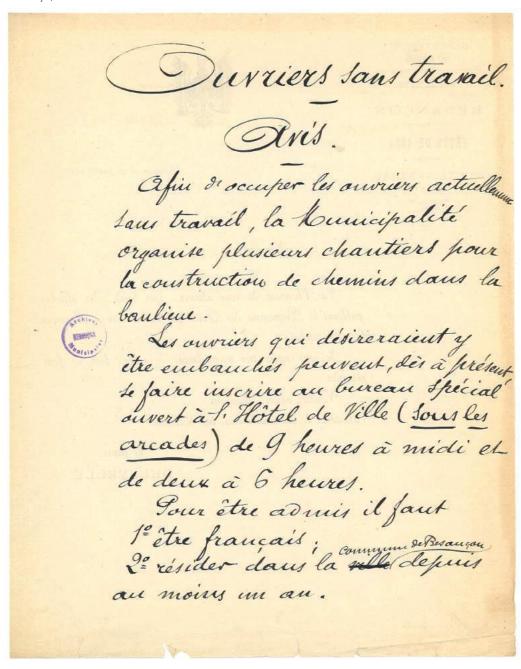
Durant le XIX^e siècle, trouver une main-d'œuvre ouvrière qualifiée et la conserver est un défi majeur pour les maîtres de forges, quelle que soit la taille de leur entreprise. Pour contrer l'instabilité de cette main-d'œuvre prompte à changer d'employeur pour un meilleur salaire ou de meilleures conditions de travail, les industriels s'organisent, n'hésitant pas parfois à s'affranchir de la légalité comme le souligne le commissaire de police de Fraisans. Le livret d'ouvrier mis en place au début du XIX^e siècle a été un moyen de sédentariser par la contrainte les ouvriers. Le développement d'une politique paternaliste visant à améliorer la condition ouvrière au sein de l'entreprise donne de meilleurs résultats et fidélise parfois les ouvriers sur plusieurs générations.

AD 39, 6 M 1140 Compail of Judis un plusieur Maitus De fonget, notumment aux De Fraitans He en Craesot je praint concertes Q'irustrulité

Propositions d'emploi de la mairie de Besançon pour lutter contre le chômage, 1884

Ce document de 1884 s'inscrit dans le contexte de grande dépression économique européenne qui a débuté en 1873. En France, la crise industrielle est, à cette période, à son point culminant. À Besançon, le chômage est généralisé. Pour donner du travail aux ouvriers sans emploi, la Ville propose de faire réparer les chemins ruraux et urbains sur tout le territoire. Mais ce n'est pas suffisant et la municipalité incite également les propriétaires à confier aux chômeurs les travaux de ravalement de leurs habitations et de raccordement au réseau des égouts. Un comité est créé pour récolter de l'argent destiné à secourir les chômeurs les plus nécessiteux.

AM Besançon, 7 F 3





Secrétariat ouvrier de Belfort, 1898

Le monde ouvrier de la fin du XIX^e siècle se dote de divers services dédiés à la défense de ses intérêts : syndicats, caisses mutuelles, coopératives ou encore associations sportives. En 1898 est fondé le Secrétariat ouvrier de Belfort destiné à accompagner les ouvriers dans leurs démarches administratives et affaires familiales de toute nature, de manière « solidaire, fraternelle et gratuite » comme le précise ce feuillet de présentation.

Le président fondateur du comité est François Gustave Dubail-Roy, tonnelier et érudit belfortain, qui œuvra au sein de nombreuses organisations (Club Alpin, Société d'Embellissement, Souvenir français, etc.). Les bureaux du comité sont situés faubourg des Vosges, artère principale du quartier ouvrier de Belfort où résident la plupart des 70 délégués, eux-mêmes majoritairement ouvriers.

AM Belfort, 1 K 127 SECRETARIAT OUVRIER DE BELFORT L'un des maux dont l'ouvrier a le plus à souffrir à l'heure actuelle est l'isolement dans lequel il se trouve au milieu de la société et qui rend très difficile pour lui. dans un grand nombre de circonstances, l'exercice de ses droits et la sauvegarde de ses intérêts. A-t-il à résoudre l'une de ces mille questions qui se présentent dans la pratique courante de la vie, à propos d'une affaire dans laquelle il est mélé, affaire judiciaire, affaire de famille, etc..... il ne sait souvent à qui s'adresser pour obtenir le renseignement ou le conseil dont il a besoin. Le saurait-il, d'ailleurs, qu'il reculerait encore devant le prix quelque peu élevé pour les faibles ressources dont il dispose, auquel les personnes qui font profession de donner des consultations ou des avis ont coutume de les estimer. Combien de circonstances enfin, en dehors de celles où l'intervention de l'avocat est nécessaire et dans lesquelles l'ouvrier, peu au courant de ce qu'il doit faire, ne sait à qui demander un avis ou un conseil salutaire C'est en s'inspirant de ces considérations que quelques personnes de Belfort, après s'être assuré le concours gracieux de plusieurs avocats, avoués et quelques autres personnes dont les connaissances et les relations pourrafent leur être particulièrement utiles, ont eu l'idée de fonder une œuvre de solidarité et de fraternité ayant pour but de procurer gratuitement à tout ouvrier de l'un ou

l'autre sexe, quelles que soient ses opinions politiques ou religieuses, les consultations d'affaires et renseignements de toute espèce (successions, ventes, baux, mariages, contrats, interprétations de conventions, transactions, accidents, réhabilitations, naturalisations, réintégrations, formalités pour obtenir l'assistance judiciaire, etc., etc.) dont il peut avoir besoin.

A cet effet, tous les Mercredis soir, à 8 heures, dans le local du Secrétariat, Faubourg des Vosges, Nº 27, au rez-de-chaussée, siégera le Bureau du Secrétariat.

Nul ne pourra être admis à bénéficier des services rendus par le « Secrétariat Ouvrier de Belfort » s'il n'est muni d'une Carte délivrée par l'un des Délégues du Secrétariat et indiquant, avec le nom du Délégué, celui du postulant.

Pour LE COMITÉ :

Le President.

Le Vice-Président.

F.-G. DUBAIL-ROY.

J. DOCHTERMANN

LISTE DES DÉLÉGUÉS

Assoc Eugène, tripier, rue de Danjoutin, 33. Anegg Martin, tripier, rue Vauban, 1. Annold Léon, Société Alsacienne, Avenue d'Alsace, rue

VI, nº 12.

Bailor Désiré, Sté Alsacienne, Avenue d'Alsace, rue I, nº 12. Barru, Sta Alsacienne, faub. des Vosges, maison Ortstein. Bauen Louis, portier d'hôtel, faubourg des Ancètres, nº 1. Bauen, encaisseur de banque, Avenue du Lycée, 22.

Bermony, tailleur d'habits, rue de l'Eglise, 5. Brulen Emile, fabrique Daniel Dollfus, rue des Prés, 16. BIHLER Séraphin, fabrique Daniel Dollfus, rue Croix-du-Tilleul, 5.

Busen Antoine, scierie Jacquot frères, rue du Ballon, 8.

Birlinger Joseph, Société Alsacienne, faub, des Vosges, 33. Bœglin Alphonse, Société Alsacienne, rue du Berger. 16. Bruckert Joseph, Société Alsacienne, Avenue d'Alsace, Rue III, nº 20.

Rue III, nº 20.
CHEVILLOT Antoine, fabrique G. Kochlin, rue de l'Est, 7.
CLAVEGUIN Jules, chef de train au chemin de fer, faubourg
de Monthéliard, 68.
DECK, plâtuier, rûe du Magasin, 57.
DECEN Charles, fabrique Daniel Dollfus, rue des Prés, 5.
DENU Laurent, usine à gaz, Cité Nord, 21.
DOCHTERMANN Jean-Baptiste, Société Alsacienne, rue SaintJoseph, 42.

Joseph, 42.

Довери, 42. DOULLET Joseph, S¹⁶ Alsacierne, rue Croix du Tilleul, 30. Ванет Jean, scierie Frey, rue de Châteaudun, 18. FAHY Eugène, cordonnier, faubourg de Montbéliard, 36. FLESCH Joseph, usine G. Kochlin, faub. des Vosges, 105. FLESCH Joseph, usine G. Rocchini, Jaub. des Vosges, 103. Fourror Henri, fabrique Daniet Dollfus, rue du Nord, 1. Furr Auguste, Sie Alsacienne, Jaubourg des Vosges, 134. Gassen, entrepreneur, rue du Canon-d'Or 1. Graff Eugène, usine Steiner rue de la Forge, 4. Gundelwert Léon, Société Alsacienne, Avenue d'Alsace, rue III, nº 16.

HARDERORY Charles, Sie Alsacienne rue de Mulhouse, 41.

HABERKORN Charles, Sta Alsacienne, rue de Mulhouse, 41.

HARTZ, relieur, rue de l'Etuve.

Treney, fabrique Dollfus-Mieg, rue de la Miotte. Knecht Virgile, Sta Alsacienne, faubourg des Vosges, 146. Kuntz François, rue de l'Est, 7.

KUNTZ OSCAT. rue de l'Est. 7. Kuntz Joseph, jardinier, rue de la Miotte, 15.

LEMAIRE, employé au chemin de fer, rue Denfert, 19. LINDECKER Camille, usine Picard, Rue Dauphin, 48. LINGELSEN JOSEPH, Société Alsacienne, Avenue d'Alsace,

rue VI, nº 5. Louv-Alphonse, Société Alsacienne, rue du Berger, 7. Louenz, horticulteur, faubourg des Ancètres, 17.

MEYER Charles, fabrique G. Kæchlin, faub. des Vosges, 142. MEYER Jean, Société Alsacienne, rue de la Sablière, 16,

Reno Adolphe, — Cité Nord, 28.
Rigollet Albert, employé de commerce, rue du Repos, 2. RIEGERT, S¹⁶ Alsacienne, Avenue d'Alsace, rue V, nº 40. Riser Alphonse, — rue I, nº 4. Roos Eugène, usine Knellwolf, rue de Danjoutin, 24.

Rom Edouard, Se Alsacienne, faubourg des Vosges, 153.
Roy François, l'affrique Bolth's Mieg, Cravanche.
Rivere, ajustèur au chemin de fer, rue de la Banque.
Sanotanx, garde-frein au chemin de fer, rue de la Eanque.
Scharren Henrit, Se Alsacienne, faub, des Vosges, 163.
Scharren Henrit, Se Alsacienne, faub, des Vosges, 163.
Scharren Maurice, fabrique Georges Rechlin, rue
de Gravanche, fa

Schmannennever Maurice, fabrique George Keehlin, rue de Cravanche, 5.
Schwinger Alexandre Se Alsacienne, r. de Châteandun, 18: Schmanne Alexandre Se Alsacienne, r. de Châteandun, 18: Schmanne Alphanse, — faub. des Vosges, 73: Schwinger Alphanse, — faub. des Vosges, 73: Schwinger Henri, usine Pleagd, rue Foltz, 28: Schwinger Henri, scierie Jacquot frères, 1g des Vosges, 73: Schwinger Henri, scierie Jacquot frères, 1g des Vosges, 73: Schwinger Henri, scierie Jacquot frères, 1g des Vosges, 73: Schwinger Henri, scierie Jacquot frères, 14: Taxay menuisier, rue du Vierra Marché, 4. Thasay menuisier, rue du Vierra Marché, 4. Thasay menuisier, rue du Vierra Marché, 4. Thasay menuisier, société Alsacienne, Avenue d'Alsacienne, Gustave, Société Alsacienne, rue de Strasbourg, 21.

Sace, rue 1, 1° 5. Walter Gustave, Société Alsarienne, rue de Strasbourg, 21. Willauer Ernest, empl. au chemin de fer, rue Deniert, 6. Wodey Emile, menuisier, rue du Ballon, 3.

Zuschmart Joseph, fabrique Georges Koeldin, faubourg Jes Vosges, 143.

Aide aux grèves des typographes de Besançon, 1905

Lorsque les ouvriers d'une usine sont en grève, les municipalités peuvent leur venir financièrement en aide. Pratique aujourd'hui disparue, ce geste politique est fort puisqu'il soutient l'ouvrier contre le patron ou l'actionnaire.

Ce document de 1905 évoque également les conditions de travail des femmes au journal local *L'Éclair Comtois*. Leur emploi, essentiellement de typographe, ne respecte pas la loi en vigueur du 2 novembre 1892 sur le travail des enfants, filles et femmes dans les établissements industriels, leur interdisant le travail de nuit et rendant obligatoire le repos hebdomadaire.

AM Besançon, 7 F 3 du Registre des Délibérations du Conwil Municipal DE LA VILLE DE BESANÇON L'An mil neuf cent cinq le : quetro e Décuraire le Conseil Municipal de la Ville de Besançon s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances en session ordinaire. - 1905 Présidence de M. Basique , Maire Etaient présents MM. Saintesprit, Sandoz, Grosjean, Millot, Baudin, Gondy, Maire, Baigue, Perreau, Laslandes, Bernard, Girardot, Rech, Gigoux, Ubel, Guillemot, Fesselet, Schlumberger, Vigneresse, Jon, Perret-Jeanneret, Garreau, Michel, Oudot, Martin, Cœurdevey, Leclere, Brouty, Bredillot, Marconnet, Poircy et Vignol. Secretaire, M. Poircy Grève des typographes .- Secours aux grévistes .- Voeu du Conseil. Le Conseil municipal après délibération , désireux de montrer sa sympathic aux typographes actuellement en grève et à leur venir en aide dans la mesure du possible, vote en leur faveur un secours de 500 frs à prélover sur le crédit des défavour un secours de 500 fre à prélever sur le érédit des dé-penses imprévues.

En outre, sur la proposition de H.H. les adjoints Perreau et Gronjean, le Conseil considérant que la composition du jour-nal l'Eslair Contois est faite par des famos, ce qui est de notoriété publique que ce personnel, en violation formelle de la loi du 2 Novembre 1892, fournit un travail de nuit et qu'il ne jouit pas du repos hebdomadaire imposé par la même loi aux fommes et aux enfants mineurs employés dans les ateliers et APPROUVÉ À CHAR CENTIFICATION DE L'uneminité le voeu que la loi précitée soit par la Dépense SUR le CATOIT Diving poit transmis d'uniones à M. l'Inspecteur du A L'ARTICIE.

LA DEPENSE SUR LE CATOIT DIVING POIT transmis d'uniones à M. l'Inspecteur du A L'ARTICIE.

LE DU BUDGET DE L'EXERGICE COURANT. Les Membres présents ent signé. Pour extrait conforme: BESANCON.LE BO DEC 1905 extrait comforme:

Affiche pour les élections au Conseil supérieur du Travail, 1909

Comme dans tous les départements, le préfet du Territoire de Belfort doit organiser le scrutin pour désigner les représentants des syndicats ouvriers au Conseil supérieur du Travail. Ce conseil, instauré par décret en 1891, est en quelque sorte un « parlement social » associant patrons et ouvriers, dans le contexte des difficultés économiques des années 1880. Le choix des délégués ouvriers, dans un premier temps effectué par le gouvernement, fait très rapidement l'objet d'un suffrage. Organe consultatif, il pose avec l'Office du Travail, créé en 1892, les jalons du futur ministère du Travail, mis en place par René Viviani en 1906.

AD 90, 10 M 1

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA PRÉVOYANCE SOCIALE

DIRECTION DU TRAVAIL

CONSEIL SUPÉRIEUR DU TRAVAIL

ELECTIONS

EN 1909

DES REPRÉSENTANTS DES SYNDICATS OUVRIERS

Les syndicats ouvriers sont prévenus qu'ils vont avoir à élire leurs représentants au Conseil supérieur du travail.

La liste électorale provisoire, dressée conformément à l'article 12 du décret du 14 mars 1903, modifié par les décrets des 27 janvier et 4 août 1904, 24 juin 1907 et 30 avril 1909, est déposée à la mairie de chacune des communes où elle mentionne des syndicats électeurs. En outre, elle a été adressée aux Bourses du travail et aux Conseils de prud'hommes.

Les intéressés sont invités à en prendre connaissance.

Les protestations seront reçues PAR LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT jusqu'au 15 juin 1909, délai de rigueur.

IMPRIMERIE NATIONALE - 4-145-1909.



La Fraternelle de Saint-Claude, 1913

En 1881, un groupe d'artisans et d'ouvriers de Saint-Claude fondent une société coopérative d'épicerie, « La Fraternelle », pour approvisionner à bon marché les ouvriers en produits de première nécessité. En 1896, ses membres font évoluer ses statuts de manière originale ; les bénéfices de la société servent maintenant à financer des œuvres sociales à travers la création de caisses de secours contre la maladie et la vieillesse, mais aussi à construire des logements modernes et sains pour les ouvriers. Inaugurée en 1910, « La Maison du Peuple » est un vaste bâtiment qui abrite la coopérative, un café et un restaurant, des salles de réunion pour les syndicats, mais aussi une imprimerie qui édite *Le Jura socialiste* (dont sont extraits cet article et cet encart publicitaire), le journal de la fédération du Jura, une salle de spectacles, des sociétés sportives et culturelles, un accueil pour les enfants…

AD 39. Pr 310

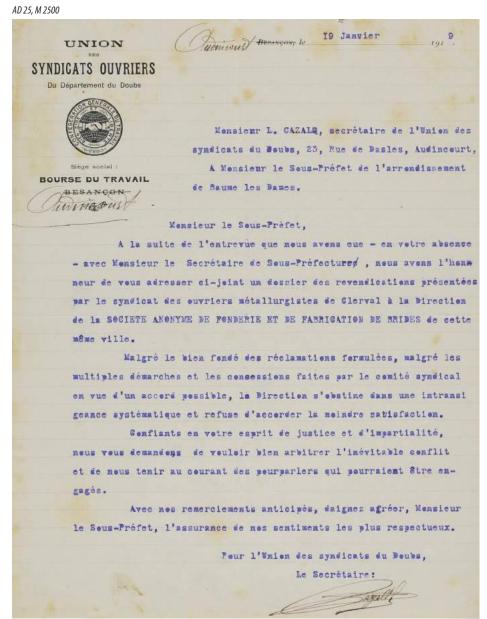




Demande d'intervention dans un conflit social à Clerval, 1919

À Clerval, au bord du Doubs, diverses activités de fonderie, de tournage et de mécanique se sont progressivement implantées à côté d'un haut-fourneau construit en 1819. Acquise par la Société anonyme des Fonderies de Clerval en 1905, l'usine se spécialise dans la fabrication de petites pièces de fonte (poulies, engrenages...), de brides forgées et de colliers-supports pour les canalisations. Elle emploie alors une petite centaine d'ouvriers.

La région n'a pas de tradition de luttes sociales parce que la concentration des hommes et des activités y est insuffisante et que le paternalisme patronal local, associé au réformisme des syndicats, fluidifie le dialogue social. Délégué permanent de l'Union de la métallurgie dans l'Est de la France, Léopold Cazals s'y conforme et sollicite ici, par l'entremise du sous-préfet de l'arrondissement de Baume-les-Dames, l'intervention de l'État comme acteur et arbitre du conflit. Pourtant, alors que se diffusent les échos des révolutions russe et allemande, le même militant, qui fut en 1922 l'un des premiers dirigeants de la CGTU, exprime ailleurs sa foi dans un syndicalisme révolutionnaire mais indépendant des partis politiques.





Livret de la Société de secours mutuels Alsace-Lorraine des ouvriers de toutes les professions de Belfort, 1922

À une époque où la Sécurité sociale n'existe pas encore, la question de la santé et de l'accès aux soins est essentielle pour les ouvriers, particulièrement exposés aux risques d'accidents et de maladies.

La Société de secours mutuels Alsace-Lorraine des ouvriers de toutes les professions de la ville de Belfort est fondée en 1883 par Aimé Géant, professeur au lycée et conseiller municipal de la Ville.

Ce livret, délivré en 1929, permet à la Société de suivre les cotisations de son titulaire. L'adhésion donne droit à une carte de malade permettant d'enregistrer les consultations. Une fois rétabli, l'adhérent remet sa carte au bureau de la Société qui prend en charge les frais médicaux, payés grâce aux cotisations.

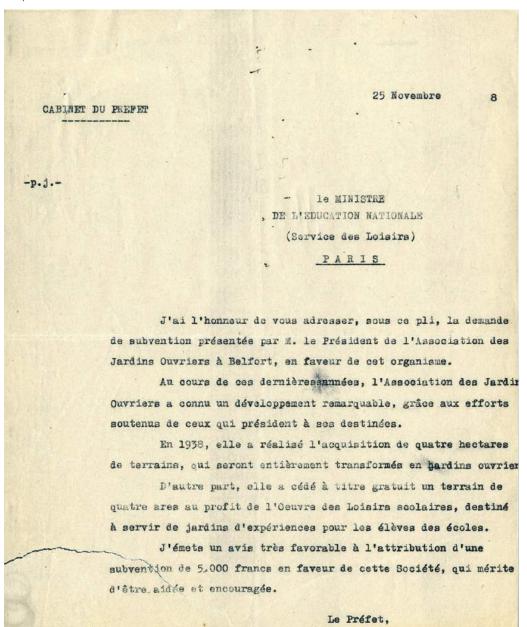
AM Belfort, 1 Z 164 2001 Bushir Emile SOCIÉTÉ SECOURS MUTUELS ALSACE-LORRAINE DES Ouvriers de toutes les Professions DE LA VILLE DE BELFORT Approunée et subrentionnée par l'Etat par le Conveil Général et par le Consell Municipal Imprimerie du Journal « LA FRONTIERE » . Rue du Docleur Fréry et 2, Rue de la République

Demande de subvention pour l'agrandissement des jardins ouvriers de Belfort, 1938

C'est à l'initiative de l'abbé Lemire, député du Nord, que les jardins ouvriers voient le jour en 1896. L'Association belfortaine est fondée en 1920 avec l'aide du patronat local (SACM, Mieg...), de la municipalité et du directeur des services agricoles.

Quarante-huit hectares y sont consacrés, notamment au lieu-dit « Les Perches ». Des terrains sont concédés par la Société d'habitat à bon marché de Belfort. Projet ayant pour finalité prioritaire de remédier à la « vie chère », il devient très rapidement le lieu où s'épanouit une véritable vie sociale ouvrière. La construction de cabanes de jardin agrémentées de fleurs est recommandée ; en 1930, est ainsi organisé le premier concours de « gloriettes ».

AD 90. 4 M 214







sujet d'étude n°5

Problématique

Quels sont les conséquences économiques des innovations en matière de transport?

Contexte

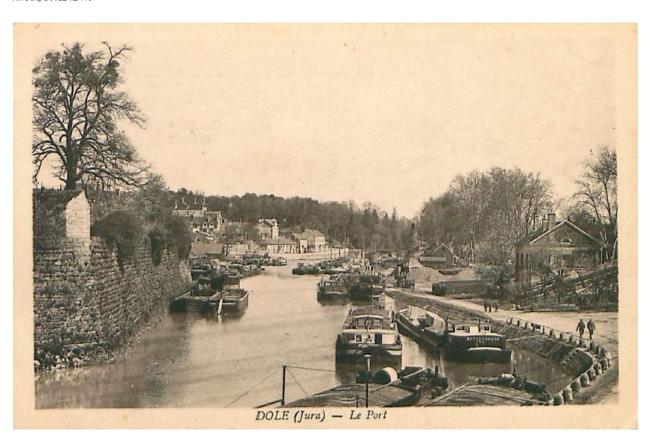
Les progrès technologiques permettent l'invention de la machine à vapeur, puis du moteur thermique et enfin du moteur électrique. Chacune de ces innovations donnera naissance à un nouveau mode de transport : le train à vapeur, la voiture, le tramway.

Les transports se développent tout au long de la deuxième moitié du XIX^e siècle, bouleversant les temps de trajet et les volumes transportés, ce qui fait naître un nouveau commerce. Le transport de passagers révolutionne également la société.

Documents

Document 1 : Carte postale du port de Dole, début du XX^e siècle

AM Dole, CP/VEL/12/110

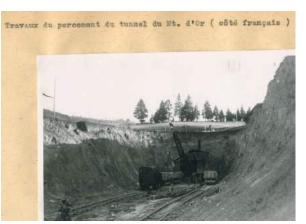


sujet d'étude

Document 2 : Percement du tunnel du Mont d'Or sur la ligne de Frasne à Vallorbe, 1913

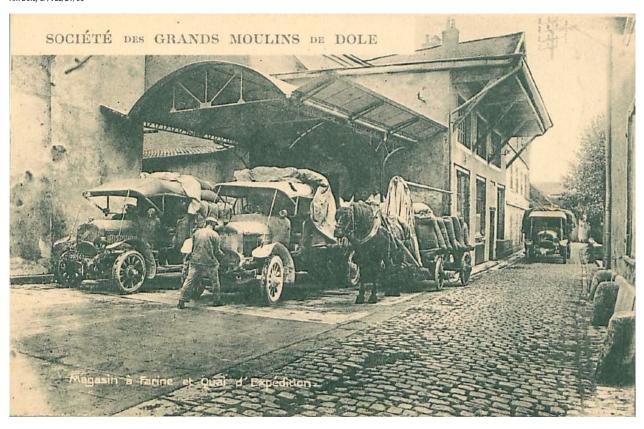
AM Pontarlier, 4 Z 165





Document 3 : Carte postale des Grands Moulins de Dole, vers 1910

AM Dole, CP/VEL/21/66



Questions

- 1/ (Document 1) À quoi peuvent servir les péniches? Quelle est leur limite?
- 2/ (Document 2) Que sont ces nouveaux outils? Que vont-ils permettre?
- 3/ (Documents 2 et 3) Quelle différence évidente apparaît entre ces trois moyens de transport ? Qu'est-ce que cela va permettre pour les activités commerciales ?
- 4/ En vous appuyant sur des documents de votre manuel ou sur vos connaissances, apportez des exemples extérieurs à la Franche-Comté sur l'importance du développement des transports pour soutenir l'activité économique.

Expression écrite

A l'aide des documents et en pensant aux activités économiques évoquées par ailleurs, rédigez un court paragraphe expliquant comment les nouveaux modes de transports ont constitué une véritable révolution pour le développement économique de la Franche-Comté.



Chapitre 5 // Les transports et les échanges

5.1 La révolution du chemin de fer

Présentation d'une locomotive Decauville, XIX^e siècle

Le développement du réseau ferré en Franche-Comté à partir du Second Empire s'accompagne d'une révolution technologique dans le domaine du matériel roulant. Cette brochure publicitaire de la Société nouvelle des Établissements Decauville présente la nouvelle locomotive à vapeur vendue au prix de 38 750 francs et pouvant tracter jusqu'à 19,5 t en marche qui équipera les lignes haut-saônoises.

AD 70, 22 J 1037

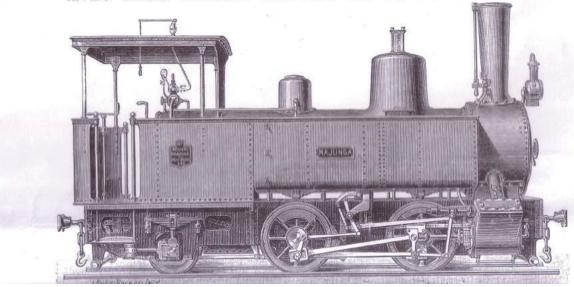
MATÉRIEL A VOIE DE 1 Mètre

POUR CHEMINS DE FER ÉCONOMIQUES, DÉPARTEMENTAUX, ETC.

LOCOMOTIVE TYPE Nº 26

de 15 tonnes à vide (19 tonnes 1/2 en marche)

AVEC DEUX ESSIEUX COUPLÉS ET UN ESSIEU RADIAL



Création d'une ligne de chemin de fer entre Ougney et Rans, 1854

La création d'une ligne de chemin de fer entre Ougney et la vallée du Doubs à l'initiative de la Société des Forges de Fraisans s'intègre dans le grand projet de modernisation de la production de cette société qui possède plusieurs usines métallurgiques le long du Doubs. Cette entreprise, en quête de rentabilité face à la concurrence de plus en plus rude de l'industrie anglaise, cherche à réduire le coût de transport du minerai de fer qu'elle exploite dans les mines d'Ougney distantes d'une dizaine de kilomètres. Avant ce projet, le transport du minerai s'effectuait par roulage au moyen de charrettes, ce qui prenait du temps et nécessitait une importante manutention. Le développement du transport des pondéreux par voie ferrée est combiné à la voie fluviale que constitue le canal du Rhône au Rhin achevé deux décennies plus tôt.

AD 39, Sp 2191

Presuncon, le 13 Mars 1854 is Rang Very hauts fourneaux an coky, or à Fraisane, En forger à la houille, mouse, Monsieur le Prefer du Separtement Monsieur le Fréfet, d'alterer votre ettention, Ou Sura, à Lonslesaunies. et nous prensous que vous verry une plaisir ce genre de fabrication etabli é un le departement que vous administry . La qualité supérione Des minerais nous fais upirer De pouvoir Your alimenter de minerai en livrer à la consommation, dici à peu & ? roche nor hauts fourneaux & Fraisuns, Rans mois du fontes es des ford qui n'aurons es du moulin Rouge, nous Somme Par la prime à redouter de Comparaison . La necesité de construire un chemin de fer de Franche - Combe on appele par de Miniers & Ougney , dent nows tommer concernionanis, position es par les richeses minerales au canal da Doubs, près da village de Ranches. qu'elle possede, à prendre, lans l'industrie In consequence, non venone, metallurgique, le premier rang qu'elle a Monriur le Fréset, vous Tomanier en now di longtones occupi, es quelle n'aurait autoriser à fuire, sur les communes de Vitreux, zamai da abantonner. Ougney, Exenne, Gendrey , Auxanye & Ranchet, Nous avous behonneus Detre les etutes nécessaires pour l'établissement de a chemin avec un profond respect, Cotte voice ferrie, ne Parant Servir qu'aux transports be not minerais, pourrait encore du otablie cotte Monsieur le Préfet année si vous voulie, bien, Monsieur le Profes, Comme vous l'avez dijà fait, nous accorder dans cette circomtances votre bienvoillans appui autitor que les étuies deront terminées, nous For tris-humbler of auron behonneur be vous adresser une nouvelle tris obiessant Serviture. Person de pour ches autorisée à tommener les travaux. J. L. Min, Sumard Aci Le Toveloppement que nou nous proposone de Comer à nos usines, en construisants



Lettre du préfet de la Haute-Saône Hippolyte Dieu, 1852

Cette invitation du préfet adressée aux principaux industriels de la Haute-Saône en 1852 montre toute l'importance accordée à la création de nouvelles lignes de chemin de fer dès la seconde moitié du XIX^e siècle, en particulier celle qui doit relier Nancy à la ligne du Midi en passant par Épinal, primordiale pour l'écoulement des produits métallurgiques du département. Par ce courrier, le préfet sollicite le concours financier des principaux acteurs industriels de la Haute-Saône en leur montrant tout l'intérêt d'un tel projet pour le développement de leurs activités.

AD 70, 177 S 1

PRÉFECTURE

de la

Haute-Saône.

CABINET

DU PRÉFET.

MONSIEUR

CONVOCATION.

Une compagnie s'est formée à Nancy pour l'exécution d'un chemin de fer de Nancy à la ligne du Midi, par Epinal, Vesoul et Gray.

Les maîtres de forges, les grands industriels, les grands propriétaires de la Haute-Saône sont intéressés au plus haut point, comme le département lui-même, à la réalisation de ce projet. Il a paru utile de les réunir tous ensemble pour examiner quel concours pourrait être offert à la compagnie qui doterait la Haute-Saône d'une voie aussi importante.

Je vous prie, Monsieur de vouloir bien assister à cette réunion, qui aura lieu lundi 6 décembre, à une heure, à Vesoul, à l'hôtel de la mairie. Les administrateurs de la compagnie dont il s'agit doivent y assister et se proposent d'y donner tous les renseignements qui leur seront demandés sur leur entreprise et sur les avantages qu'elle présente pour le département.

Agréez, Monsieur considération distinguée.

l'assurance de ma

Le Préfet de la Haute-Saône, DIEU.

Vesoul, le 29 novembre 1852.

Appel du comité de Saint-Claude en faveur du chemin de fer, 1852

Le déploiement du chemin de fer s'accélère en France au début du Second Empire grâce à l'impulsion de ce qu'on appellerait aujourd'hui des « partenariats public-privé ». Des comités se constituent pour promouvoir leur projet, en mettant en avant leur intérêt économique. Dans cet appel à une levée de fonds, conservé dans les archives de la Chambre consultative des arts et manufactures de Saint-Claude, on note que les délégués et les souscripteurs se répartissent entre collectivités locales, notables et industriels (par exemple Poirier-Chappuis, propriétaire d'une papeterie et président de la Chambre consultative).

AM Saint-Claude, 2 F 14

CHEMIN de FER de LONS-LE-SAUNIER à TOURNUS.

Le Comité des Délégués de Saint-Claude,

Aur Gabitants de cette ville.

Chers Concitoyens,

Vous avez été informés par des circulaires et par la voix publique, qu'un projet de chemin de Fer de Lons-le-Saunier à Tournus, peut, dans un avenir très-prochain, recevoir exécution.

Un appel a été fait à l'arrondissement de Saint-Claude, pour apporter son contingent à la souscription des Cinq mille actions qui forment la part afférente des parties intéressées.

Chaque action est de 500 francs, payable par dixième, soit 50 francs tous les 5 mois, à partir du commencement des travaux.

M. De Grimaldi, promoteur de cette vaste entreprise, la ville de Lonsle-Saunier et ses habitants, ont souscrit à 5,800 actions.

Douze cents actions restent à placer et paraissent être le lot des arrondissements de Poligny et de Saint-Claude.

La ville de Moirans a répondu aussitôt à l'appel qui lui a été fait; elle a souscrit à 50 actions.

La ville de Saint-Claude ne restera pas en arrière, et ses habitants ne se montreront point indifférents à notre appel.

La part de Saint-Claude est assez large dans les avantages que l'arrondissement retirera de l'établissement de cette voie de fer;

Lons-le-Saunier nous fournira les denrées alimentaires avec une réduction, notable sur les prix de transport, du moment où nous pourrons assurer du retour aux expéditeurs. Les retours seront assurés dès que nos marchandises trouveront économie à prendre la voie de Lons-le-Saunier.

Cette économie sera plus grande qu'on le croit communément : le prix de transport pour Paris se fait actuellement à 15 centimes par kilomètre, lorsque celui de Lons-le-Saunier à Saint-Claude est à 42 centimes.

Mais l'intérêt le plus palpitant pour les habitants de cette ville, c'est que ce Chemin de Fer donnera à nos routes sur Genève une importance toute nouvelle; il cetraînera naturellement leur amélioration par l'exécution du Tunnel projeté de la Faucille, et il hâtera l'achèvement de notre route par Septmoncel.

Quel serait le Chemin de ser placé entre Tournus et Lyon qui offrirait une meilleure direction et une voie plus économique de Paris à Genève, que celle par le Jura?

Un Chemiu de Fer de Dole à Salins nous rendra des services, et il ne peut nous nuire; mais, si le département de l'Ain nous devance dans ses projets, nous perdrons sans retour la chance heureuse qui nous est offerte en ce moment.

Saint-Claude, le 7 Mars 1852.

FAVIER, maire, — MONNET, ingénieur, — MITTAINE, président du tribunal, — MATHIEU, — Th. JEANTET, — Urbain DALLOZ, délégués; — POIRIER-CHAPPUIS, secrétaire.

St-Claude, impr. d'Éxaro.



Chemin de fer industriel de Belfort à Rouffach, 1861-1865

Au milieu du XIX^e siècle, de nombreuses usines sont implantées dans les vallées des Vosges riches en cours d'eau. La question de la desserte de ces établissements difficiles d'accès se pose de manière cruciale pour les industriels qui rencontrent des problèmes tant d'approvisionnement que de distribution.

Les notes et plans du Comité du chemin de fer de Rouffach à Belfort publiés en 1861 et 1865 militent pour la création d'une ligne de chemin de fer (en rouge sur le plan) qui relierait l'ensemble des sites et ferait la jonction avec les grandes lignes de l'Est et du Sud. Le projet est soutenu par les pouvoirs publics qui octroient des subventions et concèdent la construction de la ligne à la Compagnie des Chemins de fer de l'Est en 1863. Malheureusement, la guerre franco-prussienne de 1870-1871 porte un coup d'arrêt définitif à ce projet.

AM Belfort, 201



Il ne manque en vérité qu'une chose aux vallées pour devenir l'un des centres où l'industrie française pourra et saura se défendre avec le plus d'énergie et d'ensemble; cette chose, on l'a dit déjà, c'est
la facilité des communications; c'est avant tout un
chemin de fer les reliant entre elles, les rattachant
aux grandes voies de circulation, amenant, vite et
à bon marché, les matières premières, et favorisant
en même temps les débouchés.

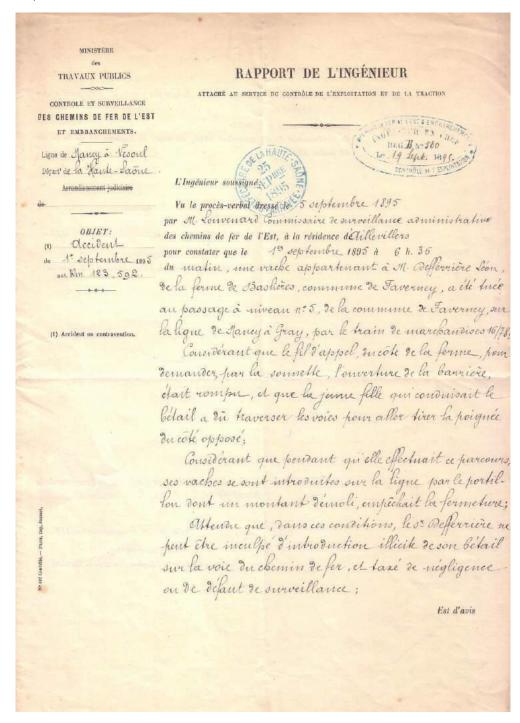
Bibliothèque nationale de France/gallica.bnf.fr



Accident de train en Haute-Saône, 1895

Ce rapport de l'ingénieur des chemins de fer rapporte un accident survenu le 1er septembre 1895 entre un troupeau de vaches et le train. Les Archives départementales de la Haute-Saône conservent de nombreux procès-verbaux de ce type. Au-delà de l'anecdote, ce document nous montre à quel point deux mondes cohabitent encore à la fin du XIXe siècle, dans un département qui se transforme et qui malgré sa forte vocation industrielle conserve encore un monde rural très présent.

AD 70, 176 S 2



Gare de Salins, vers 1900

La plaine jurassienne est la première à connaître le développement du chemin de fer dans les années 1850. Demandé à cor et à cri par les élus locaux et les entrepreneurs inquiets de la concurrence des régions mieux desservies, c'est une révolution tant pour le déplacement des voyageurs que pour le transport des marchandises dans ce territoire fortement rural. L'exploitation et la commercialisation des ressources locales, comme le bois, en est facilitée mais au détriment d'autres corps de métiers comme les rouliers, spécialisés dans le transport des grumes sur de longues distances, qui disparaissent au début du XX^e siècle avec l'ouverture de lignes desservant le Haut-Jura.

AD 39, 31 Fi 488



Premier passage du tramway à Vesoul, 1910

Cet extrait tiré de l'ouvrage de H. Rameau, La Haute-Saône en tramway au début du siècle, relate le premier passage du tramway à Vesoul avec toute l'émotion des Vésuliens devant ce progrès, qui n'est pas sans rappeler soixante ans plus tôt l'arrivée de la première ligne de chemin de fer dans la ville. La déclaration d'utilité publique pour les lignes de tramways partant de Vesoul est signée le 26 juin 1907. Plusieurs lignes ouvriront dans les années suivantes, mais fermeront à la veille de la Seconde Guerre mondiale, faute de rentabilité avec le développement progressif du réseau d'autocars.

AD 70, ∆ 285-9

Vesoul (1/10/1910) : le premier passage du tramway de Molay à l'angle de la rue Carnot (Paul-Morel) et de la rue Noirot.

Pour voir passer le tramway. — La ville de Vesoul a senti passer sur elle un grand frisson d'orgueil, la semaine dernière, la jour ou, pour la première fois, un tramway a sillonné ses rues.

On se serait cru à solxante ans en ar rière, au temps déjà lointain des premiers chemins de fer.

Donc, vers neuf heures du soir, une foule compacte, le n'exagère pas en l'évaluant à 300 personnes, stationnait au coin de la rue Noirot et de la rue Carnot, attendant avec impatience l'arrivée de cette chose nouvelle, un train!

Il y avait de la galté dans cette foule et de l'orgueil au-si.

Tout à coup un long cri; « le voici » et dans le noir de la rue des Tanneurs, on aperçoit quelque chose de plus noir, qui crachent beaucoup de fumée blanche et vient lentement, très lentement, comme il convient à la majesté d'un tramway cependant qu'une cloche tinte sans discontinuer pour annoncer son arrivés.

Eesta voici la trionphatrice du jour. Tout le mondo se précipité au risque de se faire écrasé. On admire, d'est curieux une machine l'et ces petits wagons coquets l'on les acclame tout, aimplément, ainsi que trois ou quatre voyageurs innocents qui les occupent et qui ne comprennent rien à cette ovation inaltendue.....

Après une pause de quelques minutes au coin de la rue, le convoi se remet en marche. Nombreux ceux qui s'y introdui sent pour avoir le plaisir de se faire vébiculer jusqu'à la gare. C'est touchant!

La reste de la foule, ne croyez pas que je plaisante, se précipite par la rue Carnot, vers la gare pour assister a l'entrée solennelle de la machine en gare.

En vain on l'attend dix minutes; dans le lointain on entend le petit tintement sinistre de la cloche d'alarme, et c'est une explosion d'admiration naive lorsque débarquent les voyageurs,

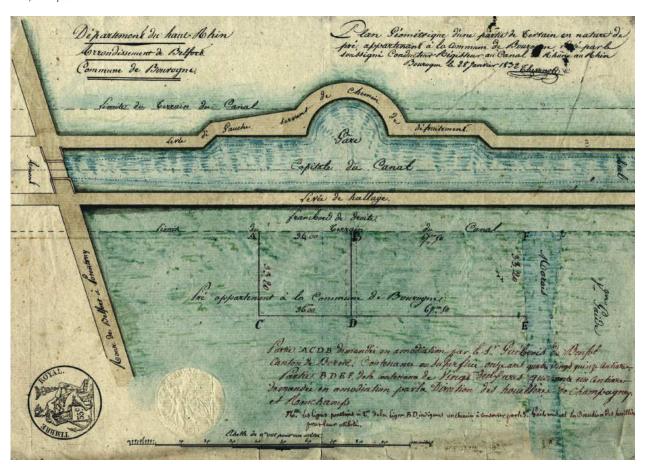
Chapitre 5 // Les transports et les échanges 5.2 La diversification des modes de transport

Projet d'aménagement du port de Bourogne, 1832

Les travaux de la branche Mulhouse-Dole du Canal du Rhône au Rhin s'achèvent en 1833. L'intérêt d'un port à Bourogne est majeur pour le transport du charbon de Ronchamp vers les usines de Mulhouse. L'état des axes routiers à cette date ne permet pas le transport massif de matières premières sur de longues distances.

Il est spécifié, sur les plans établis en 1832, que le directeur des houillères demande à la commune de Bourogne de lui céder vingt neuf ares de terrain en amodiation ; ceux-ci ne donneront jamais lieu à une réalisation concrète. En revanche, un commerçant belfortain, possédant maison et hangar sur les bords du canal, obtient en 1834 l'autorisation d'édifier dans le talus un embarcadère de pierre de 45 m de long.

AD 90. 17 E-dépôt 6 0 1



Statistiques du roulage à Belfort, 1845

Située au carrefour de nombreuses routes, Belfort n'est desservie par le train qu'en 1858. Avant cette date, des commissionnaires de roulage font quotidiennement partir des diligences vers Paris, Strasbourg, Lyon, Mulhouse et Bâle. Les produits qui arrivent ou partent sont de natures diverses : produits alimentaires ou manufacturés destinés à la consommation (café, vin, savon, ustensiles) et matières premières destinées à être transformées par les industries locales (balles de coton et garance pour l'industrie textile).

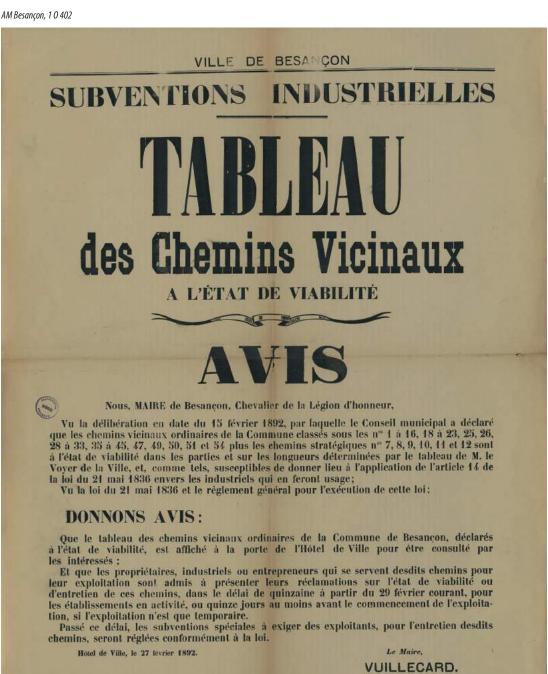
Les statistiques d'un commissionnaire pour l'année 1845 indiquent une balance négative de 70 tonnes entre les arrivées et les départs. Ce différentiel, confirmé chez ses concurrents, démontre que Belfort consomme plus qu'elle ne produit : elle n'est pas encore la ville industrielle qu'elle sera quelques décennies plus tard.

AM Belfort, 2 F 26

AM Belfort, 2 F 26								
Callean	regresentant. P	importance On	zou hozo	erclus	C, arrivant de	untrat 9. Ly	Jose Vicional	
Collarations Corti								4
			arrere	agen.				
Nomes Ors Commissionnaires	Du hane	10. Narsitte	De Ani	Chowdery.	Ola Suite	0.	Haline .	0
on Migotionts	a fariel	Gjon for	et Vill	one flows	per Bush	Montbellier?	Gree.	Cotany.
Noms Or Commissionaires	por la houte foine	Setomory	aspach	d AllKerch	Formhuy & Edh	at Oes invirons	Acarlundites	
	Ke groom.	K=1,890,000	K.goo	,000	K- 2,00,000	K-1,350,000	Pralles de Cotog, Lecons, Dregues	· ·
Joseph Rechow							Cafir, Sies, Come Verice, liguard, Sinaigue	
Comissioneire, Exhipseneur de roulage.			Depur	1.4			Jaroner, for Medicay, guinenil lorie, holde gere Contre del VII, Wilord iles enfer bielle, selfon en colon, sullonet. Il	
	K. 1,200,000.	Ke spagere			K-3 f0,000		cotin sulland ich ortene auther fur les ornachantaj	K4,650,000 pas un . Neta . siste co-
				Cert	Vic Socilable. 28 Janvier	a Belfun 1845.		a figure of the
		,				An Rum	m	sédullale.

Taxation des industriels bisontins pour l'entretien des chemins, 1892

L'essor industriel a notamment pour conséquence une augmentation du trafic de marchandises sur la voirie. La loi du 21 mai 1836 relative à l'organisation de la voirie vicinale autorise les communes à instaurer des « subventions industrielles » pour l'entretien des chemins vicinaux : cela consiste à faire participer à l'entretien des chemins les corps de métier responsables de leur dégradation, via la mise en place d'une taxe réglable en argent par une prestation en nature. À travers cette affiche, la Ville de Besançon invite les industriels empruntant des chemins vicinaux à signaler leur état avant la mise en place de cette subvention.

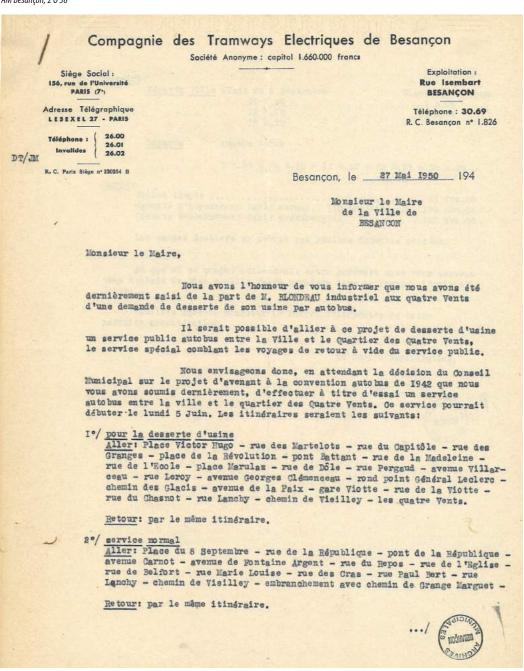


Desserte des usines de Besançon, 1950

Au début des années 1950, la voiture n'est pas encore démocratisée: pour leurs déplacements, la majorité des personnes utilisent les transports en commun. Le réseau bisontin, alors géré par la Compagnie des tramways électriques de Besançon, est composé de bus et de tramways (jusqu'en 1952).

À cette période, le quartier des Quatre Vents (dans l'actuel quartier Saint-Claude) fait partie des axes en plein développement. Afin de faciliter les déplacements des ouvriers travaillant à l'usine Blondeau et à la demande de son directeur, la Compagnie envisage ici d'adapter la ligne de bus existante en proposant une desserte de cette usine.

AM Besancon, 2 0 38



Chapitre 5 // Les transports et les échanges

5.3 Les télécommunications

Équipement du téléphone à Besançon, 1888

Si l'invention de Graham Bell date de 1875 et si quatre ans plus tard elle fait déjà l'objet de sa première exploitation commerciale en France, à Paris, les villes de province tardent à s'équiper en téléphone et il lui faudra de longues années avant de détrôner le télégraphe. En 1888, au grand dam des Bisontins très envieux de leurs voisins suisses, le nouveau moyen de communication est toujours inaccessible dans la ville, comme le relate cet article paru dans Le Petit Comtois. C'est donc sous la pression des habitants que le conseil municipal bisontin s'engage en 1888 à pourvoir la ville d'un réseau local. Ce n'est qu'au début du XXe siècle qu'une ligne directe est établie entre Besançon et Paris puis, sous l'impulsion du conseil général du Doubs, que les différentes localités de la région sont reliées entre elles. Jusqu'à l'orée des années 1970, les plus petites d'entre elles ne compteront d'ailleurs souvent qu'un seul poste, installé chez un particulier lié à l'État par une convention.

AD 25, 6 JL 12

Le téléphone à Besançon. — Un grand nombre de commerçants et d'industriels de notre ville ont souvent manifesté leur éton-nement et leur regret d'être privés d'un ré-seau téléphonique, alors que les plus petites villes de la Suisse en sont pourvues depuis

villes de la Suisse en sont pourvues depuis plusieurs années.

Le téléphone rend en effet à nos voisins d'immenses services, non seulement pour l'industrie et le commerce, mais aussi pour les besoins et le confortable de la vie privée.

Les plus modestes commerçants sont reliés à la station centrale, toutes les familles aisées des villes ou des environs possèdent un téléphone. Les abonnés y trouvent non seulement des avantages précieux, en raison de la célérité de ce moyen de communication, mais aussi une économie réelle; certains commerçants peuvent facilement se passer de plusieurs commissionnaires ou placiers, d'autres d'un équipage, d'autres enfin peuvent surveiller à la fois leur usine

et leur maison de vente ou bien jouir des agréments d'une résidence à la campagne sans négliger le soin de leurs affaires; cersans negnger le soin de leurs anaires; cer-tains ménages enfin peuvent supprimer un domestique ou un commissaire, en raison des facilités que le téléphone leur offre pour faire leurs commandes aux fournisseurs. Ces derniers y trouvent également leur avantage, la facilité de communication aug-mentant la consommation dans une sensible

mentant la consommation dans une sensible mesure.

En un mot, grâce au développement énorme qu'il a pris en Suisse dès le début, le téléphone est devenu un auxiliaire indispensable de la vie, tandis qu'il paraissait destiné à rester un instrument coûteux, utile seulement au grand commerce et à l'industrie.

Jusqu'à présent, il n'a pas pris en France.

seulement au grand commerce et a l'industrie.

Jusqu'à présent, il n'a pas pris en France un pareil essor, non pas que les besoins soient moindres, mais pour des raisons-d'ordre administratif et législatif.

On s'est heurté à une question qui n'est pas encore résolue: Les téléphones seront-ils concédés à une compagnie ou exploités par l'Etat?

Le Parlement est saisi d'un projet de loi à ce sujet, et on attend son vote. Néanmoins, M. Coulon, directeur général des postes et des télégraphes, a pensé qu'on ne devait pas différer devant un besoin public et est résolu à doter dès aujourd'hui d'un réseau téléphonique toutes les villes qui le désireront. Il demande seulement que les municipalités veuillent bien lui faire pendant deux ou trois ans l'avance des fonds nécessaires à cette construction.

Les conditions d'abounement seraient les suivantes :

Les conditions d'abounement seraient les suivantes:

Toute personne reliée au bureau central par un appareil placé à son domicile aurait à payer pendant trois ou quatre ans (suivant son éloignement du poste central) une somme annuelle d'environ 300 francs.

Au bout de ce délai, 200 francs.

Ces deux sommes seraient d'ailleurs réduites de 25 francs dès que le nombre des abonnés atteindrait le chiffre de 300, c'est-à-dire dès l'origine, si on pouvait réunir immédiatement ce nombre de correspondants.

Ceci représente les conditions actuelles, Il est bien entendu que si des perfectionnements venaient à être apportés dans le mode d'exploitation ou si une convention avantageuse était signée avec une compagnie pour le rachat du réseau, les abonnés prefitéraient aussitôt des réductions de prix qu'il serait possible de faire.

Moyennant la cotisation indiquée plus haut, l'abonné aurait droit de correspondre avec tous les abonnés du réseau et avec les cabines publiques établies aux divers bureaux télégraphiques de la ville.

Il pourrait en outre transmettre au télégraphe et recevoir sans augmentation de frais ses télégrammes et, par suite, gagner un temps notable. La copie lui serait d'ailleurs adressée, plus tard, comme pièce authentique.

Il pourrait demander du secours au bureau de police en cas d'accident, prévenir le poste

reurs auressee, plus tard, comme piece authentique.

Il pourrait demander du secours au bureau de police en cas d'accident, prévenir le poste de pompiers en cas d'incendie, etc.

Enfin, si dans l'avenir la ville était reliée à d'autres localités, il pourrait obtenir, de son domicile, la communication avec tous les abonnés des autres réseaux. Cette dernière partie nécessiterait une nouvelle taxe.

Les personnes qui auraient l'intention de prendre un abonnement au réseau téléphonique de Besançon sont priées de vouloir bien en informer, le plus tôt possible, le maire de la ville. Il est extrêmement important de fournir à bref délai ce renseignement, afin de permettre à l'administration des télégraphes d'évaluer dès à présent la dépense qui doit servir de base, le cas échéant, au contrat à intervenir entre la ville et l'Etat.

Tarifs du radio-télégraphe avec les colonies françaises, 1923

Les progrès de la T.S.F. (télégraphie sans fil) à partir des années 1920 permettent de mettre en relation plus rapidement et à moindre coût les industriels de métropole avec leurs fournisseurs mais aussi leurs clients situés dans les territoires français d'outre-mer. La présence, en plusieurs exemplaires, de ces nouveaux tarifs dans les archives de la Chambre consultative des arts et manufactures de Saint-Claude atteste de l'importance de ces relations pour les industries locales: les pipiers, par exemple, importent en partie leur matière première, la bruyère, d'Algérie, et vendent leur production de première gamme en Afrique.

AM Saint-Claude, 2 F 14

Kous-Secrétariar d'Étar des Postes & des Celégraphes	Republique Française	
Direction		
l'Exploitation Télégraphique	Laris, le 1700	1928 19 -
3º Bureau.		
Radiotélégraphie	Monsieur,	
103, rue De Grenolle, (1995).	Le commerce ne disposait juoqu'à ces dernier	o tempo, pour
	communiquer de la Abetropole ou de l'Afrique du ?	
12	Colonico françaises que de Deux moyens: les paquels	ala-poste Azop
	lento et les cables telégraphiques trop chers.	. 9
	L'ouwerture des services par 5.55 à taré rédu clientèle un nouveau moyen de communication rapide e	Lovantorne
	La station a grande puissance De Bredeaux-la 5	
	en 1920, qui est entendue dans toutes les parties du n	
	le dibit moyen pout attemète 12.000 à 15.000 moto pa	
	èté affectée à ce service. Elle est commandée directem	
	Contral Radiotelegraphique de Tario.	-00 0 4
	Bien quele service soit-plus rapide que celui des spéciaux sont-sensiblement-inférieurs aux tarifs sedina	
	Titre encore recomment abaissis.	ice, or rennen
		an i
	Carifo par mol à partir de Fro	ince.
	Afrique Occidentale françaises	. par Cables
	Serigal, Mauritanie	1,50
	Cohad	2, 10
	Afrique Equatoriale française:	
	Port- Gentil et binzana de la 1 re sone 1.75	3,40
	27 jone (sauf Port Gentil) 1,50	3, 1to
	5% zosce	3,60
	Madagadear 2,00	2,75
	Réunion 2,25	2, 75
	Côte française des comalés 1,45	2,85
	Martinique 2,10	5.50
	Guyane française. 2,20 Theo-Chine française. 2,50	7,30
		11.11



sujet d'étude n°6

Problématique

Quelles sont les raisons et les enjeux de l'installation des Alsaciens dans le nord de la Franche-Comté ?

Contexte

« L'industrialisation a sa géographie » (Éduscol) ; elle modifie les paysages en particulier par la croissance des villes et entraîne des mobilités. La France, contrairement à d'autres pays européens (Angleterre), reste cependant jusqu'aux années 1930 un pays majoritairement rural.

En Franche-Comté, les ouvriers de l'industrie poursuivant une activité agricole sont nombreux. En conséquence, l'impact de l'exode rural reste limité.

Le chemin de fer, en plein essor au milieu du XIX^e siècle, contribue à faciliter les déplacements et fait de Belfort et du nord de la Franche-Comté un carrefour et un foyer industriel dynamiques.

Une immigration « européenne » se développe ; elle concerne plus particulièrement les pays limitrophes, les Allemands, les Suisses très présents dans les villages frontaliers, puis les Italiens.

Liées au contexte politique, les migrations d'Alsaciens s'avèrent importantes après le traité de Francfort (1871). Elles seront un véritable accélérateur de l'urbanisation et de l'industrialisation belfortaine. Avant 1870, des entreprises alsaciennes viennent s'installer dans le nord de la Franche-Comté pour bénéficier de ses ressources énergétiques (l'eau pour les filatures par exemple) ; après 1871, afin de conserver leur marché français (par ex. la SACM – Société alsacienne de Constructions Mécaniques –) et profiter des avantages offerts par le chemin de fer.

Documents

Document 1: Livret d'un ouvrier alsacien venant travailler aux tissages d'Anjoutey, 1890

AD 90, 3 E-dépôt 2 F 6





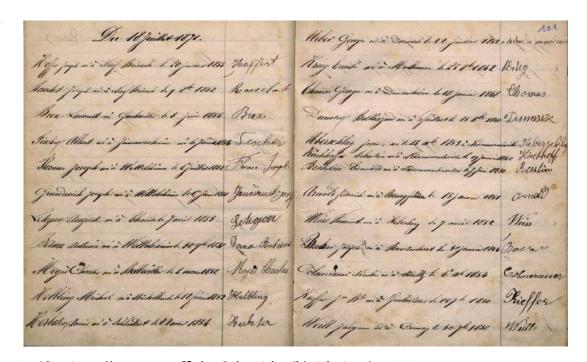
sujet d'étude

Document 2: Enregistrement des « optants » alsaciens, 1871

Après le traité de Francfort, les Alsaciens et les Mosellans ont le choix de rester sur leur terre natale et devenir Allemands ou d'opter pour la nationalité française et s'installer dans ce pays. Les « optants » doivent se décider avant le 1er octobre 1872 pour le choix de la nationalité française ; toutefois, ils ont par la suite la possibilité de faire une demande pour réintégrer la nationalité française.

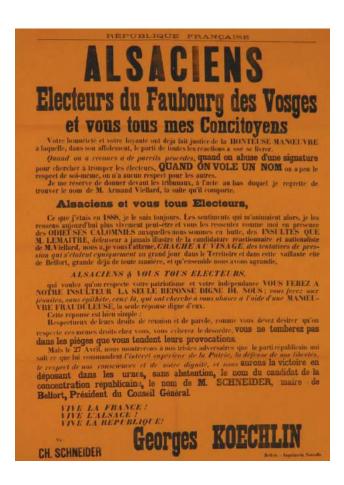
A Belfort, la mairie ouvre des registres permettant l'enregistrement de ces vœux.

AM Belfort, 1 F 56



Document 3 : Alsaciens électeurs : affiche Schneider (législatives), 1902

AM Belfort, 5 Fi 3625



Document 4 : Extrait du recensement de Montbéliard, cité Bourcart, 1881

AM Montbéliard, 1 F 12

Celle Beard Secto Sector Secto		1000	17.5.00 ECOPE 66		The same of the sa		
Bourcars Guga Mana 16 motifamin Grap Bourcars Guga Mana 18 fergreen Grap Bourcars Guga Se monogin frame Schlichemongs Guan 18 felow Schlichemongs Guan 18 plan Schlichemongs Guan 18 o bafram Schlichemongs Guan 18 o ba				-	40	Si Creer	Hej
Bourcard Guga Jo motifaria Cong Cong Cong Cong Cong Cong Cong Cong	Ceté	4_	Noch	fear			
Collectioning Anna 33 feature and frame of the comments of the second of the comments of the collection of the collectio	D		6			mote Carrie	Street
Cathe General Se monegar funcione de Service Service Service de Se	Dourcars	1-	10egel	Vyacie	4		
Lette General 18 animation funcional description of the second of the se		1	- Ester	Aguna	18	Justin	- whit
Tellichennege Gene 14 General		-					1
Schickenmente Sens 14 Senseline Caperon Schlickenmenter Colorine 18 felower 18 Schlickenmenter Colorine 18 of a Caperon 18 Senseline State 18 of Caperon 19 Senseline			Perti	Verano.	54	monager	- James
Service many bus 14 Marine 1 Service many bus 16 or a service 10 or a service			-			1	· bear
Schickenning Gun II felier to Schlichenning Chickenn II felier to Schlichenning Christian II or a Caffainn I			Chicken commede	Maurie	37	- females	-
Schlichenmen Colum II filme of Schlichenmen Chain II of the Captain II of the Captai				2	100	Washing.	4
Serbetumente Chara 16 de la france Chief Commente Chief Commente Chief Commente Chief Contra Chief Chief Contra Chief Chief Contra Chief Chief Contra Chief C			- Chichemore	bank		- Garrens	
Serbetumente Chara 16 de la france Chief Commente Chief Commente Chief Commente Chief Contra Chief Chief Contra Chief Chief Contra Chief Chief Contra Chief C			Septial	Our	11	Vilour	1
Schlichammige Wirter 11 2 6 ghamme Strike Stand 16 1 Sunderfrom Joseph St. 2 worm Chip Sunderfrom Joseph James 42 James Joseph James Joseph James Joseph James Jam			40			-	
Schlichammele Webenn 11 & Cafeann Steph 12 & Cafeann Chip Control 15 & Cafeann Chip Control 15 & Carren Chip Chip Chip Chip Chip Chip Chip Chip			Jest lichemmede	Charles	16	4	AL.
Prachelina Just 88 a Cafeanina Aria france 15 Lunderna Joseph 39 worm Gliss Bissels Carter 42 a Journal Lunderna Greek 42 a Journal Lunderna Greek 42 a Lugar			102		100		33
Tenderson Sound 15 Survey Chip Survey			o Chlick cumuje	William	11	ne-	4
Tenderson Sound 15 Survey Chip Survey			4 113	He .	10		11
1 Sunderson Joseph 30 mores Chip Sissely Course 42 o James 1 Lindrature June 4 James 6 Lindrature Course 4 u a		-	1 + arst time	- Justin	-K-E	-	Paperin.
1 Sunderson Joseph 30 mores Chip Sissely Course 42 o James 1 Lindrature June 4 James 6 Lindrature Course 4 u a			Brie	Same	15		STATE OF
- Bersele Goeter 42 a James Congress Congress Congress of Sp bugges				9			-
- Bersele Goeter 42 a James Congress Congress Congress of Sp bugges		1_	Linder	Louis	30	Herren	6612
- Lenderson June 1 Sp bugger					VER.		
- Ferrance Jupa of Sp bugger		-	Bush	- Kather	47	-	James
Lindusin Chara 1 "			Lundan	6	1	A CONTRACTOR	10
Torderson Custom 2	1	1955		The state of the s	1	- 4/2	Gujan
Torderson Custom 2		The same	Lindaker	Mun	9		The Park of the last
"Orderta Cuth # 2			21		1	The state of the s	- 0
		1	Medection	Crests or	17		-

La cité Bourcart est construite à l'initiative de Jules Bourcart, directeur de la filature du même nom, dans le cadre de sa politique paternaliste. A la tête d'une entreprise familiale à Guebwiller, l'industriel alsacien s'implante à Montbéliard en 1875.

Questions

1/ (Document 1) Quelle est la nature de ce document ? Quelle était son utilité ? Dans quelle langue est-il rédigé et pourquoi ?

2/ (Document 2) Qui sont les « optants » ? Pourquoi s'installent-ils en territoire français après 1871 ? Relevez quelques patronymes qui vous aideront à répondre à cette question.

3/(Documents 3 et 4) D'après le recensement de 1881, où s'installent les Alsaciens à Montbéliard? Pour quelles raisons? Ce phénomène est-il observable à Belfort?

4/ (Document 3) Quelle est la nature du document ? A qui s'adresse-t-il et en quels termes ?

5/ (Documents 1, 2, 3 et 4) Quels enjeux économiques et politiques sont engagés avec l'installation des Alsaciens dans le nord de la Franche-Comté?

6/ Le phénomène étudié dans le Territoire de Belfort peut-il constituer une des caractéristiques de l'industrialisation en France ?

Expression écrite

Rédigez un court paragraphe expliquant comment l'installation des Alsaciens dans le nord de la Franche-Comté a contribué à son développement économique.

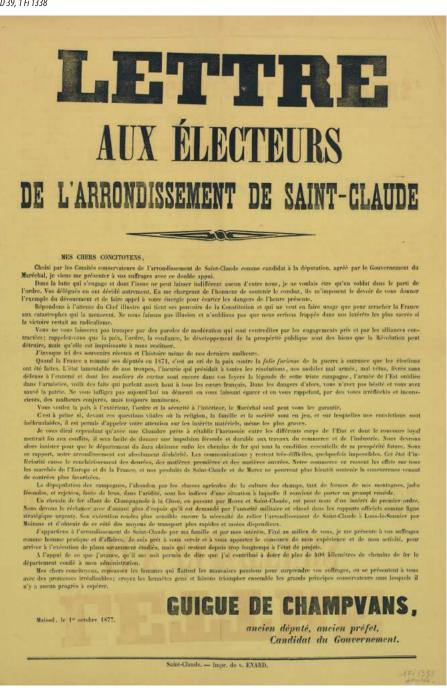
Chapitre 6 // Les mutations des campagnes

6.1 L'exode rural

Affiche électorale, 1877

À partir des années 1870, les villages du Haut-Jura commencent à se dépeupler. Le développement de l'industrialisation dans les centres urbains proches comme Saint-Claude et Morez attirait déjà une main-d'œuvre rurale saisonnière mais les progrès de l'électrification suppriment les aléas climatiques que subissaient les ateliers dépendant de l'énergie hydraulique et fixent progressivement cette main-d'œuvre en ville. Le chemin de fer est vu par les élus comme la solution pour redynamiser l'économie rurale en désenclavant le Haut-Jura mais il arrive trop tard pour stopper l'exode rural, qu'il a tendance au contraire à amplifier.

AD 39, 1 Fi 1338

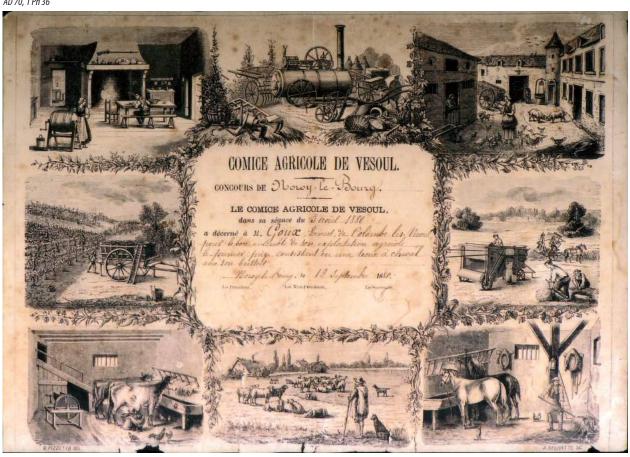


Diplôme des comices agricoles de Vesoul, 1880

Les comices agricoles jouent un rôle fondamental dans la sociabilité villageoise. Ils sont l'occasion de présenter les progrès techniques et de récompenser les meilleures exploitations, comme ce prix remis à Ernest Goux pour le village de Noroy-le-Bourg en 1880.

Pourtant cette période est surtout marquée par la chute des cours des produits agricoles qui entraîne la disparition de nombreuses exploitations surtout dans les régions marquées par la polyculture comme la Haute-Saône.

AD 70, 1 Ph 36



Chapitre 6 // Les mutations des campagnes

6.2 Le recours à la main-d'œuvre étrangère

Installation de l'usine suisse des Tricotages Mécaniques, 1891

Difficultés économiques, faillites et hausse du chômage sévissent en France entre 1873 et 1896. Le gouvernement, pour pallier ces maux, pratique le protectionnisme pour protéger le marché intérieur de la concurrence étrangère. Craignant de ne plus être compétitifs sur le marché français, les industriels suisses implantent des filiales en France et notamment à Pontarlier toute proche de la frontière. Avant de se lancer sur le marché français, ils questionnent le maire de Pontarlier afin de rentabiliser leurs nouvelles implantations.

AM Pontarlier, 2 F 37

Beine le 9 Nov 1791 Mynima de Maire la N. Pontarlier Mynsiew . L'étiam monter un orteter à biertage · la machine Dans bothe Scealite, je me femate I venir Vous domander queliques renseignements My intention est I frire un grand installation Si la chose de présente favorablement, c'est à du si la main d'accurre n'est fas chin & si elys facilité d'avoir les ourrières toint pour en travail. La marism Ofu'à Paleliei, amparame j. vordrais faire un estai en fetil. Vius m'alligeries di vous fouriez me dere qu'elle en l'prix du journée d'ourrieres. 2+ Li Pm per en trouver fairlement 30 Gilye quelque chose I a give 4 & lis locaing try shers. It is vous oury que with administration Communale amail un fetit local i despositor Is las anditionis favorables pour fair lassi bien m'henvier d'une réponse pour présenter mes. oxcuses of respectueuses Stalista tions Allages Effingershort 5%

État nominatif des ouvriers d'une fabrique d'horlogerie, [1892]

L'entreprise des frères Geismar, créée en juillet 1890, est l'une des premières manufactures horlogères de Besançon : les montres sont entièrement fabriquées au sein de l'usine, contrairement à ce qui existait jusqu'alors. Cette liste nominative d'ouvriers en témoigne : les professions sont variées, les perceurs côtoient les pivoteurs, acheveurs ou encore sertisseurs.

Elle révèle surtout que l'industrie horlogère est un facteur important d'immigration : aux côtés d'ouvriers suisses (presque une tradition dans l'horlogerie bisontine depuis le XVIII^e siècle), on retrouve beaucoup d'hommes et de femmes qui ne résident à Besançon que depuis quelques années voire quelques mois.

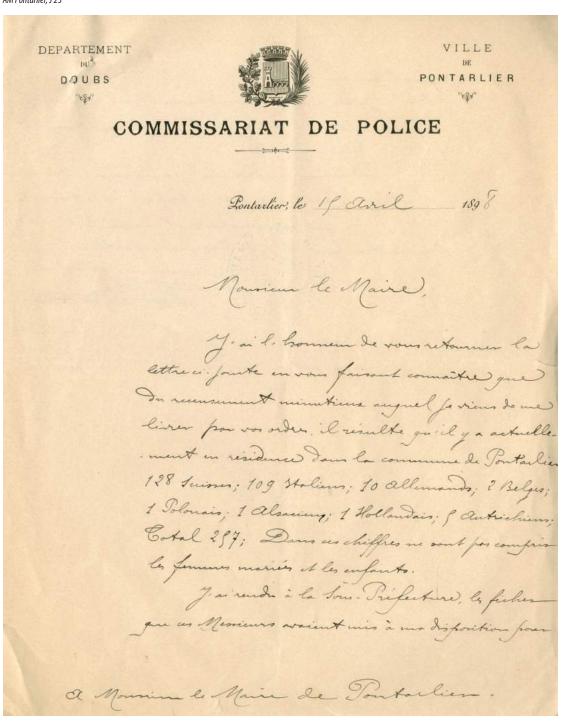
AM Besançon, 2 F 9

23 have			A	-	33	Seis	mars (
Somiale.	Dake de l'Arrivois	Entrée	Brofession	<u> Brovinau</u>	in Tours	Brénoms	Maries	Hombre d'enfants
Ru Romham V	- Assemble 1818.	wout.	. Consitable	Jecisse	Meigel			. ,
Ru Charchaum	down the	1	e this is	4	Muly	Jean	Marié	3 enfaicts.
Russ Grong 7 1	I deprin the 2-to-	Ly bi	. Tint	d.	E. C.	Saul	d.	1
Ru Vacharen er	20 9 1999	Sejera	e Wistone	geangais	Pin 28	Louis	d.	7
ch holai 10 h	11 hour 1901.	1 Acres	e Person	Seesses.	Contra	Jean !	d.	2
Ru I Anne 11	if	y secure	OR 1	Seesse	Tours	14 l	Achalaire	
. Atom 10	7	Ich the	Buch	grangers				1
1 Anne 10	.19	a separate	. Proceed	9	Levin	Paul Paul		"
1 Hame 10	-4-		Protect	1		Emile	d. d.	
. ch nodin so	Jehni Reid As	A Street	. Achains	2		Alphonse		serefarets.
Casamin	-w -	- woods	. Fortier	1		Joseph	d.	* * * *
Romhaun 13			1. Topasseur			Upolite Pay	d	3
Ruse When in		1	1 Porcess 4	2		Belletrat		
And - Person	12 9th 1999.		h Remember				Marie	& confants.
Rudu chalens 1						· Eugenie	célibataire	
ch notingous	31 Aug 18 41	1- Court .	1 Turceur	4 0	Courtai			
Rue Ballout 24	Lynis 1886	Sepi be	15 Terresta		Ducome	n Constant		,
Ville morman	Ligar 1890 s	+	1 Arout	, ,	Miget	ollarie	marie	
St Anne 9	define 1888	1. 11	3 Remorter	· Transais	Jagor	Charles	cilibatain	
ch modify soly	to quier 1811	A Stout	1 Percuse		Vagrano	Marie		
It du panges 69	defined 1987	2. 2	1		Corretat	Horockin		
Ach hodin sol	depunis 1851	Sep The			Perret	Juliette	marie	1
A gallant 101	30 Jun 1890		1	2 %	Britan	Auna.	cilibataire	
Inchaprain 31	en Juillet 1991	Noit	1 Festisseer	Juise	Magny	Emele	marii'	2 enfants.
Visi Clark aman	1 6 2 his 1291	I Sep 40	1 Tarraudous	e flançain	Benneam	retoinie	marit'	2
Casamin	dejuni 1888	11	1. Traiseuse		Newbours	· Contine	cilibataire	
of hading to li	deprine don't 12	Most.	1. Sardisterez		Market.	Course	marie	2 enfanti

Décompte des étrangers de Pontarlier par nationalité, 1898

L'emplacement géographique de Pontarlier et ses besoins en main-d'œuvre dans le domaine industriel et dans le bâtiment expliquent la présence de migrants suisses et italiens. Ils représentent 92 % de la population étrangère de Pontarlier à la fin du XIX^e siècle. La quasitotalité des entreprises appartient à des Suisses qui apportent capitaux, savoir-faire et emplois. L'immigration helvétique concerne une majorité de cadres et d'ouvriers qualifiés. Les Italiens arrivent essentiellement d'Italie du Nord. Ils travaillent comme manœuvres dans de petites entreprises du bâtiment.

AM Pontarlier, J 23



Article du Jura socialiste sur la main-d'œuvre immigrée, 1914

Les campagnes françaises, majoritairement peuplées de petits propriétaires, peinent à répondre à l'important besoin de main-d'œuvre durant la période d'industrialisation. C'est pourquoi nombre d'entrepreneurs font appel à une main-d'œuvre immigrée en provenance d'Europe de l'Est ou du Sud où les salariés agricoles sont pléthoriques et bien souvent dans la misère. C'est ainsi qu'une importante colonie italienne s'implante à Saint-Claude attirée dans le Haut-Jura par les chantiers du chemin de fer dans les années 1880. En période de crise, cette main-d'œuvre étrangère devient vite un bouc-émissaire, ce que dénonce le Jura socialiste qui rappelle à la classe ouvrière l'importance de rester unie dans l'action syndicale.

AD 39, Pr 310

BOURSE DU TRAVAIL

A propos de la main d'œuvre étrangère. — L'appel de la Bourse du Travail à la conscience des ouvriers français et étrangers, signalant le danger d'une main-d'œuvre importée pour l'opposer aux revendications formulées au capital plar le travail et menaçant la vie même des travailleurs de ce pays en les acciulant au chômage, semble avoir les acculant au chômage, semble avoir produit une certaine émotion.

Certains journaux bourgeois, à qui le Comité de la Bourse avait demandé

Certains journaux bourgeois, a qui le Comité de la Bourse avait demandé l'insertion it'un appel qui touche toute la population par la vitalité de la question posée, l'ont accompagné de commentaires. Nous nous y attendions un peu. Ils ue sont point pour nous déplaire et ne nous embarrassent en aucune façon. Merci d'abord pour l'hospitalité accordée et la plus grande publicité donnée au cri d'alarme poussé.

L'Indépendant ne publie de l'appel que la phrase finale le condensant en entier. Merci aussi. Disons-lui cependisant que certain passage de ses commentaires surprend un peu et nous fait regretter encore plus le rude adversaire que nous avions en son défunt directeur qui, peut-être, à l'instar du Petit Montagnard, eut précisé le principe qui le séparait de nous, mais aurait publié tout au long le communiqué de la Bourse.

Et maintenant, en quelques voyons si l'opinion syndicaliste sur la main d'œuvre étrangère permet au Pe-tit Montagnard de lui trouver un carac-tère nationaliste.

Il est entendu - et de cela nul ne peut Il est entendu — et de cela nul ne peut s'en étonner — que la conception socialiste du syndicalisme est anticapitaliste au premier chef; que sur ce point doctrinal elle est à l'antipode du *Petit Montagnard* et qu'il ne pourrait nous venir à l'idée de nous étonner que les capitalistes la combattent à outrance.

Mais si nous ne nous étonnons pas des moyens employés par le capitalisme pour asservir la main-d'œuvre, c'est-àdire le « capital-travail », nous avons le throit de faire tomber l'auréole nationale et de dénoncer le mensonge d'un patriotisme qui s'arrête au fermoir du porte-monnaie.

porte-monnaie.

partorisme qui s'arter au remension porte-monnaie.

Et où voit-on gu'en prévoyant un danger dans l'opposition de la main-d'œuvre étrangère à la main-d'œuvre française et en dénonçant le péril, nous fassions du nationalisme?

Nous dénonçons la duperie des compagnies d'émigration; nous constatons l'isolement de nombreux travailleurs étrangers, la crainte — entretenue par les employeurs — du renvoi brutal et de la misère noire s'ils s'organisent et la thailité tque cette situation crée entre eux et les travailleurs français. Nous montrons que cette dualité peut s'effacer dans l'organisation syndicale en substituant l'entente et la solidarité à l'â-

pre concurrence des salaires et de la serpre concurrence des salaires et de la servilité pouvant ranimer che zles sans-trayail les mauvais instincts de la bête affamée. Nous faisons, aux travailleurs
français, le même appel à l'organisation. A tous nous parlons de devoir et
montrons ce que doit être la solidarité
internationale et ses nécessités.

Nous faisons donc, non pas acte de
hationalisme, mais au contraire montre
de prévoyance internationaliste.

La main-d'œuvre étrangère est un danger pour les travailleurs français parce
qu'elle est inorganisée.

Et nos ennemis, les ennemis de la

Et nos ennemis, les ennemis de la classe ouvrière, sont joujours le capitalisme et son esclave conscient ou inconscient : le jaune, le sarrazin, le brou-

mir.
Pour conserver sa dignité, pour amépour conserver sa dignite, pour ame-liorer sa situation d'explicité, pour ne point réveiller les préventions de natio-nalité qui ont pu exister, le travailleur étranger n'a qu'à se syndiquer. Au Syndicat, il rencontrera la Frater-nité. Son adversaire deviendra celui du

nité. Son adversaire deviendra celui du travailleur français organisé : le non syndiqué français ou étranger.

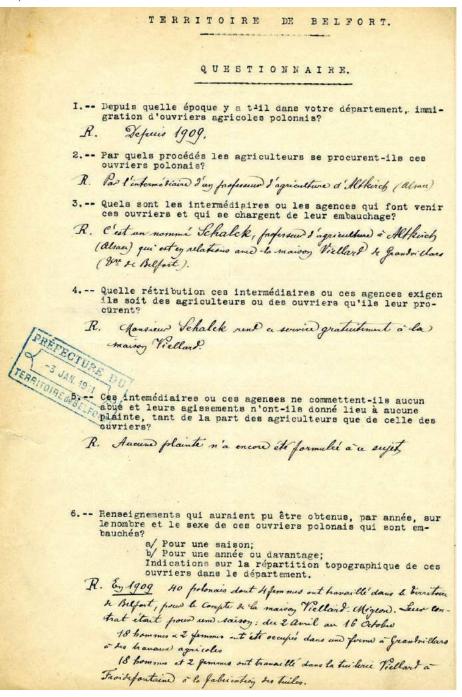
Ce n'est pas « l'étranger » qui est dénoncé actuellement par le syndicalisme, mais le « supplanteur ».

Et nos adversaires auront beau chercher à déformer notre pensée, nous avons l'assurance de faire en l'occurence centre utile et d'être approuvés na l'Inceuvre utile et d'être approuvés par l'In-ternationale des travailleurs organisés. Arthur Dankez.

Recensement des ouvriers polonais dans le Territoire de Belfort, 1909

Ce questionnaire, établi à la demande de la préfecture du Territoire de Belfort dans le but de dénombrer les ouvriers étrangers, fournit des informations très précises sur les modalités de recrutement et les emplois occupés par ces personnes. Il prouve l'existence de véritables filières de recrutement de main-d'œuvre à l'étranger en réponse à de nouveaux besoins, gracieusement ou en contrepartie de services non précisés dans cette enquête. Ces prestations sont dans ce cas précis offertes à la famille Viellard; quarante Polonais sont ainsi employés dans le secteur de Grandvillars : les uns à la tuilerie de Froidefontaine, les autres dans une ferme.

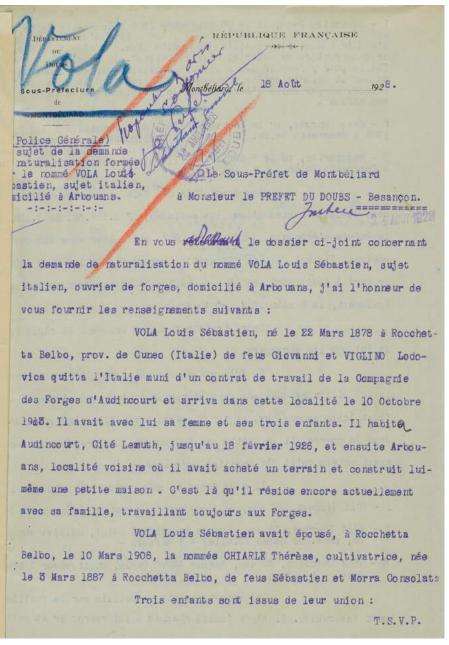
AD 90, 7 M 123



Parcours d'un Italien demandant à la nationalité française, 1928

Même si l'émigration italienne en Franche-Comté n'était pas négligeable auparavant, le lendemain de la Première Guerre mondiale constitue le début de son âge d'or. Dans la région, les Transalpins, venus pour la plupart du nord de la péninsule (Piémont, Frioul, Vénétie...), représentent successivement 20 % des 27 000 étrangers en 1901 puis 40 % des 50 640 nouveaux arrivants de 1931. La majorité d'entre eux se concentre dans les départements du Territoire de Belfort et du Doubs, particulièrement dans les foyers de Besançon, Pontarlier et Audincourt. Ainsi, à la date de ce document, ils sont quelques 850 à habiter cette dernière ville (soit 8,5 % de ses habitants et 58 % de sa population étrangère) et la plupart, comme Louis Vola, y travaillent comme ouvriers dans l'industrie mécanique (Peugeot, Japy) et métallurgique (forges). L'État développe

alors pour la première fois une véritable politique migratoire, en signant des conventions plusieurs pays européens (garantissant un contrat de travail initial d'un an et la garantie de l'égalité des salaires avec les Français) et simplifiant en les procédures naturalisation pour faciliter l'intégration. Ainsi, en 1931, 3 112 des 24 552 étrangers du Doubs obtiennent la nationalité française.



I - Sébastien Jean, né le 30 septembre 1906 à Rocchetta Belbo, marié avec une française, ouvrière de filature - père d'un enfant. Domicilié à Arbouans, il travaille dans cette localité même à la Société de construction de matériel d'alimentation". Il ne s'est pas rendu en Italie pour y remplir ses obligations militaires, et il hésite à demander la naturalisation, retenu par la crainte d'avoir à servir en France, et par suite d'être obligé de s'éloigner de sa femme et de son enfant.

2 - Jean Georges, né le 23 avril (Tous deux travaillent aux Forges 1908 à Rocchetta Belbo. (d'Audincourt où ils gagnent, l'un (500 francs, l'autre 350 frs par mois. 3 - Maggiorino, né le 7 avril 1913(Ils vivent avec leurs parents. à Rocchetta Belbo.

Les époux VOLA ont fait la demande de renouvelle
Cautez d'identité périmées, n° 1.156.321 et 1.156.322 M

remouvelles, four la remode 1927, et il lour en a été délivré réla Mairie d'Arbouans, la 26 avril 1927, et il lour en a été délivré récépissé. Ils ent fait la déclaration prévue par la loi du 8 Août 1893 :

le mari à Audincourt, le 15 mars 1915, n°4023; la femme à Audincourt

également, le 6 août 1917, n° 4.175.

Leurs trois enfants se trouvent en règle avec la loi sur les étrangers.

M. VOLA est en situation régulière au regard de la loi militaire dans son pays d'origine : ainsi que l'établit un certificat joint au dossier, il fut dispensé comme fils ainé de veuve. Pendant la guerre, il ne quitta pas Audincourt, la Direction des Forges ayant obtenu qu'il fût mobilisé sur place.

Il a un frère et deux soeurs qui habitent l'Italie

- 1 VOLA Vincent, 47 ans, célibataire, cultivateur à Rocchetta Belbo-
- 2 VOLA Thérèse, 35 ans, épouse de FILIPPI Luigi, cultivateur à Casti no, prov. de Cuneo (Italie) - 4 enfants -
- 3 VOLA Carolina, 32 ans, épouse NECRO Carlo, cultivateur à Rocchetta Belbo - 2 enfants.

Les renseignements recueillis sur la famille VOLA sont favorables. Il n'y a jamais rien eu à lui reprocher au point

de vue conduite et moralité, non plus qu'au point de vue national. Elle jouit de la considération publique.

Quoique M. VOLA s'abstienne de manifester aucune opinion politique on sait qu'il est attaché aux principes républicains.

Il sollicite la maturalisation parce que, habitant la France depuis 15 ans, et devenu propriétaire à Arbouans, il a perdu tout esprit de retour dans son pays. La population verrait avec satisfaction que cette faveur lui soit accordée; et, de mon côté, j'émets l'avis que sa requête peut être prise en considération.

M. VOLA possède à Arbouans une maison qu'il habite, et qui vaut environ 50.000 francs: Sa femme y tient un petit débit de boissons. Son salaire moyen, aux Forges, est de 750 frs par mois. Il n'a pas de charges, l'un de ses enfants travaillant à l'usine d'Arbouans, et les deux autres aux Forges. Il offrait 250 francs pour les droits de sceau afférents à sa naturalisation; mais j'ai estimé que cette somme était inférieure à ses moyens et, lui-même en ayant convenu, present engagé à payer 500 francs.

Pour le Sous-Préfet: Le Conseiller d'Arrondissement,





sujet d'étude n°7.1

Problématique

Quelles sont les différentes phases économiques et quelles sont leurs principales caractéristiques?

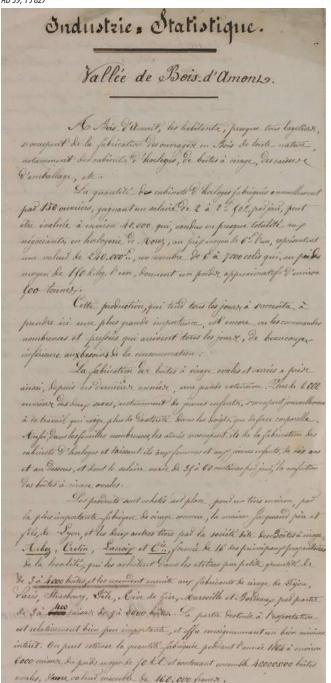
Contexte

L'évolution économique n'est pas linéaire. Le progrès technique qui caractérise cette période d'industrialisation est à la fois un puissant facteur de croissance pour l'activité économique par le développement de nouveaux produits ou de nouveaux modes de production et un générateur de crises pour les secteurs qui ne sont plus compétitifs. Au sein même d'un secteur d'activité, les fluctuations peuvent être importantes au gré des phases de croissance et de crise. Il en va ainsi de l'exemple de la commune de Bois-d'Amont, située dans le Haut-Jura près de la frontière suisse, spécialisée dans le travail de l'épicéa.

Documents

Document 1: La boissellerie à Bois-d'Amont, 1864

AD 39, 1 J 827



Le village de Bois-d'Amont, situé dans le Haut-Jura à la frontière suisse, s'est spécialisé au XIX^e siècle dans le travail de l'épicéa pour la boissellerie et la tabletterie. Ce travail s'effectue en grande partie à domicile dans des ateliers familiaux qui occupent hommes et femmes, enfants et personnes âgées, où les différentes tâches pour réaliser des boîtes en tous genres sont réparties spécifiquement entre les membres de la famille. Activité de complément durant la mauvaise saison à l'origine, elle devient l'activité principale du village qui voit de véritables entreprises se créer et la production se mécaniser pour atteindre des volumes considérables exportés par les rouliers vers les grandes villes.

sujet d'étude

Document 2 : La crise de la boissellerie à Bois-d'Amont, 1868

AD 39, 6 M 1140

Gendarmine Impiciale	Ser Rougher & 1 Mean 1868
21 Sigion	
Compagnia de Tura	Mon Sieutmont.
Orronde from Les Stehner	
Brigade de Roce fes.	Jai L'homeur Devour Saine Committee La profende
(#B)	par Suite de pue d'écochment dans le artile de Boirettimele.
146. Ja, trausmi par le Commundon de l'averandissement,	2 1° Fl Lo fabrique dans lette Commune quarte million de Boiter à Birge par mois dur Cette quantité et ne dons
de Gendammente de ferre. It Claude le 2 Mars 1888.	Difficult enter la fabrication el la vente il at faile à
finaiseary.	2 Se Cabint de harloge ne don't demondingue dom bis
To Pormine par le Chef it	Sur dernières parties ne Sout par tant à fait au fir estaising
of Mount of Sill On Just Housel Sancia. In My gareth	Sor demonder et le provail est un peu plus actif ét temps jà autre, en demander arrivent et appeartent su facevoir. une lucut d'espirance.
L'exotime	de Sar Suite de Cette pririe litation générale de Cotte industris la ouvriere Le hourset dans la plus grande, gene.
	The quite a less profit de fait chaque commente à l'Eglie & le montant de Vistailne de la le besoin la plus pressont.
	Sa Commune reject un budget on di first ne pent nier faire pour vint en rich auf mallemen onvivier, Ab buren el Bierfairoux qui donne un revenu annul de Mo from est
	ou fi impuisport. Provide privie ou une repris d'affaire
	i pui for Som Silene. Y ai con levoir la Signalio, allente que
	wer and in Lapportent alle mine our singer time

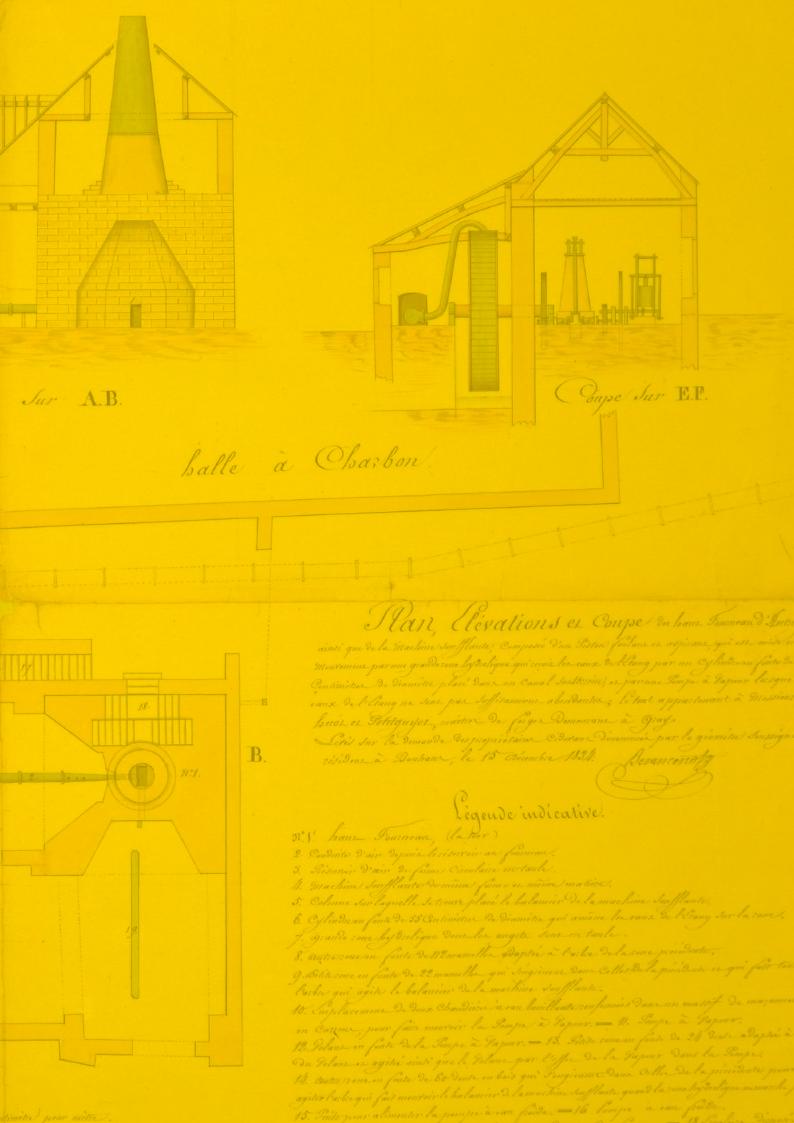
La boissellerie, du bûcheron au roulier, étant devenue l'activité principale des habitants de Boisd'Amont, les place en situation de dépendance et les soumet fortement aux aléas du marché. Le moindre ralentissement de la demande devient vite dramatique et prive de ressources une grande partie de la population. Le développement de nouveaux produits comme les boîtes à fromage à la fin des années 1880 offre de nouveaux débouchés à cette activité de plus en plus concurrencée par les boîtes métalliques ou en carton.

Questions

- 1/ Quelles activités contribuent à la prospérité de Bois-d'Amont?
- 2/ Comment de tels volumes de productions peuvent-ils être atteints?
- 3/ Quels sont les aspects de cette prospérité?
- 4/ Quelles sont les causes de la crise économique à Bois-d'Amont?
- 5/ Quelles en sont les principales conséquences?
- 6/ En vous appuyant sur des documents de votre manuel ou sur vos connaissances, dites si les aléas économiques observés à Bois-d'Amont sont propres à cette activité jurassienne ou constatez-vous les mêmes variations à l'échelle nationale ou internationale ?

Expression écrite

Expliquez dans un court paragraphe les évolutions que l'activité économique peut connaître et leurs conséquences.



sujet d'étude n°7.2

Problématique

Quelles sont les difficultés posées par une croissance économique rapide ? Quelles réponses sont proposées par les acteurs politiques de l'époque ?

Contexte

Au XX^e siècle, après plusieurs décennies de croissance économique, des difficultés apparaissent et tendent à freiner l'industrialisation.

Face à l'inquiétude des ouvriers et de leurs employeurs, les acteurs politiques sont sollicités pour proposer des solutions.

Documents

Document 1 : Un problème d'insalubrité à Belfort en 1923

AM Belfort, 5 I 83 SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 20.000.000 DE FRANCS Siège Social à BELFORT Adresse Edigraphique MECALSAC BELFORT BELFORT, le. 19 Mars 1923 D: quet 23/2/23 de la Ville TÉLÉPHONE 1.04-1.05-0.40 MAIRIE DE BELFORT 20 MARS 1923 BELFORT .de BUREAU B'HYGIENE 20 MARS 1925 4 BELFORT Monsieur, Nous venons vous informer que les locataires de nos Cités - Rue Faidherbe, se plaignent de mauvaises odeurs qui

se dégagent d'un dépôt d'ordures ménagères, et d'immondices de toutes sortes, qui se trouve en face de nos Immeubles.
Comme de tels dépôts pestilentiels pourront, dès les beaux jours, créer des foyers d'épidémies, nous vous serions très obligés de bien vouloir faire visiter les lieux, et prendre

très obligés de bien vouloir faire visiter les lieux, et prendre toutes les mesures nécessaires pour la suppression à bref délai de ce dépôt d'ordures.-

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations les plus distinguées.
SOCIÉTÉ ALSACIENTÉ DE CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES
L'Un des Directeurs Généraux

sujet d'étude

Document 2 : Article du journal L'Œuvre Sociale sur la crise du logement à Besançon en 1923

AM Besançon, 4 Q 9

Econo Soude 14 Juillet 1923

BESANÇON LA Crise du Logement

Le problème de l'habitation passionne le monde entier et il ne date pas de la guerre, comme beaucoup sont enelins à le croire.

L'étranger, comme toujours, a pris l'avance sur nous et de nombreuses expériences faites dans bien des pays, ont déjà donné des résultats appréciables.

En France, en 1906, a été promulguée une loi qui facilitait l'accession du citoyen à la petite propriété, des emprunts émis dans des conditions avantageuses pouvaient être consentis aux sociétés d'habitations à bon marché.

L'exode de la campagne vers la ville ne discontinuant pas, la crise des logements s'accentua et, en 1912, le Parlement dut prendre de nouvelles dispositions.

La loi parue à cette date innova la création d'offices municipaux et départementaux qui, armés de pouvoirs étendus, peuvent être des armes excellentes pour lutter avantageusement contre le taudis.

Cette même loi accordait le droit aux communes de construire directement des habitations collectives destinées plus particulièrement aux familles nombreuses, tout en profitant des avantages accordés aux sociétés d'habitations à bon marché.

La guerre est venue, aggravant cette crise, et dans tous les départements s'élèvent des appels émouvants.

Besançon n'échappe pas à la règle, dans notre cité la question du logement se pose brutalement.

Au point de vue hygiène, il faudrait, pour garantir la santé publique, assurer le développement de l'enfant et la vie du travailleur dans des conditions de salubrité et de moralité normales; démolir une masse de corps de bâtiments où, dans des troisièmes et quatrièmes cours, gisent, au milieu des puanteurs et des miasmes, de nombreuses familles ouvrières.

Et au point de vue de pénurie de logement, la question apparaît aussi grave. C'est souvent que des travailleurs s'adressent soit aux pouvoirs publics, soit à nous-mêmes pour trouver un abri qui, malheureusement, est toujours inexistant; en attendant, ces familles vivent dans des garnis loués à des prix onéreux ou se casent dans des taudis.

Actuellement, il se manifeste une reprise d'activité dans l'horlogerie et la main-d'œuvre étant devenue rare à la suite des derniers chômages, c'est fréquemment que les fabricants d'horlogerie s'adressent en Suisse pour demander des ouvriers. Or, l'impossibilité de trouver un logement à Besançon, empêche les déplacements de ces travailleurs.

D'après une information qui a eu son écho au Conseil municipal, une industrie nouvelle, qui, si elle se développe, nécessitera un apport de main-d'œuvre étrangère à la localité, doit venir s'installer à Besançon. Où logera-ton les familles de ces travailleurs ???

Et c'est ainsi que la crise du logement n'affecte pas que l'hygiène publique, mais aussi le développement commercial et industriel de notre ville. Que faire pour y remédier ???

L'Office départemental a bien construit une trentaine de logements aux Cras et à Saint-Claude, mais cela est insuffisant, une goutte d'eau dans la mer.

L'autorité militaire, en mettant à notre disposition une de ses casernes, qui pouvait être facilement transformée en logements destinés aux familles nombreuses, aurait pu atténuer le mal. Mais Messieurs les militaires, malgré de nombreuses démarches, se refusent à cette concession.

Le Crédit Immobilier, institution intéressante qui permet aux travailleurs possédant un petit capital de construire, dans de bonnes conditions, leur home, n'est pas un moyen à la portée des maigres bourses des familles nombreuses.

Les sociétés coopératives locales sont

Il ne reste donc qu'un seul moyen, l'intervention communale.

C'est à quoi j'ai songé lorsque j'ai proposé la nomination d'une commission spéciale du logement, proposition qui, je le reconnais avec plaisir, a trouvé l'unanimité du Conseil municipal.

Cette commission a déjá travaillé et prochainement ses efforts apparaîtront au public sous forme de propositions concrètes.

Ce qui est important, c'est de parer rapidement à cette crise du logement. Et à moi et à mes camarades, il appa-

Et à moi et à mes camarades, il apparait que la commune, par la construction directe, en banlieue, d'habitations collectives, de 4 à 8 logements, pourrait orienter la lutte contre le taudis dans une phase nouvelle qui donnerait de bons résultats.

Il y aurait donc lieu de faire un emprunt qui pourrait être réalisé dans des conditions excellentes par suite des facilités offertes par l'Etat, emprunt dont

une partie servirait à la construction d'habitations communales et l'autre partie affectée soit à un Office municipal ou départemental et aux Sociétés d'habitations à bon marché : Crédit Immobilier ou coopérative.

Et aussi, sous l'impulsion du Conseil municipal seraient conjugués tous les efforts, tous les moyens pour solutionner la crise du logement dans notre cité.

Et, d'ici un an, si la bonne volonté du Conseil municipal était aidée, soutenue par celle des intéressés, par un syndicat de locataires agissant, par la masse de ceux qui sont victimes du taudis, il pourrait être édifié des cités-jardins où les familles ouvrières trouveraient joie, hygiène et confort.

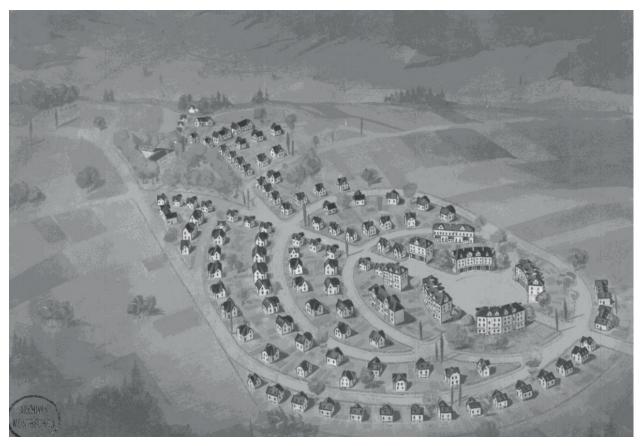
La question est d'importance. Nos camarades travailleurs, les gens de cœur le comprendront-ils et viendront-ils nous aider ??

A. JOUCHOUX.



Document 3 : Projet d'une cité-jardin à Montbéliard en 1937 pour répondre au manque de logements

AM Montbéliard, 10 Fi 77



Questions

1/ (Documents 1 et 2) Dans le premier tiers du XX^e siècle, à quels problèmes sont confrontés les industriels franc-comtois et leurs employés ? Justifiez votre réponse en relevant une phrase dans chaque document. Qui est sollicité pour apporter une réponse à ces problèmes ?

2/ (Document 3) Pourquoi peut-on affirmer à partir de ce dessin qu'il s'agit d'un nouveau quartier de la ville de Montbéliard ? Quel type de bâtiments peut-on identifier sur ce dessin ?

3/En vous appuyant sur des documents de votre manuel ou sur vos connaissances, citez d'autres difficultés engendrées par un développement économique rapide.

Expression écrite

Rédigez un court paragraphe montrant que la croissance économique rapide au XX^e siècle pose des difficultés qu'il convient de résoudre pour maintenir le développement industriel.

Chapitre 7 // La croissance et ses limites

7.1 Un moteur économique fragile

Brevet de pendule, 1830

Dès le XVIII^e siècle, le privilège accordé à l'inventeur est l'un des outils de la mobilisation administrative qui fait de l'invention une « cause nationale ». Sous l'Ancien Régime déjà, des lettres patentes, délivrées par le roi, permettaient de protéger les innovations. La loi 7 janvier 1791 leur substitue le terme de « brevet d'invention » et crée un dépôt national (le Directoire des brevets d'invention), même si les demandes s'effectuent par département. Le monopole qu'autorise le brevet contredit pourtant le principe de la liberté du travail, autre droit fondamental officialisé sous la Révolution, ce qui place l'État en situation d'embarras. La volonté de promouvoir l'industrie en protégeant l'inventeur va en effet à l'encontre de la lutte contre les privilèges et, de surcroît, la définition d'un droit de propriété immatérielle s'avère difficile. Ce mode de régulation de la propriété industrielle doit pourtant permettre l'extension des marges. C'est par exemple le cas dans le secteur de l'horlogerie qui domine l'industrie bisontine et dont la majorité des brevets sont issus.

AD 25, M 2380

	70
ADMINISTRATION GÉRÉRALE DE L'AGRICULTURE ET DU COMMERCE.	MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.
BUREAU des MANUFACTURES.	Paris, le 21 Jain 1830.
Remise à faire aux Sira Sucret fil	
demeurant à Besaucon	Monsieur le Préfet, jai l'honneur de vous adresser ci-jointe une dépéche exchetée qui renferme l'expédition
de la dépeche cachetée qui est ci-jointe.	à délivrer aux S. Les Sucret fils & Regnier du certificat de Leur demande d'un brevet D'invention
out In year	Deling and,
CAN SAN	et les deniers, marchant deize jours sans
Carlo Links	remonter au mogen du mouvement qui fait
* 10	aller la Jonnerie,
	de lución faire remettre cette dépêche dans l'état où elle vous parvient, d'en prendre un récépissé qui vous servira de décharge, et de m'en accuser la
	réception. Recevez, M. le Préfet, l'assurance de ma
	considération la plus distinguée.
	Pour le Ministre Secrétaire d'état de l'intérieur :
	Spour Le Conseiller d'état Directeur,
	Nionum.
A M. le Préfet du dép.'	au Souls /

Bilan de situation des forges d'Audincourt, 1871

La Société des Forges d'Audincourt et Dépendances, fondée en 1824 sous le statut de société anonyme, et qui compte des usines à Audincourt, Bourguignon, Pont-de-Roide ou Chagey, est, au milieu du XIXº siècle, le plus gros employeur du nord de la Franche-Comté. Sa réussite illustre celle d'une bourgeoisie d'affaires qui a su profiter de la réunion de la principauté de Montbéliard à la France en 1793, de la vente des biens nationaux, puis des guerres révolutionnaires et napoléoniennes pour acquérir des forges et les faire prospérer en répondant à une demande en plein essor. Ses propriétaires, des maîtres de forges, composent un conglomérat de familles (Humann, Saglio, Gast...), pour la plupart alsaciennes, liées par mariages. Le bilan comptable, qui montre la situation patrimoniale de l'entreprise à la clôture des comptes de la fin de l'année 1871, nous informe sur ses possessions, et notamment des forêts, dont le bois était autrefois utilisé comme combustible de la transformation de la fonte, et sur son passif, comprenant les 900 actions qui divisent le capital de 4,5 millions de francs.

AD 25, M 2389

Omforisée par Ordonnan	ce Royale In 11 Ains	nSincourt et Dépoendanc 1824 et par décret Impérial on 13 Îr	in 1855.
actif.		Passif.	
Tomallar Outillage Immobilie	J 3260911 Es	Capital in action	finner fugerers
Ventien propriété	. 2621710 .	Capital brinds	1111118.7
Outilliza mekik zmekiline	· egriny is	Empungan artin Jeneier Munduman	
Apriniummente Générain Marchaniulanche mine She Espete	1134542.57	Congrant for Obligation Concretiums, Concertiument general Rejection	The second secon
Com	11/220	Americans for Obligation (Court faunt) Accions Lecture	2860356
Post fuille	, 10/26/40	Rociario	70611
Allies de Caris	. s/4669 15	Arlancin diens	. 1748316
Debitand himse	. 157115 W		
	19893803111		harry.
	7 400 - 20-111		19553543
Cuti	hi wintelle georgen	aux registres dela Compagnic	
- Copien	of ital de literation and	and register dela Compagnie	
1		Le Deserteur de la Compagnie des Tromes d'Admicad d'Agrendie	
		Monther	

Propositions pour développer l'industrie horlogère, [1891-1892]

L'exposition d'horlogerie de Philadelphie (États-Unis) en 1876 révèle que, grâce à la fabrication en série et à la mécanisation, ce pays peut produire 300 000 montres par an, menaçant donc sérieusement la production européenne. Jules Bichet, fabricant-négociant en horlogerie, connaît bien l'industrie bisontine et son principal défaut : les montres ne sont pas entièrement fabriquées dans la capitale comtoise, mais de manière éclatée entre la Suisse, Besançon, Beaucourt, Morteau... Dans cette lettre ouverte, il propose donc quelques pistes pour améliorer cette industrie et éviter qu'elle ne disparaisse face à la concurrence américaine.

AM Besançon, 2 F 9

A Messieurs les Membres du Conseil municipal DE BESANÇON

Pour rendre entièrement réalisables les prévisions émises sur l'Horlogerie du Doubs en cette rapide RÉPONSE AUX AMÉRICAINS, il faudrait que la ville de Besançon devint Tête de Fabrique, c'est-à-dire que l'Industrie horlogère y possédât des établissements produisant les ébauches, les mouvements et les fournitures, en un mot tout ce qui sert de base à la fabrication des montres.

Depuis 1871, je ne cesse d'enseigner les voies à suivre en vue de ce résultat. Aujourd'hui encore, je désirerais que le Conseil prit une décision ainsi conçue :

2" Des deux berges de ce Canal, l'une servira de voie de terre à tous usages.

3º Les forces motrices du Doubs, ainsi emmagasinées sur une longueur de plusieurs kilomètres, deviendront l'objet de concessions partielles, à la suite de demandes régulières adressées à l'autorité municipale.

Les présomptions les moins optimistes laissent clairement pressentir que des concessions de forces motrices seraient acquises par des constructeurs en horlogerie. En peu d'années, une population industrielle occuperait cette belle plaine misérablement délaissée aux abords de la ville, et 4 à 5,000 âmes groupées autour des usines augmenteraient de 50,000 fr. le rendement de l'octroi reculé à ces limites.

Mais ce qui reste non moins improbable, c'est que, à défaut de ces installations de fabriques d'ébauches et de fournitures d'horlogerie, nous verrons Montbéliard et ses environs s'emparer successivement de ce que Besançon laissera perdre du chiffre de sa production.

J. BICHET.

Tonneliers à Dole, 1916

La présence de tonneliers à Dole rappelle qu'il existait des vignes aux alentours de la ville. De plus, la forêt de Chaux à proximité a longtemps été un atout pour cette activité artisanale. Le tonneau, robuste et étanche, est un contenant fiable pour le transport des liquides et autres marchandises par voie terrestre et fluviale. Avec la crise du phylloxéra à la fin du XIX^e siècle qui détruisit la vigne, et l'évolution technologique en parallèle, cette activité va peu à peu disparaître.

AM Dole, CP/VEL/30/164



Discours du sénateur Louis Viellard lors de l'inauguration de la Chambre de Commerce de Belfort, 21 juin 1931

C'est par décret du président de la République Félix Faure, en date du 1^{er} janvier 1898, qu'est créée la Chambre de Commerce. Pour cette ville industrielle en pleine expansion, bénéficiant d'une position stratégique au croisement de frontières et de routes commerciales, la création d'un organisme s'investissant dans le développement économique était devenue une nécessité. En dépit des premières répercussions de la crise, la construction, selon les plans de l'architecte Charles Schmutz, et l'inauguration des nouveaux locaux de l'Hôtel consulaire, représentent un signe de prospérité indéniable pour Belfort.

AD 90, 2 ETP 283

DISCOURS DE MONSIEUR VIETLARD Sénateur du Territoire.

Messieurs,

Notre ville s'enorgueillit aujo rd'hui à juste titre de posséder un nouveau monument, un hôtel pour sa chambre de commerce, enfin digne de l'impotantes de notre cité moderne en pleine expansion.

Belfort se trouve dans une situation exceptionnelle, à là jonction de trois frontières entre l'Europe occidentale et l'Europe centrale, entre l'Europe septentrionale et l'Europe méridionale. C'est maintenant un centre industriel et commercial d'une importance reconnue, d'un développement rapide et régulier.

Avant 1870, Belfort n'était qu'une position stratégique de premier omdre, dant le rôle essentiel était de protéger la "trouée" passage obligé des peuples armés, en perpétuel/é état de lutte.

Sa population, il y a juste cent ans, me s'élevait qu'à 5760 mmes - celles d'un gros village- et, en 1865, elle n'é-tait encore que de 8101 mmes.

Mais à la suite de la guerre franco-allemande 1870-71, la ruche alsacienne essaima dans le Teritoire demeuré français les filatures, les ateliers de constructions mécaniques, les teintureries, lesusines métallurgiques, et bien d'autres industries puissantes, s'installèrent dans la région, qui ne possédait apparavant que quelques industries locales.

La population de Belfort, grâce à l'afflux d'une main d'oet vre abondante, s'est élevée graduellement au chiffre de 40516 habitants en 1926, pour atteindre au dernier recensement celui de 42511. Les localités de la périphérie ont présenté un accrosement parællèle à la population du Territoire tout entier est maintenant 99.403 habitants.

Mn centre aussi important se devait de possèder, à l'égal de chacun des départements français, un organisme de centralisation et de coordination de son activité économique, et, le 5 janvier I898, le Territoire obtenait par décret la création de la Chambre de Commerce de pelfort.

je ne veux qu'énumérer très rapidement les directions

multiples dans lesquelles se sont exercées les initiatives de cette institution depuis sa fondation : au point de vue général, voies d'accès au Simplon; amélioration des horaires; aménagement des voies navigables; allongement des écluses; études sur les lois sociales; questions douanières,; questions fiscales etc. Au point de vue local : lignes télégraphiques et téléphoniques entre Belfort et Paris, écoles rofessionnelles de Mulhouse et de Belfort; aménagemen de la voie navigable du Rhin à la Méditerranée; grande parcée des Vosges etc.

L'importance du rôle des Chambres de Commece, comme organe officiel des intérêts des différentes régions a été intensifiées; en 1919, par leur union en groupements économiques et, ultérieurement, par l'adjonction du Comité consultatif d'action économique. Elles furent aussi en mesure d'apporter aux pouvoirs publics un concours plus efficaces dans l'étude et lé réalisation des questions à résoudre, et la Chambre de Commerce de Belfort a su maintenir la place qui lui était due dans ce remarquable ensemble de forces organisées.

En 1923, 5 ans après le retour à la France, des provinces pe due auxquelles nous devons tant, nous avons pu fêter dignement le vingt-cinquième anniveraire de la Chambre de Commerce, et rendre hommage aux membres de sa fondations, en particulier à sem premiers présidents: Mrs Eugène Bornèque et Jean Maître, ainsi qu'à toutes les personnalités éminentes qui lui ont apporté le concours de leur intelligense, de leur compétence, de leur dévouement. Mr René Zeller don président actuel continue brillament cette tradition.

Mais l'organisme en pleine croissance faisait éclater son cadre devenu trop étroit, il fallu songer à doter la Chambre de Commerce de Belfort d'un siège digne de son importance accrue, en ménageant la possibilité de ses développements futurs. Ce siège nous l'inaugurons aujourd'hui, et voici un joyau architectural de plus pour notre cité et notre cher Territoire.

Je tiens à apporter aussi aujourd'hui an ma qualité de sénateur du Territoire, mes meilleurs voeux de longue prospérité à la Chambre de Chamerce de Belfort. Set évènement local, se produit, à la vérité à une époquepeu favorable, alors que tous les esprits sont justement préoccupés par l'ampleur et la gravité de la crise économique politique et sociale à la fois presque sans précédent. Mais ce ne peut qu'être une raison de plus pour resserrer en vue du but commun le faisceau des intelligences et des volontés pour affirmer, plus que jamáis, cette qualité de ténacité qui a toujors caractérisé la population de not e Territoire et que traduit si bien dans son laconisme expressif la devis du monament Mercier : "Quand Même" (applaudissements)

Chapitre 7 // La croissance et ses limites

7.2 Le chômage : un phénomène nouveau qui s'installe

Appel du maire de Saint-Claude au sujet des manifestations ouvrières, 26 novembre 1831

Source précieuse d'informations sur des troubles survenus à Saint-Claude, la date de ce placard du maire montre qu'ils se produisent dans la foulée de la célèbre révolte des canuts de Lyon (21-24 novembre 1831), qualifiée de première révolte ouvrière de l'ère industrielle. Les revendications en sont les mêmes : d'une part, la mise en cause du machinisme, accusé de provoquer chômage et baisse du revenu ouvrier ; d'autre part, la limitation du libéralisme patronal par l'intervention publique (fixation de tarifs minimums de la main-d'œuvre). L'appel à la garde nationale évoque la crainte d'un ralliement au mouvement ouvrier, comme ce fut le cas à Lyon.

AM Saint-Claude, 7 F 10

LE MAIRE DE SAINT-CLAUDE,

A SES CONCITOYENS.

Quelques ouvriers agissant sans réflexion, ou cédant aux sollicitations d'individus qui ne devraient leur inspirer aucune confiance, je me plais à le croire, se sont hier dans l'après-midi portés à des actes que le bon ordre réprouve et que la loi punit; ils se sont réunis dans différents lieux, annonçant l'intention d'exiger des fabricants ou négociants une augmentation du prix soit des objets fabriqués, soit de la main-d'œuvre, menaçant de détruire les fabriques ayant l'eau pour moteur dans le cas où il ne serait pas fait droit à leur demande, on dit même qu'ils voulaient présenter à l'Autorité une pétition pour qu'elle intervint et fit accueillir leurs prétentions.

Tous ces fatis ont viyement peiné les hommes tranquilles, amis de l'ordre et de leur pays; l'autorité locale a dû prendre et a pris les mesures nécessaires pour prévenir toute espèce de désordres, mais elle ne doit pas borner là ses soins, ses fonctions toutes paternelles lui font un devoir de faire entendre sa voix.

J'engage donc mes concitoyens à rester calmes et tranquilles, ce n'est pas par des voics de fait que les ouvriers pourront obtenir des fabricants et négociants une augmentation du prix de leur travail, ce n'est pas en se livrant à des excès qui causeraient leur ruine, qu'ils pourront améliorer leur position, si la force et la violence entravent un moment le cours de la justice, tôt ou tard elle reprend ses droits, les coupables sont punis et leurs familles sont dans la désolation. L'autorité est sans droits pour fixer le salaire des ouvriers, et l'on ne peut s'adresser à elle pour cet objet. Que l'on s'abstienne donc d'une démarche inutile, que les hommes égarés réfléchissent, qu'ils reviennent de leur erreur, que les bons Citoyens usent de toute leur influence pour les y déterminer; votre premier Magistrat vous y engage, il n'a aucun intérêt à vous tromper, vous l'écouterez, et tout rentrera dans l'ordre. Il compte surtout sur le zèle et le dévouement de la Garde nationale, elle n'oubliera point la devise inscrite sur ses Drapeaux : LIBERTÉ ORDRE PUBLIC.

Fair en Mairie, à Saint-Claude, le 26 Novembre 1831.

Le Maire, HERMANN CATTAND.

SAINT-CLAUDE, Imprimerie d'ENARD.

Demande d'aide des chômeurs de Vieux-Charmont, 1862

Au XVIIIe siècle, la mécanisation par étape du filage et du tissage a donné le coup d'envoi à l'industrialisation massive du secteur textile. Cette activité emblématique de l'industrialisation ne s'implante que ponctuellement en Franche-Comté, notamment, à partir des années 1830, à Vieux-Charmont. Propriété d'industriels vosgiens, l'usine équipée d'une machine à vapeur et de cinq roues hydrauliques qui actionnent 2 400 broches et 50 métiers à tisser, emploie 66 ouvriers en 1861. C'est alors que survient la « crise du coton » causée par la guerre de sécession américaine. Le blocus des ports confédérés par les Nordistes interrompt les exportations de ce qui était jusqu'alors le premier producteur mondial et le principal lieu d'approvisionnement des Européens. La « famine du coton » qui frappe l'Europe met des milliers d'ouvriers au chômage. Si des institutions de charité et de bienfaisance sont mises en place dans l'urgence en Angleterre, le sous-préfet de Montbéliard suggère d'autres palliatifs. En l'absence de caisses ou de sociétés de secours mutuels depuis la loi Le Chapelier et jusqu'à la création de l'Office du Travail en 1891, il propose que les chômeurs participent au chantier de la construction de la ligne ferroviaire Montbéliard-Delle, qui sera inaugurée en 1868.

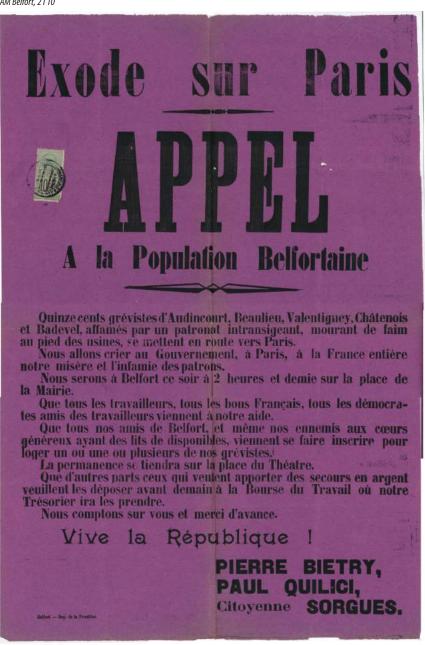
AD 25, M 2476

Département Rapport fair en éxécution de la Corculaire de un Louis. Mb. le Ministre de l'Intérieur du 24 deptembre 1862.	
Cabinet on I misitem an count V that, Some Suifet on	prompte satisfaction fiet round a'ce vour, afei te procures on travail a'cette partie se la classer ourriere que frappe spécialement la rande et le prin their ess malieur premières. Monthélieure , 16 rélative 1862. L'accidenc au consuit r'heut Nous-Tréfit Rosale-Burne

L'exode sur Paris, 1899

L'automne 1899 est marqué par de nombreuses grèves dans la région de Belfort-Montbéliard (SACM, Peugeot, Japy, etc.). Entre autres revendications, les ouvriers protestent contre la répression patronale envers les syndicats nouvellement créés. La plupart du temps, le patronat reste intransigeant et malgré la détermination des grévistes, le mouvement s'essouffle. Son leader, le syndicaliste Pierre Biétry, pense le relancer en organisant un exode sur Paris. Le 21 novembre, 1 500 grévistes partent d'Audincourt. Ils comptent sur la solidarité et la générosité de la population comme en témoigne cette affiche placardée dans les rues de Belfort. Mais le cortège est stoppé par les autorités. Fatigués, plus pauvres que jamais, les grévistes reprennent peu à peu le travail. Les grèves de 1899 sont un échec mais elles marquent une rupture incontestable dans le rapport de force entre ouvriers et patrons : l'autorité patronale et le paternalisme ne peuvent enrayer l'émergence d'une conscience de classe ouvrière.

AM Belfort, 2 I 10



Chantiers nationaux de lutte contre le chômage, 1941

La défaite de 1940 et l'occupation allemande désorganisent totalement l'économie française. Le nombre de chômeurs ne cesse de croître : soldats démobilisés ou prisonniers libérés dont les usines sont fermées, juifs interdits d'exercer leur profession, femmes devenues chefs de famille ou encore étrangers (Espagnols, Allemands, Polonais, etc.). Pour lutter contre ce fléau, le Commissariat à la lutte contre le chômage est créé le 11 octobre 1940 et de grands chantiers nationaux sont lancés (routes nationales, canaux, ports...). Au niveau local, les municipalités sont subventionnées par l'État pour la réalisation de travaux de voirie ou la construction d'équipements collectifs. Les projets sont approuvés par les préfets qui transmettent les dossiers et supervisent le contrôle des travaux à travers les agents du Commissariat.

AM Belfort, 7 F 17

R.G.

Comptabilité

7 Février 1941.

Monsteur le Préfet

du Territoire de BELFORT.

Monsteur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, aux fins de transmission au ministère intéressé, trois dossiers constitués en vued 'obtenir de l'Etat les subventions et les prêts nécessaires à l'exécution du programme de travaux publics destigés à lutter contre le châmage

Il s'agit de trois projets agréés par le Commissariat à la lutte contre le chômage et qui sont les suivantes :

1°) construction d'une usine d'épuration des eaux usées (approbation du 17 Octobre 1940)

2°) Pose de canalisations pour le renforcement de la distribution d'eau à l'extrêmité nord de la Ville (approbation du 17 Octobre 1940)

3°) Exécution de travaux de voirie urbaine (approbation du 15 novembre 1940).

Tous renseignements relatifs au financement de ces projets et aux demandes de la Ville de Belfort, tant en ce qui com erne les subventions que les prêts nécessaires qui figurent au rapport de l'Ingénieur en chef des travaux dont un exemplaire est joint à chacun des dossiers précités.

Je vous serais très obligé, en égard à la situation financière de notre Ville, dont l'on peut se rendre aisément compte à la lectume de l'état du passif et qui, d'autre part, a nécessité la création de ressources nouvelles pour l'équilivre du budget primitif de 1941, de vouloir bien insister auprès du Ministère afin que les subventions relatives à chaque projet soient attribuées dans la plus large mesure possible et que les prêts consentis le soient au taux d'intérêt le plus réduit.

Pour copie conforme

L'Adjoint FFons de Maire signé : Hubert METZGER

Le Maire de Belfort,

Chapitre 7 // La croissance et ses limites

7.3 Le choc de la crise de 1929

Une de L'Œuvre sociale sur la crise, 1931

En octobre 1931, le monde est rentré depuis deux ans dans la plus importante dépression économique du siècle. Elle se manifeste principalement par une importante déflation et une explosion du chômage. Si, dans un premier temps, les chiffres du nombre de chômeurs montrent une relative résistance de la France à la récession, celle-ci fut éphémère et notre pays fut la seule grande puissance industrielle en décroissance sur l'ensemble de la décennie. À Besançon, le chômage n'apparaît réellement qu'à partir de l'hiver 1930-1931. C'est dans l'horlogerie, principale industrie de la ville, que la crise a les conséquences les plus visibles, notamment parce que l'activité est très liée à l'économie suisse, très tôt concernée par la récession. Ses effets sont toutefois plus mesurés que dans d'autres régions françaises, mieux insérées dans le grand capitalisme. Octave David, lui-même horloger de formation, permanent syndical et figure de la CGT, proche de la SFIO, est le principal rédacteur de L'Œuvre Sociale qui prône un socialisme réformiste.

AD 25, 888 PR 5

DES MILLIONS DE CHOMEURS A TRAVERS LE MONDE

Il faut s'attendre à un hiver particulièrement pénible

L'Agence Havas publie la note suivante, que nous reproduisons sans autres commendares.

Par la netleté de ses précisions, elle se suffit à elle-mênte.

Parmi les questions à l'ordre du jour, dans sa cinquante-cinquième session, qui souvrira à Genève, lundi prochain, le conseil d'administration du Bureau International du Travail vouera une attention particulière à celles qui concernent le chômage.

En effet, rien ne fait encore entrevoir la fin de la crise qui prive d'emploi des dizaines de millions de travailleurs à travers le monde. Toutes les informations recueillies indiquent, au contraire, que le mai ne s'est guère attènué au cours de l'été. Il a tendance à s'aggraver à nouveau.

Généralement, c'est en septembre que, dans la plupart des pays, commencent à se l'aire sentir les influences saisonnies qui contribuent à intensifier le chômage au cours de l'hiver. Or, cette année, c'est des le début du mois de juillet que la situation a empiré, par rapport aux mois précèdents.

Les chiffres ci-après, relatifs aux uois de juillet ou d'août, permettroat, pour chaque pays, une comparaison avec le mois correspondant de l'année 1930: .

Allemagne - 2.10.4.000 c'hômeurs erregistrés en juillet 1931, au lieu de 173.527 chômeurs enregistrés en août 1931, au lieu de 173.527 chômeurs enregistrés en août 1930, et 670.342 chômeurs syndiqués en août 1931, au lieu de 21.860 chômeurs syndiqués con juillet 1931, au lieu de 173.527 chômeurs enregistrés en août 1931, au lieu de 173.527 chômeurs enregistrés en août 1930, et 670.342 chômeurs syndiqués en août 1931, au lieu de 21.860 chômeurs enregistrés en août 1931, au lieu de 173.527 chômeurs enregistrés en août 1931, au lieu de 173.527 chômeurs enregistrés en août 1930, et 670.342 chômeurs syndiqués en août 1931, au lieu de 173.527 chômeurs enregistrés en août 1930, et 670.342 chômeurs en août 1930, et 670.342 chômeurs syndiqués en août 1931, au lieu de 21.860 chômeurs en août 1931, au lieu de 173.527 chômeurs enregistrés en août 1931, au lieu de 173.527 chômeurs enregistrés en ao

aux moss precedents.

Les chiffres ci-après, relatifs aux mois de juillet ou d'août, permettenat, pour chaque pays, une comparaison avec le mois correspondant de l'année 1930 :

Allemagne : 4.104.000 chômeurs erregistrés au 15 août 1931, au lieu de 2.882.500 chômeurs enregistrés au 15 août 1930.

1930,
Autriche : 196.321 chômeurs enregistrés au 15 août 1931, au lieu de 156.124
chômeurs enregistrés au 15 août 1930,
Belgique : 02.339 chômeurs indemni-sés complets en juillet 1931, au lieu de
15.202 en juillet 1930, et 113.823 chô-meurs indemnisés partiels au lieu de
45.536.

48.580.

Danemark: 36.100 chômeurs syndiqués en août 1931, au lieu de 26.232 chômeurs syndiqués en août 1930.

France: 33.673 chômeurs enregistrés en août 1931, au lieu de 11.214 chômeurs enregistrés en août 1930 (1).

Grande-Bretagne et Irlande du Nord: 2.142.821 chômeurs saurses complets en août 1931, au lieu de 1.500.990 chômeurs

77.309 chomeurs enregistrés en juillet 1930.

Canada: 32.400 chômeurs syndiqués en juillet 1931, au lieu de 18.473 chômeurs syndiqués en juillet 1930.

Nouvelle-Zélande: 48.670 chômeurs syndiqués en août 1931, au lieu de 5.371 chômeurs syndiqués en août 1930.

Aux Elats-Unis, le pourcentage des chômeurs, qui était de 15.7 % en juillet 1930, et el lové, en juillet 1931, à 18.9 %.

Ces chiffres, qui se rapportent à la période la plus favorable de l'année, montent que si une amélioration sensible de l'économie mondiale ne se produit pas prochaînement, if faut s'attendre à un hiver particulièrement pénible pour les travailleurs privés d'emploi.

(1) Il ne s'agit, bien entendu, que des chiffres « officiels », ridicule et siuplde bourrage de crâne, qui donne bien la mesure des petits esprits à la Laval et à la Landry.

Vers la débâcle

« La situation de l'Europe est plus grave aujourd'hui qu'en 1914 ». Telle est, dans le dernier numéro des Cahiers des Droits de l'Homme, l'opinion de M. Vic-tor Basch, qui se qualifie pourtant lui-même « d'optimiste impénitent ».

meme « d'optimiste impenient ».

« Depuis le mois de juillet 1914, nous n'avions pas vécu d'heures aussi sinistres ». Ainsi m'écrit aujourd'hui un camarade, socialiste très informé des questions européennes. « D'un moment à l'autre, dit-il encore, l'écroulement final peut se produire ».

Des lettres d'Allemagne, des voyageurs revenus d'Hambourg ou de Budapest, me confirment dans cette impression que nous allons vers la tébâcle.

Cependant, que fait le peuple ?

Cependant, que fait le peuple ?

Tombé à un degré linoui d'insouciance
et d'aveuglement, il se laisse berner par
la comédie infâme qui vient de se jouer
à Berlin et personne n'élève la voix pour
demander des comptes à ces prétendus
sauveurs de l'Europe. Nos députés, en
vacances depuis le début de juillet, seront
invités à sièger pour la mi-novembre.
D'ici là que va-t-il se passer ?

Deia les journaux bourgeois d'Europe centrale s'inquiètent de la faiblesse des effectifs de police : il est avéré que les chefs d'industrie ont pris à leur solde les organisations nationalistes pour fair face à l'émente. La guerre civile est pour demain.

demain.

Les gouvernements capitalistes souhaitent d'ailleurs cette guerre, qui doit entrainer l'écrasement définitif de la classe ouvrière. Le moment est propice parce que le gouvernement russe a besoin de tranquillité pour son plan quinquennal et Litvinoff refrène l'ardeur de Manouitsky à la III^e Internationale.

et Litvinoff refrène l'ardeur de Manoulisky à la III² Internationale.

La France va fournir, par contre, aux magnats d'Outre-Rhin, les crédits nécessaires à « leur » guerre intérieure. Avec nos francs, Hiller sera en mesure de tuer l'insurrection : parti communiste et, sans doûte, parti socialiste mis à bas, toute l'Idéologie rouge subirait un désastre dans le monde entier et les bourgeois triomphants dormiralent enfin tranquilles.

Dans l'Encyclique du 2 octobre, le Pape, toujours en tête, vient de donner le signal de l'attaque en termes enveloppés, mais suffisamment clairs :

« Sus à l'hérésie et vive la guerre sainte ! ».

Proiétaires, ne marchez pas : ouvrez enfin les yeux et voyez où nous mênent les traditionnels bergers. Bientôt il faudra prendre nettement position pour ou contre un régime de acclarge seule garantie de tuerles, pour ou contre un régime de fiberté sociale, seule garantie de paix.

Dans la débâcle prochaine, nous avons une chose à sauver et une chose seulement ; l'arche socialiste, d'où sortira une humanité meilleure, dans un monde uni.

Maurice Hanvé.

Maurice Heave.

Les effets de la « Grande dépression » dans le pays de Montbéliard, 1931

À la fin de l'année 1930, la « Grande dépression » qui touche les États-Unis depuis le krach boursier d'octobre 1929, fait sentir ses effets en France. Dans le pays de Montbéliard, on assiste alors à un ralentissement de l'activité économique à compter du second semestre de 1930.

Cet article de journal, paru dans *Le Pays de Montbéliard* le 4 février 1931, atteste de ce ralentissement, même si les activités et les usines sont touchées différemment. Reflet de l'opinion, il propose plusieurs solutions pour éviter une crise plus profonde: la fin du recours aux étrangers comme main-d'œuvre, une réduction du temps de travail et une réflexion politique nationale et européenne pour apporter des solutions.

AM Montbéliard, PER 15

La Crise économique dans la Région

La région de Montbéliard commence à se ressentir du malaise général. Il faut tout d'abord considérer que, même en temps normal, cette période de l'année connaît toujours un ralentissement des affaires. A ce ralentissement s'ajoute une crise exceptionnelle, qui sévit d'ailleurs inégalement sur les industries de notre région.

Les filatures, l'industrie du bois, l'automobile sont plus touchées que les cycles, par exemple, et certains ateliers de quincaillerie. On nous signale que chez Peugeot, — qui constitue un des plus considérables éléments industriels de la région, — telle usine, comme Terre-Blanche, travaille à peu près normalement, tandis que telle autre, — Pont-de-Roide, par exemple, — éprouve des difficultés.

Ici et là, les moyens diffèrent pour remédier à cet état de choses, qui s'aggravera vraisemblablement en février, pour s'atténuer un peu en mars et peut-être nous l'espérons.— disparaître totalement en avril. Il est normal que l'élément étranger soit plus touché que les

gens du pays. Il sera sans doute indispensable aussi de réduire le nombre des heures de travail. Cette réduction peut seule assurer le maintien du personnel.

C'est donc jusqu'à présent une question de prudence qui préside aux décisions. Il ne s'agit nullement d'hostilité à l'égard des étrangers. Mais tous seront d'accord pour admettre que les ouvriers du pays soient protégés.

Nous l'affirmons d'autre part : il est temps que la Chambre des députés et les comités européens se mettent au travail pour apporter au pays le renouveau de vie, dont il a tant besoin.

* ** ** ** ** ** ** ** ** ** ** ** *

PENSEE

C'est une conviction raisonnée chez moi, qui s'appuie sur une connaissance assez précise de beaucoup de choses, que l'union des Français est indispensable. Je crois qu'elle est nécessaire à l'époque où nous nous trouvons.

Gaston Doumergue (Extrait du discours au banquet des Journalistes républicains).

Appel de l'Union commerciale et industrielle de Saint-Claude au sujet des grèves et du chômage, 1932

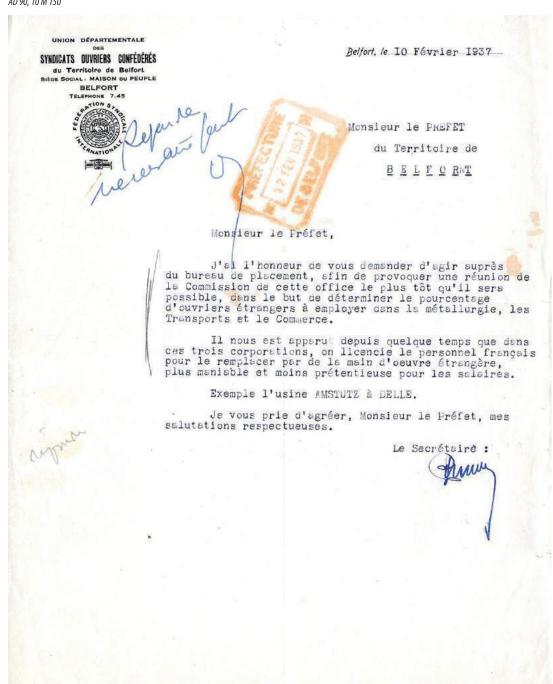
La « Grande Crise », née du krach de 1929 aux États-Unis, atteint la France en 1931 et culmine au printemps 1932, au moment où le « cartel des gauches » retrouve la majorité à l'Assemblée nationale. À Saint-Claude, la principale industrie locale, celle de la pipe, est étroitement dépendante de ses exportations, notamment vers les États-Unis : la fermeture de ce marché et le marasme de la finance internationale provoquent un chômage massif et une baisse des salaires. Les ouvriers pipiers, menés par le syndicat Le Travail, débutent une grève importante le 1^{er} juillet 1932. Elle s'achèvera en août avec la signature d'un contrat collectif, suite à la médiation préfectorale.

AM Saint-Claude, 7 F 10 Union Commerciales & Industrielles de l'Arrondissement de St. Claude (Jura) Rue President-Wilson, St. Claude le 23 JUDLLET 1932. _ 192 Le Conseil d'Administration de l'Union Commercials et Industrielle, s'est réuni le 21 courant pour examiner et se concerter sur la situation lamentable qui est faite à notre ville, du fait de la grève et du chomage, situation qui menace, hélas, de s'éterniser si l'on ne fait pas le nécessaire pour la régler au mieux des intérets de tous. Il nous a semblé, M , que nul n'était mieux placé que vous pour arbitrer ce conflit qui ruime toute la ville. Nous recevons journellement les plaintes et doléances du petit commerce qui ne peut plus faire face à ses affaires, se voit dans l'obligation de reculer indéfiniment ses écheances et s'épouvante pour les impôts qu'il faudra payer prochainement. Le Conseil d'Administration de l'Union Commerciale et Industrielle, vous supplie donc, M d'user de toute votre influence et toute votre autorité pour faire cesser ce conflit qui met aux prises patrons et ouvriers pipiers. Le commerce est dans le marasme le plus complet. Les touristes qui suraient pu venir à ST-CLAUDE, se détournent de notre ville et l'angoisse est dans tous Il y a lieu d'envisager dès maintenant, pour le commercant qui ne pourra pas payer ses impôts, un délai - qui peut lui être accordé- et nous vous serions reconnaissants de prendre en considération ce désir que nous vous exprimons au nom de tous. ST-CLAUDE qui était une ville si vivante, est maintenant une ville morte. Puissiez-vous contribuer à lui faire recouvrer un peu de son activité d'antan, et dans cet espoir nous vous prions d'agréer, M de nos sentiments respectueux.

Requête de l'Union départementale des Syndicats ouvriers, 1937

Dès 1930, le Territoire de Belfort ressent les premiers effets du ralentissement de la croissance économique. En 1931, quelques entreprises sont contraintes de licencier du personnel. La loi du 10 août 1932 prend des dispositions afin de protéger la main-d'œuvre nationale. En 1937, les syndicats s'inquiètent et dénoncent la concurrence des salariés étrangers. La question des quotas d'étrangers s'imposent à l'industrie locale. Les entreprises de travaux publics obtiendront satisfaction avec la publication d'un décret instituant des quotas au Journal Officiel en juillet 1937.

AD 90, 10 M 150



Liste des contributeurs

Archives départementales du Doubs

Recherches documentaires et notices : François-Xavier Laithier* (sujets d'étude n°2.1 et 3)

Numérisation : Lydie Besançon

Archives départementales du Jura

Recherches documentaires et notices : Emmanuel Pauly* (sujets d'étude n° 1 et 7.1) et Isabelle Bluet

Numérisation: Christine Mars

Archives départementales de la Haute-Saône

Recherches documentaires et notices : Didier Roux* (sujets d'étude n°2.2 et 4.2)

Numérisation: François Georges et Nicolas Goichot

Archives départementales du Territoire de Belfort

Recherches documentaires et notices : Sandrine Bozzoli* (sujet d'étude n°6)

Numérisation : Olivier Billot

Archives municipales de Belfort

Recherches documentaires et notices: Fanny Girardot

Numérisation: Fanny Girardot

Archives municipales de Besançon

Recherches documentaires et notices: Marion Desvergnes, Michel Hitter, Sandrine Natter, Fabrice Pacchin

Numérisation: Bérénice Hartwig

Archives municipales de Dole

Recherches documentaires et notices: Arnaud Alfonsi* (sujet d'étude n°5), Maxime Ferroli et Sylviane Sauge

Numérisation: Henri Bertand

Archives municipales de Montbéliard

Recherches documentaires et notices: Mathieu Kalyntschuk* (sujets d'étude n°4.1 et 7.2)

Numérisation: AM Montbéliard et Mathieu Kalyntschuk

Archives municipales de Pontarlier

Recherches documentaires et notices: Annie Brischoux

Numérisation: Émilie Michel

Archives municipales de Saint-Claude

Recherches documentaires et notices: Véronique Blanchet-Rossi

Numérisation: Véronique Blanchet-Rossi

^{*} Professeur chargé d'une mission de service éducatif par la Délégation académique à l'action culturelle du rectorat de Besançon



COLLABORATIONS PRÉCÉDENTES

- Le Gaullisme en Franche-Comté (1940-1945)
- La répression de la Résistance par les autorités d'occupation et le régime de Vichy en Franche-Comté (1940-1944)
- La libération du territoire et le retour à la République (1944-1946)
- La Révolution française dans les archives comtoises
- Les Francs-Comtois et la République
- Les Trentes Glorieuses en Franche-Comté

